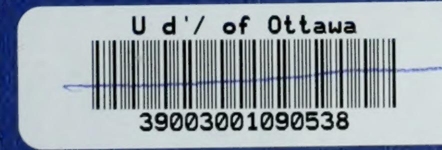


1-27-70





MAISON FAMILIALE





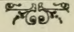
AMAURY, 1910



OUTREMONT



ECRIN D'AMOUR FAMILIAL



ECRIN D'AMOUR FAMILIAL

DETAILS HISTORIQUES

Au sujet d'une famille, comme il y en a tant d'autres au Canada qui devraient avoir leur histoire

PAR

Chs-P. BEAUBIEN

Ancien curé



MONTREAL

ARBOUR & DUPONT, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

249, rue Lagauchetière Est

1914



À

L'HONORABLE LOUIS BEAUBIEN,

Ex-orateur et ancien ministre de l'Agriculture

de la Province de Québec.

ET À SON ÉPOUSE

DAME LAURETTA STUART,

AINSI QU'AUX MEMBRES DE LEUR FAMILLE,

L'AUTEUR DÉDIE CES PAGES

C.-P. T. de BEAUBIEN, ancien curé.

AVERTISSEMENT

Le titre du présent ouvrage l'indique assez; c'est un livre de famille, et partant qui n'atteindra pas une grande publicité. Ne serait-il pas à désirer cependant qu'il suscitât des imitateurs ? Aussi bien, le pays est couvert de descendances dont les membres instruits et distingués pourraient et devraient sortir de l'oubli la beauté de leurs origines et la gloire inhérente à leurs noms.

M. Thomas Chapais a bien dit : " S'il n'y avait pas d'histoire monographique, une foule de détails importants, de personnalités intéressantes, de faits notables et fertiles en enseignements, seraient voués pour toujours à l'oubli " (1). Et, après avoir reconnu les services des historiens les plus en renom, qui ont tracé la grande route parcourue par la nationalité canadienne française à travers trois siècles d'existence, M. T. Chapais ajoute : " Mais de chaque côté de cette route partent ici et là des chemins qui se perdent sous bois, qui se dissimulent dans des plis de terrain, et dont on ne peut connaître l'utilité et le but, à moins d'y pénétrer. Ne nous bornons pas à jeter en passant un regard distrait sur ces voies latérales. Si nous voulons connaître à

(1) Louis Jolliet. — E. Gagnon. — *Préface*, p. 16-17).

fond notre histoire, comprendre la raison de certains faits, entrer dans l'intelligence complète de notre passé, il nous faut explorer ces chemins peu fréquentés de nos jours, enfouis souvent sous l'épaisse ramure d'une végétation séculaire, et semés de mille obstructions. Il faut nous y engager la hâche à la main, pour leur arracher leurs secrets.

Rude et pénible tâche, mais tâche bien payée par les résultats obtenus. "

Nous estimons, pour notre part, que c'est une tâche bien douce. Il suffit pour l'accomplir de s'y mettre, car une fois qu'on a feuilleté un peu les vieux papiers de familles, il en sort un parfum d'amour et de gloire. Une plume un peu exercée, et nous en avons un bon nombre parmi nous, part à écrire d'un élan enthousiaste, devant cet amas de nobles choses. Quel regret saisit l'âme en voyant tant d'ignorance, tant d'oubli d'une foule de noms se rattachant au sien, à ceux des parents, qui tous ont contribué à la défense du pays, à son progrès religieux et social !

Dira-t-on qu'il y a vaine gloire ici ? Mais n'est-ce pas saluer les dons de Dieu où il a plu à sa bonté de les répandre? Non, plus le travail monographique agrandira son oeuvre, plus il fera approfondir les secrets du développement de tous les progrès chez nous. Jusqu'au début de ce travail, et même depuis qu'il a multiplié ses produits, ça été comme une léthargie mentale un peu partout. En face de toutes nos institutions on ne s'est guère préoccupé de leurs fondateurs.

Notre jeunesse aménage sa vie de lectures de romans plus ou moins dangereux ou de feuilletons, au lieu de connaître l'histoire de notre beau pays. Que de Laure Conan surgiraient si nos jeunes si brillants et nos filles si intelligentes compulsaient

au moins leurs papiers de famille, s'ils se préoccupaient un peu des gloires de leurs villages et des doux souvenirs de leur *maison*. Ah ! la maison de l'aïeul, savez-vous qui l'a bâtie ? Je la trouve pourtant fort belle, surtout avec ce décor que la nature lui a fait souriant, près de cette rivière, dont les vagues souvent plaintives semblent pleurer un regret que vous devriez avoir au coeur.

" On la barbouillerait, dit Henry Bordeaux, en parlant de la sienne, du haut en bas que je ne m'en apercevrais point. Je continue à la voir telle qu'elle fut de mon temps, du temps, vous savez bien, que j'étais petit. Je l'ai dans les yeux pour le restant de mes jours. "

Mais cette maison ancestrale, comment pouvez-vous la connaître, si vous ne vous êtes jamais préoccupé de son site, de ses alentours ?

Et la terre, dont les produits ont fortifié la vie de toute la descendance jusqu'à vous, qui l'a acquise? Vous parlez cependant de certains faits d'armes que votre grand'père vous a racontés au coin du feu... votre village a eu, comme presque tous ceux du pays, des évènements décisifs... Il y a eu des bienfaiteurs, des hommes de robe et d'épée de marque... faites-les donc connaître ?...

" Ici, écrit encore M. T. Chapais, l'on découvre le principe et les commencements de notre organisation paroissiale; là le mécanisme de notre ancienne administration; ailleurs, les sources de notre droit; les origines de nos institutions religieuses, la naissance et le fonctionnement de notre régime féodal. Plus loin c'est la carrière d'un découvreur, d'un pionnier, d'un dignitaire, d'un soldat, d'un apôtre, qui nous apparaît et dont les particularités, jusqu'ici inconnues, nous font

voir sous un aspect nouveau tels événements ou telle période. Voilà l'oeuvre de la monographie dans l'histoire canadienne. Et l'on ne saurait en méconnaître l'importance. ''.

Nous n'avons rien à ajouter à ces paroles, si ce n'est qu'elles nous donnent une haute approbation de notre présent ouvrage. Elles nous compensent de nos recherches et de nos fatigues. Les années vieillissantes vivent de souvenirs; mais si les jeunes ne recueillent pas les événements qui les touchent de près, à quoi songeront-ils sur leurs vieux jours ? Quelle douce amorce aux affections des vieux coeurs que la souvenance du courage des aïeux, du vieux toit et des vertus qui l'ont si bien décoré !...

ECRIN D'AMOUR FAMILIAL

I

LEÇONS D'HISTOIRE CANADIENNE

" Cette foi qui m'attend au bord de mon tombeau,
" Hélas ! il m'en souvient, plana sur mon berceau,
" De la terre promise immortel héritage,
" Les pères à leurs fils l'ont transmis d'âge en âge.
. . . .
" Comme le lait de l'âme, en ouvrant la paupière,
" Elle a coulé pour nous des lèvres d'une mère. "

(*Méd., La Foi,* LAMARTINE).

Les générations canadiennes se sont succédées, nombreuses, aimables, croyantes aussi. Peut-on dire, que la foi de la descendance est aussi robuste et aussi généreuse que celle de nos aïeux. Comparons ceux qui vivent avec ceux qui ont vécu, tous enfants du même berceau, abrité des ailes d'anges de nos grand'mères. Il faut bien l'avouer; si il *y* a eu progrès sous tous rapports, plus d'un point a faibli, en matière religieuse et civile. La moralité n'est pas la même, le sens religieux non plus.

Une prospérité grandissante, des rapports plus nombreux, plus faciles avec nos voisins, de fréquents voyages au pays des plus nobles choses, au foyer des lumières de la science, au sein de notre ancienne mère-patrie qui a senti revivre son affection pour nous, les rapports de commerce et d'allégeance avec l'Angleterre, que sais-je, la plus-value de notre sol, le développement de nos immenses ressources, tout cela a créé une mentalité nouvelle chez nous. Il ne faut pas trop s'en alarmer ; mais il n'en reste pas moins vrai qu'il y a eu beaucoup de coutumes, de pratiques mises de côté, sans aucun souci de la noble idée qui les avait fait naître.

" Pour un peuple, a dit Mgr Delassus, il y a pire que la destruction de ses armées et de ses flottes, la banqueroute de ses finances et l'invasion de son territoire, il y a l'abandon de ses traditions et la perte de son idéal, L'histoire de tous les peuples est là qui nous l'atteste. " [1].

La chose a été comprise depuis un certain nombre d'années. C'est ce qui a inspiré chez nous les plus nobles projets historiques et littéraires. Les monographies de paroisses, les histoires de nos seigneuries et les relations patriotiques de nos fameux historiens, ont rappelé à nos souvenirs une foule d'exploits héroïques, qui appartenaient plus spécialement à l'histoire générale du pays. Nos meilleurs écrivains, comme les Casgrain, Ernest Gagnon, Dr Dionne, l'abbé Gosselin, Thomas Chapais, et plusieurs autres, sont entrés plus avant dans l'inti-

(1) *L'Esprit familial.*

mité de la vie nationale. Mgr Têtu a pénétré dans la vie familiale; et en publiant son Histoire des familles Têtu, Bonenfant, Dionne et Perrault, il a mis sous les yeux de nombreux descendants de ces familles la gerbe consolante de leurs travaux et de leurs vertus.

Dans ces derniers temps, M. l'abbé Azarie Couillard-Després, a mérité une juste admiration en publiant *La première famille Française au Canada.* C'est un admirable exemple à suivre. Aussi bien, l'éducation a fait des progrès considérables, il n'y a guère de famille qui n'ait pas quelque membre capable, non seulement de tracer l'échelle généalogique, mais qui devrait entourer les noms de leurs ancêtres, de leurs parents plus ou moins éloignés, des éloges qu'ils méritent. C'est une fausse humilité de tenir ces trésors cachés. La gloire de la patrie perd ainsi des nombreux fleurons; et le culte des ancêtres, "qui est la marque caractéristique des peuples, qui ne veulent pas mourir ", au lieu de se raviver, s'étiole et disparait.

Labruyère ([2]), a bien dit: " Combien d'hommes admirables, et qui avaient de très beaux génies, sont morts sans qu'on en ait parlé ! Combien vivent encore, dont on ne parle point, et dont on ne parlera jamais ! "

" L'homme cependant, ne peut mourir tout entier, et malgré tout, il doit laisser une relique de lui-même, dont nous ne pouvons oublier le prix. " ([3]). Ce qui reste de

---

(2) *Du mérite personnel.*

(3) L. Vergês.

lui, n'est-ce pas pour sa descendance le plus précieux héritage? Quel trouble on continue à s'imposer un peu partout, au sujet d'une succession bien argentée, et combien peu de cas on semble faire des exploits, des vertus de ceux qui nous ont légué leurs noms!

Ces faits glorieux touchent pourtant de bien près, notre chair et notre sang. L'idée démocratique qui agite les esprits a remplacé les plus beaux noms par d'autres de pure banalité, et a vilipendé des titres dont on n'étudie pas l'origine.

Pourtant notre pays est couvert d'une descendance déjà anoblie sur la vieille terre de France et qui doit avoir la juste fierté de sa noblesse terrienne, en un sens, supérieure à celle des fils de roi, parce que les ancêtres canadiens, n'ont pas simplement reçu leurs domaines par droit de naissance, mais ils les ont acquis par leur valeur chevaleresque dans une foule de combats, et surtout par la force de leurs bras à défricher, à labourer leurs terres. C'est ce qui nous à fait écrire ailleurs (1) : "Notre population a eu de puissants protecteurs parmi des hommes descendant de familles nobles de France,et aussi parmi ceux qui furent anoblis pour leurs services signalés. Des titres honorifiques furent décernés, non pour établir une distinction hautaine et exigeante, mais pour protéger l'action saine de l'habitant, l'encourager et l'éclairer au besoin. "

Les lettres de noblesse, accordées à un grand nombre

---

(1) *Sault-au-Récollet*, 255.

des aïeux par Louis XIV, entr'autres à Nicolas Juchereau de Saint-Denis et au Sieur Aubert de Lachenaye prouvent cet avancé. Celles du Sieur de Saint-Denis, mentionnent le fait que son père " fut l'un des premiers qui s'attachèrent uniquement et suivant ses intentions à faire des établissements considérables et à travailler au défrichement et à la culture des terres." ([5]).

Le roi fait la même remarque au sujet du Sieur Aubert de Lachesnay : " D'autant qu'il a employé, dit Sa Majesté, des sommes très considérables pour le bien et l'augmentation de la colonie et particulièrement au défrichement et à la culture, d'une grande étendue de terres, en divers établissements séparés, nous avons cru que nous devions le traiter favorablement et lui donner des titres de noblesse. " ([6]).

" Ceux qui, de nos jours, prononcent avec mépris ou indifférence le mot noblesse, a écrit Benjamin Sulte, sont trop enclins à se représenter les choses du moyen-âge ou des pays à moitié barbares. Rien de cela ne s'est reproduit parmi nous, il y a eu solidarité, attachement mutuel entre l'habitant du Canada et sa noblesse. Ne l'oublions pas, car c'est une des plus belles pages de notre histoire. ([7]).

C'est pour faire revivre le respect des Seigneurs, que nous avons écrit ce présent ouvrage. Il n'est pas

---

([5]) Faillon, *Histoire de la Colonie française*, III, 321.

([6]) Faillon, *Histoire de la Colonie Française*, 221.

([7]) *Histoire des Canadiens Français*, V, 102.

suffisant de conserver les portraits de nos ancêtres. Les plus jeunes surtout les regardent souvent sans connaître leurs noms, et finiront peut-être par les reléguer dans les mansardes comme des étrangers à leur race. Il faut quelque chose de précis, d'élogieux au sujet de la part que les aïeux ont pris dans la défense du pays, dans son administration, dans le déploiement des vertus religieuses et civiques. Le respect des pratiques religieuses, leur charité pour leurs censitaires et fermiers, leur zèle pour les bonnes oeuvres et la construction des églises, deviendront autant de choses sacrées, autant de modèles à suivre pour la descendance. Les enfants se passeront cet épitomé *de viris* ; oui, le mémorial de ceux qui, pour la plupart, ont tant peiné, pour laisser attachée à leurs noms la gloire de noblesse terrienne, de celle d'un sol capable de maintenir l'honneur de leurs foyers.

Remarquez : le sentiment de reconnaissance, la juste appréciation des mérites des aïeux, sont des devoirs que Dieu lui-même nous a imposés dès le fond des âges. Ouvrez le livre de l'Ecclésiastique et lisez les paroles suivantes : " Louons ces hommes pleins de gloire qui sont nos pères, et dont nous sommes la race. Ils ont été riches en vertus et ils ont gouverné leur maison en paix... et on les loue encore aujourd'hui pour ce qu'ils ont fait pendant leur vie. " ([8]).

Il s'agit donc ici d'un devoir; Dieu le mentionne, le prescrit. La patrie l'accomplit par l'érection de ses mo-

---

([8]) *Eccles.*, XLIV, 167.

numents sur les places publiques; le passant les admire, les aime et les salue. Les familles obéissent à l'injonction divine en élevant des mausolées au champ de leurs morts. Ceux des défunts les plus rapprochés de nous tiennent debout, les vieilles croix des anciens, des seigneurs, ont été rongées par le temps comme leurs os. Elles sont tombées, bien peu ont été relevées. Presque tous nos cimetières ont quitté le voisinage de nos églises. C'était pourtant si consolant, après avoir prié dans le temple, de s'agenouiller sur les tombes des vieux parents. Sous un prétexte hygiénique, il a fallu déranger les cendres chéries, elles gênaient les vivants. Combien d'ossements ont été relégués dans l'inconnu ! Et pourtant, écrivait naguère Emile de Saint-Auban : " au milieu des sépulcres, la race et l'individu rencontrent leur définition, et la terre entr'ouverte manifeste à nos regards les virtualités diverses de l'homme et de la patrie. L'âme clairvoyante fraternise avec la tombe; au fond, là-bas, tout au fond, elle aperçoit la racine de l'arbre dont un moment de la durée nous fait le feuillage éphémère, et qui, demain, quand nous serons, à notre tour, des feuilles mortes, poussera d'autres rameaux. "

En face des tombes effritées ou détruites des aïeux, il ne faut pas que tout nous échappe de leurs mérites, de leurs gloires; songeons donc, avec l'excellent écrivain Devaloux, " que nous sommes les effets d'une cause ensevelie, nous sommes la conclusion de ce qui git sous une dalle. ".

J'ajoute qu'il est de nécessité familiale, même patriotique, que les vertus des aïeux ravivent l'éner-

gie des survivants ; car le danger de l'oubli des beaux noms devient de plus en plus menaçant. Quelle déplorable apathie au sujet des pages ravissantes de notre histoire ! On ne s'aperçoit pas qu'en négligeant les branches de l'arbre national, il finit par mourir.

Devaloux, dit encore : " notre vigueur, prolonge les ancêtres ; nous les continuons comme l'heure continue l'heure. Nous sommes le réveil des humanités endormies. " [9].

Entendez bien ce mot réveil, car l'oubli est pire que la mort. Il faut s'en prémunir par le culte des aïeux. " Ce culte, a dit l'auteur de *La première famille française au Canada,* ce culte, qui relie la génération présente à celle qui n'est plus, exerce dans nos âmes une fascination salutaire. C'est tout un passé que l'on fait renaître, ce sont les disparus, les aimés qui dorment là, au loin, et qui reviennent enlacer nos âmes de leur bon souvenir. " [10]. En un mot, ce culte contribue à sauvegarder notre avenir comme peuple distinct, et, suivant le mot de Duvernay, " à nous rendre meilleurs. ".

Nous sommes heureux de féliciter M. l'abbé Azarie Couillard-Després d'avoir contribué avec succès à promouvoir ce culte par ses deux excellents ouvrages : *La première famille française au Canada,* et l'*Histoire des Seigneurs de la rivière du Sud.* " Saluons les premiers efforts de cette jeune plume en reconnaissant l'im-

---

(9) *La Croix* de Paris, 28 novembre 1912.

(10) Révérende Mère Sainte-Hélène du Bon-Pasteur, Québec.

mense mérite de ses recherches. Quel beau modèle à suivre pour tant d'autres prêtres qui pourraient si facilement charmer leurs loisirs en compulsant les archives des vieilles paroisses qu'ils dirigent! Ce serait autant de faisceaux de gloires nationales et d'épisodes de tous genres qui seraient mis au jour et augmenteraient nos documents historiques.

L'église a toujours béni et encouragé les efforts des annalistes et des historiens judicieux. Elle n'a pas voulu que les gloires de ses enfants fussent relégués dans l'oubli. Les précieuses et innombrables archives du Vatican sont là pour le prouver. Dans notre pays, nos premiers religieux, en dépit de leurs rudes travaux apostoliques, ont décrit les faits les plus marquants du berceau de la Nouvelle-France, au point de vue religieux, civil et scientifique. Il s'ensuit qu'aucun littérateur ne peut éditer un livre historique qui nous concerne, sans s'inspirer et se documenter dans les fameuses relations des Jésuites et dans celles de nos communautés religieuses.

Tous les exploits des fondateurs de la colonie, la vaillance des ancêtres, ont toujours été si intimement unis à notre Sainte-Eglise, si généreusement soumis à ses lois, si fidèles à ses principes, qu'il n'y a jamais eu, jusqu'à la conquête, qu'une seule et même famille religieuse. Les Seigneurs y jouaient un rôle vertueux et prépondérant. Ces Seigneurs ne faisaient qu'un avec leurs censitaires, participant à tous leurs travaux, mêlant leur sang à celui de leurs tenanciers au champ de bataille, leurs sueurs à leurs sueurs dans le défriche-

ment des forêts et au socle des charrues. Voilà pourquoi aucun des noms de ces preux ne devrait être ignoré. Les monographies de paroisses, où tous les clochers ont été témoins de tant de valeur civile et religieuse, les biographies, les généalogies, en se multipliant à l'envie, enseigneront à la descendance que leurs origines sont d'autant plus dignes de toute leur admiration, qu'elles ont été la parfaite réalisation du mot prophétique du Père Vimont, à la Pointe-à-Callières. Le grain de séneve a produit un grand arbre, enraciné dans l'empire des morts, dont Dieu a béni les fruits, parce que sa ramure a toujours tendu vers les cieux.

Inutile de dire que l'épiscopat canadien a suivi avec un intérêt constant les efforts de nos écrivains et qu'il a encouragé leurs travaux par de nombreuses approbations. Nous ne mentionnons ici que celles publiées en tête d'ouvrages qui se trouvent comme apparentés avec le nôtre — tels que *Les Ursulines des Trois-Rivières,* les deux volumes de M. l'abbé A. Couillard-Desprets, et l'*Histoire de la Baie Saint-Antoine* — due à la plume de M. l'abbé J.-E. Bellemare.

Le 8 novembre 1887, Sa Grandeur Mgr Laflèche accueillait avec grande faveur l'*Histoire des Ursulines des Trois-Rivières,* rédigée avec un talent remarquable par une religieuse dont le nom restera caché, mais dont les pages perpétueront la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent aux gloires les plus pures de la patrie. Voyez comme la parole de cet illustre évêque confirme bien ce que nous avons dit des avantages d'annales de ce genre. " L'histoire, écrit Sa Grandeur, de votre commu-

nauté, comme celle des autres communautés religieuses du Canada en général, est certainement le plus bel éloge que l'on puisse faire de nos pères dans la foi. Elle nous explique cet esprit de religion, cette grande moralité, cette douce urbanité qui ont caractérisé le peuple canadien jusqu'à nos jours, et que les étrangers ont remarqués et loués tant de fois.

"Rien de mieux pour perpétuer ce précieux héritage de nos ancêtres et le transmettre aux nouvelles générations que de leur en exposer ainsi la beauté, et de leur en faire apprécier l'inestimable valeur.

" L'étude de l'histoire m'a toujours paru l'une des plus agréables et en même temps l'une des plus utiles que l'on puisse proposer à la jeunesse, par les précieux enseignements qu'elle nous donne, et par la vue de cette action constante de la Providence qui dirige tous les événements humains pour sa grande gloire et notre plus grand bien. " ([11]).

Nous tenons à citer les paroles de l'annaliste distinguée ; elles confirment si bien celles de Sa Grandeur : " Passons, dit-elle, à un groupe d'élèves bien chères à nos mères, ; les enfants des premiers habitants des Trois-Rivières. Eprouverez-vous, chères lectrices, autant de bonheur que nous en avons eu nous-mêmes, en parcourant ces listes de noms chers à la patrie et à nos coeurs. La plupart de nos élèves y trouveront celui d'un ancêtre, d'un aïeul vénéré, puis à une époque plus rap-

---

([11]) *Les Ursulines des Trois-Rivières*, I, VII.

prochée de nous, celui d'une mère, d'une tante, car ce sont les générations entières qui sont venues tour à tour s'abriter au foyer de Sainte-Ursule, et y puiser avec le goût de la piété et de la vertu, les premiers éléments de la science. " [12].

Mentionnons en passant le fait historique que " Mlle Marie Raisin, venue de France avec la Soeur Bourgeois, avait été envoyée aux Trois-Rivières dès l'année 1661, par Mgr de Laval, pour seconder les vues des pères de famille qui désiraient des institutrices pour leurs filles. " [13]. Mais ce qui intéressera davantage les descendants Trottier, en parcourant la liste des premières élèves des Ursulines trifluviennes, sera d'y trouver le nom de Josephte Trottier de Beaubien, fille du Sieur Michel Trottier, seigneur de la Rivière-du-Loup (Louiseville) et d'Agnès Godfroid de Linctot, plus tard, religieuse du monastère.

Elle prit le nom, au jour de sa profession, de Soeur Marie du Sacré-Coeur de Jésus. [14], et mérita, par ses éminentes qualités d'être choisie pour la première supérieure locale.

" C'était le 21 novembre 1731, raconte l'annaliste, le R. P. P.-A. Quintal, récollet, notre supérieur depuis 1727 présidait aux élections de la première supérieure locale. Les suffrages se réunissaient en faveur de la mère J.

---

(12) *Les Ursulines des Trois-Rivières*, I, 183.

(13) *Les Ursulines des Trois-Rivières*, I, 184.

(14) *Histoire des Ursulines des Trois-Rivières*, I, 187.

Trottier du Sacré-Coeur, et le son joyeux des cloches, pendant le chant du *Te Deum,* invita toute la famille claustrale à venir rendre ses hommages à une mère qu'elle s'était choisie et qui désormais saura la conduire dans les luttes de chaque jour. Elle était née d'une des familles les plus considérables du pays; son père était Michel Trottier, sieur de Beaubien, seigneur de la Rivière-du-Loup (Louiseville), et sa mère Agnès Godefroy. "

Nous verrons un peu plus loin ce qui concerne le quatrième seigneur de la Rivière-du-Loup, le sieur Michel Trottier de Beaubien.

Deux de ses filles, Josephte et Marie-Françoise, Mère Trottier du Sacré-Coeur, première supérieure locale; la seconde portant en religion le nom de son père, Soeur Michel, étaient entrées au monastère, et, y persévérèrent dans les vertus les plus édifiantes.

Elles étaient les arrière-petites-filles de Jules Trottier, venu du Perche aux Trois-Rivières, vers 1646 avec Gilles Trottier., Ce dernier n'avait que deux filles, Marie-Catherine et Marguerite. Elles entrèrent toutes deux à la Congrégation de Notre-Dame; Marie-Catherine prit le nom de Soeur Saint-François et Marguerite, celui de Soeur Saint-Joseph. Elle devint la cinquième supérieure de son institut ([15]).

On le voit, elles furent les prémisses de l'oblation religieuse d'une famille canadienne, imprégnée des sacri-

---

([15]) 1723 à 1729.

fices, des vertus et des mérites des premiers enfants du berceau de Ville-Marie. Marchant en tête de cette phalange de filles consacrées à Dieu, filles de notre race; leur nombre augmenta de la noble recrue des Ursulines des Trois-Rivières, de Québec, des Hospitalières, des Soeurs Grises de Montréal et de presque toutes nos communautés qui surgirent par la suite, à la consolation de l'Eglise et à l'honneur de la patrie.

L'âme prophétique, de Salomon, dans le lointain des âges chantait déjà leurs vertus ([16]) : " O combien est belle la race chaste lorsqu'elle est jointe à l'éclat de la vertu! Sa mémoire est immortelle, et elle est en honneur devant Dieu et devant les hommes. On l'imite, quand elle est présente, et on la regrette lorsqu'elle s'est retirée; elle triomphe et est couronnée pour jamais comme victorieuse après avoir remporté le prix dans les combats pour la chasteté. " Le monde, explique D'Allioli, peut tourner la vertu en dérision, et même la persécuter; il ne saurait lui refuser son estime, et, au fond, ne pas l'admirer. ".

" Vous, s'écrie Annunziata, qui rêvez d'immoler chacun des instants de votre vie aux pieds du Roi des vierges, vous qui rêvez, de consoler ceux qui souffrent, ceux qui pleurent, ceux qui peinent en leur montrant le crucifié qui a tant souffert, pleuré, peiné pour eux, vous qui, voulez au ciel faire partie du cortège de l'agneau, O fleur

---

([16]) *Sagesse*, IV, 1-2.

du cloître, vous avez choisi la meilleure part; elle ne vous sera pas enlevée. " ([17]).

Aussi bien, en Canada, presque toutes les vieilles familles ont donné des filles aux cloîtres et aux couvents. De nouvelles théories continuent à défiler devant nos yeux. Que dire de la phalange sacerdotale si nombreuse et si admirablement fournie de membres éminents, par leur science et leurs vertus, que Rome a pu si tôt placer sur tous les trônes épiscopaux du Canada, à mesure que le salut des âmes l'exigeait ! Tous ces hommes de Dieu se sont immolés pour le bien-être du pays. Ils se sont faits défricheurs, maîtres d'écoles,éducateurs, guerriers au besoin, comme les célèbres missionnaires, Daniel, jésuite, François Picquette et Michel Guay, sulpiciens. Ont-ils réussi? Demandez aux historiens protestants Bancroft et F. Parkman; ils vous répondront par leurs plus belles pages qui raviront votre patriotisme. Oui, partout, le prêtre canadien a suivi ses colons, ses défricheurs; nos évêques en implantant partout des clochers, ont créé des centres d'union, non seulement dans la vraie foi, mais ils ont favorisé tous les progrès des sciences et des industries, en fondant des collèges, des couvents d'où nos hommes célèbres et nos douces mères sont sortis. Il n'était donc pas étonnant que Mgr Bégin, archevêque de Québec, en félicitant M. l'abbé Couillard, lui dise: " L'histoire de nos vieilles familles, de nos anciennes paroisses, est toujours d'un intérêt palpitant. L'esprit de foi, de religion profonde qui ani-

---

([17]) *Revue littéraire et religieuse*, février 1913.

mait nos braves ancêtres nous édifie, nous pénètre de respect et de vénération pour leur mémoire.

Aussi bien, Mgr Bruchési, toujours appréciateur émérite des nobles élans, disait au même auteur : " Les leçons du passé, quand elles sont, comme celles de nos annales, toutes vivantes et toutes palpitantes de patriotisme et de foi, doivent être conservées et proposées en exemples ; car c'est de nos plus pures traditions nationales que vivent toujours nos meilleures aspirations comme race et comme peuple. "

Ah ! les âmes des aïeux ont dû se réjouir au ciel, de voir que leur berceau, la plage des premiers efforts, ont eu enfin l'honneur, et le bienfait d'une juste appréciation !

Mgr J.-S.-H. Bruneault n'a pas tardé à reconnaître le mérite de l'*Historien de la Baie-Saint-Antoine*, dans les termes suivants : " Les paroissiens, lui écrivit Sa Grandeur ([18]), toujours reconnaissants, aimeront à garder bon souvenir de leur aimable curé actuel, qui n'a épargné ni son temps, ses peines, ses pas et ses démarches, pour arriver à retracer avec grande fidélité, et jusque dans leurs moindres détails, les événements qui se sont déroulés chez eux, depuis deux siècles et au-delà. Pour eux, votre travail sera le livre d'or de la famille ; on aimera à le parcourir, le soir, au coin du feu, dans les réunions intimes. Chacune des pages qu'ils feuilleteront leur apprendra davantage combien la vie frugale et si

---

([18]) *Histoire de la Baie*, IX.

laborieuse des vieux Canadiens-français est propre à élever l'âme et fortifier les coeurs. ".

Plusieurs leçons ressortent donc de l'étude de l'*Histoire Canadienne.* Labruyère, dans ses caractères du mérite personnel, écrivait naguère des paroles que les descendants de nos meilleures familles devraient sérieusement méditer : " Si la noblesse est vertu, elle se perd par tout ce qui n'est pas vertueux ; et si elle n'est pas vertu, c'est peu de chose. ". Ajoutons avec le même auteur : " Il faut suer, veiller, fléchir, défendre, pour avoir un peu de fortune ou la devoir à l'agonie de nos proches. "

Oui, devoir la fortune à l'agonie de leurs pères, a été pour une foule de fils de nos meilleures familles une déplorable infortune, et, c'est à eux que s'applique le mot resté célèbre de Dupanloup : " Que de gens ont été écrasés sous le poids de gloire de leurs noms ! " ([19]).

Terminons ce chapitre par le sage conseil de Léon Ollé-Laplume : " N'avoir qu'une vie unie, médiocre, sans grandes fautes, je le veux bien, sans secousses, sans crises violentes, mais oisive, inutile, c'est un mal. Il faut voir que c'est un mal, et le sentir, et se le dire, et le dire à tous. Une vie languissante, inoccupée, encore que correcte, et, pour ainsi dire innocente, est très certainement mauvaise. C'est une vie manquée. ".

Or, il ne faut pas qu'aucune vie soit manquée ; ce qui arrive quand on se fie trop à des ressources dues aux mérites et aux travaux des ancêtres, et qu'on ne met

---

([19]) *Oraison funèbre* de Pimodan.

pas à profit, par un travail soutenu, les aptitudes attachées, par la grâce de Dieu, aux meilleures races.

Au surplus, chaque page de notre histoire prouve que l'Eglise a soutenu tous les efforts d'agrandissement spirituel et matériel, nos citations ont confirmé ce fait. L'église canadienne n'est pas, comme on a osé le proclamer à certains jours, l'adversaire acharné de toute initiative, courbant sous son autorité suprême les intelligences et les volontés, pour prévenir tout effort créateur ([20]) "toute innovation individuelle et nationale ". Non, l'Eglise catholique n'est pas cela, et nous le savons mieux que d'autres, nous, qui y vivons et voulons y mourir. Elle n'entrave pas les initiatives, mais elle les dirige ; elle n'éteint pas les enthousiasmes, mais elle leur donne un but digne d'eux. "

Ajoutons avec Victor Ardenais ([21]) : "Si nous aimons le passé, c'est parce que, dans une large mesure, nous en sommes tributaires, nous lui devons les plus vénérables de nos traditions, les plus nationales de nos coutumes. Nous voulons faire revivre le passé, non pas tel qu'il était — ce serait chimérique—mais adapté à nos moeurs, à nos conditions de vie actuelles. Ainsi nous aurons dans notre vie de la continuité, de l'unité surtout ; le présent préparant l'avenir en s'appuyant sur les expériences du passé. "

Et alors, que sera demain ? Demain, s'écrie M.

---

(20) Emile Faguet, *Aux écoutes de la France qui vient.*

(21) Feuilleton de *La Croix* de Paris, 26 janvier 1913.

Rioux [22]. Mais, il me semble qu'un demain splendide, digne des plus belles époques de notre histoire, dort en ce moment dans les sillons de la patrie. "

Pour faire surgir ces fleurs des meilleures espérances, il nous semble, qu'il n'y a rien de plus efficace que le culte des ancêtres, le souvenir de leur endurance au travail et l'imitation de leurs vertus.

---

(22) *La Croix* de Paris, 23 janvier 1913.

II

NOBLESSE TERRIENNE

....

" Le père mort, les fils vous retournent le champ,
" Deçà, de là, partout ; si bien qu'au bout de l'an,
" Il en rapporta davantage.
" D'argent, point de caché. Mais le père fut sage
" De leur montrer avant sa mort,
" Que le travail est un trésor. ".

(LAFONTAINE, Liv. V, p. 9).

Le travail a été le trésor des ancêtres canadiens. A force d'énergie, la plupart d'entr'eux ont pu acquérir des seigneuries, en léguer à leurs enfants, et ajouter à leur nom familial, celui qui leur rappelait un précieux souvenir du pays d'origine de la douce France, ou bien encore un nom descriptif des endroits où ils avaient réussi à asseoir leurs foyers.

C'est ainsi qu'Antoine Trottier, fils de Jules, ou Julien, étant devenu un des censitaires les plus impor-

tants d'une des seigneuries des Jésuites, à Batiscan, apparaît sous le nom de Antoine Trottier de Ruisseau, aux actes notariés. Par la suite, d'autres membres de la famille Trottier donneront des noms terriens de leur choix aux seigneuries qu'ils pourront acquérir, comme les Michel Trottier de Beaubien, à la Rivière-du-Loup (Louiseville), Trottier de Pombert, frère du précédent, les Desaulniers, les Des Rivières, les Desaulnets, Trottier-Lacombe, Trottier-Labissonnière ([2]), etc., etc.

M. Rameau, de Saint-Père, un de nos sincères amis de là-bas, comme aussi, écrivain distingué de son temps, a donné une explication claire de la noblesse terrienne, dans son livre : *Une colonie féodale en Amérique.* ([3]).

" Chaque seigneurie, chaque fief petit ou grand, eut pour dépendances : 1o Les domaines et terres appartenant directement au seigneur, et exploités en régie ou à moitié ; 2o les terres fermes accensées, appartenant soit à des feudataires de liberté ancienne, soit aux représentants des serfs affranchis. Ces dernières devaient au manoir l'aveu de foi et hommage et une rente foncière qui variait de 1 sol à 5 sols par arpent. "

Puis l'historien trace comme suit l'échelle féodale des temps anciens : " Dans cette série graduée, les ma-

---

([1]) *Annale des Ursulines des Trois-Rivières*, table I.

([2]) En tête de la brochure sur le *Régiment de Carignan*, envoyé à l'auteur, Benjamin Sulte écrivait : " Julien Trottier, du bon pays du Perche, ancêtre des Beaubien, était arrivé aux Trois-Rivières, dix années avant les soldats de Carignan—c'est un titre de noblesse.

([3]) *Une colonie féodale*, Intr., XIII et suivantes.

nouvriers, désiraient devenir métayers ; les métayers désiraient devenir tenanciers censitaires, c'est-à-dire, propriétaires de quelqu'une de ces portions du sol inféodées à titre de rente à un fief quelconque ; les tenanciers et les bourgeois urbains désiraient plus vivement encore acquérir quelqu'un de ces arrière-fiefs, dont *ils ajoutaient le nom au leur,* ou tout au moins *à celui de leurs enfants* (une grande partie de la noblesse actuelle n'a pas d'autre origine) ; enfin les seigneurs titulaires d'arrière-fiefs et les bourgeois très riches cherchaient à s'approprier un fief supérieur, une véritable seigneurie qui, même *non titrée,* introduisait leur famille dans le monde des gentils-hommes. " ([1]).

On le voit, c'était l'amour du sol qui captivait les esprits, l'idée de propriétaire prévalait partout et poussait à l'acquisition de terrains aussi vastes que possible, auxquels la loi, la coutume permettaient d'ajouter au nom de sa famille celui du petit royaume conquis par le mérite ou acheté avec ses épargnes. Si le roi voulait récompenser, il accordait des titres avec écussons et devises.

C'était alors des seigneuries titrées, comme celles des Couillard, Boucher, Jean Godfroid, Charles Lemoyne, Simon Denis, etc.

" Quant aux Canadiens, écrit Benjamin Sulte, qui furent anoblis ou que la profession des armes nous fait

---

([1]) *Revue des Ordres des rois de France,* Ordre de Saint-Louis, 1-127.

connaître, tels que Le Moyne de Maricourt, Boucher de Niverville, Hertel de Cournoyer, Godfroid de Roquetaille, Trottier de Beaubien, Sabrevoye de Bleury, il y a lieu de croire qu'ils avaient emprunté ces noms à des localités ou à des familles de France dont ils tenaient à conserver le souvenir. ". ([5]).

N'oublions pas qu'il était indispensable de faire vérifier ses titres de légitime possession terrienne pour obtenir les faveurs royales. Ces faveurs étaient comme rivées au sol portant un nom ancien ou nouveau, afin que la descendance fut désormais assurée de pouvoir se les passer de main à main. Il est facile de comprendre les avantages de ce système féodal prolongés dans la Nouvelle-France par l'illustre Colbert et l'intendant Talon. C'était un moyen de remédier aux désastres des seigneurs de France, qui pouvaient ainsi garder leurs noms et de permettre à des hommes de courage et de vertu de se façonner des domaines plantureux et pleins de promesses, en y attachant leurs noms de familles et de noblesse terrienne, afin de les passer à leur descendance.

Les nobles qui nous vinrent de France, tout en gardant leurs beaux noms, dûrent quand même acquérir ou recevoir en reconnaissance de services signalés, un fond de terre, pour y appliquer leurs titres de noblesse. Qu'ils fussent seigneurs de haut parage ou de seigneurie inférieure, la loi féodale l'exigeait. Aussi bien c'était le système le plus judicieux de récompenser le mérite, en

---

([5]) *Histoire des Canadiens-Français*, v, 103-105.

le fixant sur un sol de perpétuité, et aussi d'assurer l'inviolabilité des généalogies. La fameuse particule " de " était donc un prix d'excellente application aux vertus indispensables pour assurer l'honneur et le succès des foyers et de la patrie, comme aussi pour distinguer les familles et empêcher le mélange des noms.

Il n'y a pas très longtemps, qu'on rie de cette coutume féodale et qu'on a effacé cette particule des plus beaux noms, et quelle difficulté on éprouve déjà à tracer une généalogie, que sera-ce dans cinquante ans ? Les idées démocratiques, d'égalité, se sont infiltrées partout. Ce n'est pas assez pour un grand nombre de descendants de nos meilleures familles canadiennes d'avoir perdu, souvent par leurs excès, la terre de leurs aïeux, ils veulent encore ignorer et perdre la gloire de leurs noms.

Les nobles français établis ici, furent la plupart des officiers de régiments licenciés, et surtout de celui commandé par M. Salières. Ils réussirent par leur vaillance à dompter les Iroquois. Plusieurs acceptèrent de vastes concessions de terre que le roi leur fit offrir en récompense de leurs services. Leurs noms sont attachés à nos plus belles plages comme à nos plus chers souvenirs.

Mettons en tête le héros de Monongahéla, Daniel H. M. Liénard de Beaujeu, chevalier de Saint-Louis. Il était commandant au Détroit, à Niagara (1750), et au Fort Duquesne (1755). Il défit le général Braddock qui était à la tête de 2,000 hommes. Son triomphe lui coûta la vie. Son frère Louis-Liénard, sieur de Villemande, se distingua sous Carleton, lors de l'invasion américaine

(1775). On connaît les liens qui ont uni les familles de Gaspé, Beaujeu et Beaubien, par les mariages des filles et petites filles de Philippe-Aubert de Gaspé.

Ajoutons à ces noms ceux de noblesse ancestrale de l'ancienne mère-patrie et qui vinrent grossir les rangs de notre noblesse terrienne du Canada, comme les MM. de Saint-Ours, Pécaudy de Contrecoeur, d'Orvilliers de Saint-Romain, de Vallerenne, Marquis de la Valterie, Morel de la Durantaye, des Jardy de Cabanac, de Saint-Castin, Couillard de Beaumont, canadien, auxquels il faudrait ajouter une foule d'autres noms glorieux et qui nous sont chers, comme les Jean-Baptiste Deschamps des Boishébert, seigneur de la Bouteillerie, Rivière-Ouelle, devenu Seigneurie de Pierre Casgrain. Sa petite fille Justine, fille de Mme Letellier de Saint-Just, née Sophie Casgrain, devint l'épouse de Jean-Baptiste Dupuis, descendant des Couillard, et par conséquent de Louis Hébert. Quoique pharmacien distingué, ce dernier doit être considéré comme le premier patron des agriculteurs canadiens, puisqu'il ne dédaigna pas de cultiver à la bêche, les dix arpents de terre qu'il eut tant de peine à obtenir des Cent Associés.

Mais l'héroïque cultivateur réussit, et, sur ses instances, le duc de Ventadour, à la date du 26 janvier 1626 lui accorda son titre de propriétaire et de noblesse terrienne des plus mérités :

" Henry de Lévy, duc de Ventadour, pair de France, lieutenant-général pour Sa Majesté très chrétienne, au gouvernement de Languedoc et vice-roy de la Nouvelle-

France. A tous ceux que les présentes verront: Salut. Savoir faisons que Louis Hébert, l'un des sujets et habitants au sus-dit pays de la Nouvelle-France, nous a fait dire et remontrer que depuis plusieurs années il a souffert de longs et pénibles travaux, périls et despenses, supporter sans intermission à la descouverte des terres du Canada et qu'il est le chef de la première famille française qui ait habité avec sa famille jusqu'à présent, laquelle il a conduit avec tous ses biens et moyens qu'il avait à Paris, et tout quitté ses parents et ses amis, pour donner commencement à une Colonie et Peuplade chrétienne en ces lieux qui sont privés de la connaissance de Dieu," etc... avons jugé à propos d'accorder des lettres de nobilité... aux enfans nais et à naître... à perpétuité...

Le motif de la fondation de Champlain, plus tard de Maisonneuve, rêve, je devrais dire inspiration de M. Olier, de M. de la Dauversière, de tous les membres de la Compagnie de Montréal, de la Compagnie de Saint-Sulpice, étaient bien de donner commencement à une colonie, avant tout évangélisatrice, et pour mieux réussir, à une colonie, de défricheurs courageux et persévérants, qui méritait non seulement des titres honorifiques, mais des parchemins attestant que la noblesse de leurs efforts serait inféodée au sol qu'ils voulaient féconder de leurs sueurs, et de leur sang, au besoin.

" Dans ces fiefs seigneuriaux et ruraux, taillés sur le modèle de ceux de leur patrie, d'après la judicieuse appréciation de M. Rameau ([6]), les ancêtres comptaient

([6]) *Une colonie féodale*, Int., XVII.

établir leurs familles dans un manoir central, autour duquel ils installeraient sur des fiefs sous-concédés, des familles de cultivateurs, dont les fermes, accensées à rentes comme elles l'étaient en Europe, eussent formé l'ensemble du district seigneurial; l'ensemble de ces seigneuries, inféodées elles-mêmes à un fief principal ou groupées sous la direction immédiate d'un gouverneur royal, devait former une province nouvelle du vieux pays (*old land*). Il est facile maintenant de bien concevoir quel fut le vrai caractère de la colonisation au dix-septième siècle: c'était une fondation de famille à longue portée; on ne lui demandait guère, dans le présent, que la production des denrées communes, le vivre; mais on en espérait, dans l'avenir, de grandes facilités pour l'établissement des enfants, et l'expansion rayonnée de la famille autour du foyer domestique. Les chefs cependant, les promoteurs de l'émigration, y cherchaient surtout une existence honorée et une assiette fortement établie dans la hiérarchie sociale, pour eux-mêmes et pour leur postérité. "

C'est ainsi que le droit loyal et fier de la propriété a passé les mers, et est venu s'enraciner sur nos plages canadiennes. Dès que les aspirations des mines et du trafic des fourrures, maîtrisées et tenues dans de justes bornes, permirent aux fauteurs agricoles de la première heure, d'agrandir leurs jardinets, d'abattre la forêt et de creuser de vastes sillons, les cultivateurs surgirent de tous côtés. Comme une armée victorieuse, après un combat persévérant, ils s'établirent, grâce à la paix et à leur concorde, par la vaillance de leurs bras, sur leurs terres, ayant des redevances si minimes, qu'ils purent construi-

re leurs manoirs et leurs résidences si bien acclimatés, qu'on admire encore de nos jours.

En vérité, ces vieux murs, heureusement debout en certains endroits, commandent la vénération, surtout quand on se rappelle les vertus qui y ont été pratiquées, comme aussi la gloire des combats d'antan, qui les ont ennoblis.

La Mère de l'Incarnation, une de nos plus saintes femmes, et qui s'est si généreusement identifiée au progrès de notre pays, après avoir vu de son regard prophétique son Québec tant souhaité, avait donc raison de prédire : " que l'on peut faire en ce pays un royaume plus grand et plus beau que celui de Franec. C'est le sentiment de ceux qui disent s'y connaître. ".

De telles paroles ne diminuaient en rien les gloires de sa patrie, puisque c'était la France qui implantait sur le sol canadien ses croyances salutaires, ses lois féodales modifiées et jamais exclusives, en envoyant ses pères, ses meilleurs apôtres, religieux et prêtres séculiers, secondés par ses plus héroïques filles. C'était s'assurer la paternité d'oeuvres, de succès et d'honneur que les historiens de toute croyance et de toute nationalité sont forcés de raconter avec le plus profond respect.

Citons une belle page de notre fameuse annaliste P. G. Roy ; elle nous fera comprendre davantage les prérogatives inhérentes aux terres des aïeux.

" On appelait au moyen-âge, où tout, jusqu'à l'air, était inféodé, un franc-homme, celui qui n'était soumis à

aucune redevance. L'histoire rapporte que l'empereur Frédéric Barberousse,l'un des souverains les plus remarquables et les plus puissants qu'ait eu l'Allemagne(1152-1170), allant guerroyer contre Notre Saint-Père le Pape, parcourait, à la suite d'une grande armée, les plaines de la Lombardie. Les populations, se courbaient sur le passage du grand empereur qui, entouré d'un brillant état-major, recevait avec hauteur les hommages.

Tous se prosternaient, moins cependant un vieillard qui, debout sous un chêne, les bras croisés et tenant haut le regard, refusait l'hommage à Barberousse. Informé du fait, ce dernier, irrité pique des deux vers le vieillard et lui demande d'une voix terrible :

— Qui es-tu toi qui me refuse la foi ?

— Un franc-homme! répondit le vieillard.

— De qui relèves-tu ?

— De Dieu et de ma terre.

— Passons, dit l'empereur, cet homme est plus grand que moi !

Eh bien, lecteur, ce franc-homme, libre comme l'air, qui ne relève que de Dieu et de sa terre, c'est le cultivateur canadien d'aujourd'hui. Devant cet homme, passez, grands potentats, il est plus puissant que vous. ([7]).

Oui, c'était bien cela, au temps où là-bas comme chez nous, le rôle des seigneurs était compris et pratiqué avant tout, pour favoriser la colonisation, pour prolon-

---

([7]) *Bulletin des Recherches Historiques*, Août 1911.

ger les familles, sur des domaines acquis légitimement et marquer du sceau royal, ayant droit à foi et hommage, de haute et basse justice. C'était tout un prestige, et l'on comptait avec ces hommes entourés de nombreux propriétaires, de fiefs sous-concédés, même de fermiers-qui tous relevaient d'eux et étaient dépendants, tributaires. Quelle somme énorme de liberté ces seigneurs possédait, elle égalait toute l'étendue de leurs domaines!

Le roi, ou son conseil souverain, étaient là pour les défendre, du moment qu'ils ne sortaient pas de leurs attributions des honneurs qui leur étaient dûs; ils étaient inviolables.

C'est que leurs noms exprimaient leur état, et la devise de leurs armes était comme l'étendard de leurs familles et de leurs censitaires. L'Angleterre, toujours si conservatrice, a gardé ce précieux état de chose, c'est pourquoi, elle est encore entourée du respect, de l'affection de ses grands censitaires qui, eux aussi détiennent à leur service leurs subalternes. N'est-ce pas là une force morale au moins aussi appréciable que ses nombreux bataillons et sa marine la plus puissante du monde ?

En France, aux Etats-Unis, ici même, l'organisation seigneuriale a été détruite; aussi l'agriculteur a perdu la noblesse de son état. La poussée de la jeunesse s'est accentuée de plus en plus vers les grands centres; les professions libérales s'encombrent de plus en plus, et la Société des habitants, mise jadis en honneur par un des plus insignes bienfaiteurs de la patrie, le sieur Boucher de Boucherville, est tombée en discrédit. Il n'y a pas

jusqu'au nom " habitant " qui est lancé avec mépris, parce qu'on ne le comprend pas et que l'on ignore encore plus ce qu'il voulait dire, quand les ancêtres étaient les rois de leurs terres. Essayez de rebrousser chemin ! Que d'énergies ont été déployées en vain ! C'est que l'union des petits propriétaires avec les grands a été rompue. Eux-mêmes ont cessé de donner le meilleur exemple; il ne leur reste que leur nom plus ou moins intact, mais qui ne leur dit pas grand chose; tous les prestiges sont évanouis.

Il sera donc toujours vrai de dire que la terre légitimement acquise et cultivée avec amour a été la plus belle garantie de conservation des souvenirs et des noms, sous notre régime féodal. Au surplus, c'était la manière la plus efficace de coloniser, car, comme M. Rameau l'a écrit ([8]) : " Le seigneur, à vrai dire, n'était au Canada que l'entrepreneur du peuplement d'un territoire donné. Il avait des motifs puissants pour bien choisir son personnel et soutenir ses colons dans leurs établissements, par son bon vouloir, sous toutes les formes, conseils, direction et même secours matériels. Enfin, entouré de la population inquiète et hostile des Indiens, il formait un point d'appui armé, propre à abriter, défendre et concentrer les colons dans les moments critiques. " Or, ces moments de dangers, de sauvage surprise, d'appréhension de férocité et de carnage, ne cessèrent complètement que vers 1702. Jugez par-là du courage et du travail persévérant des seigneurs et de leurs censitaires,

([8]) *La France aux colonies*, II, 15.

comme aussi de la force de cette cohésion, unissant toutes les familles et tous les bras pour défendre le sol de la patrie.

" On a dit que nos ancêtres étaient fils de soldats, a écrit Benjamin Sulte. Il faudrait s'entendre sur le mot *soldat*. Nos colons étaient tous cultivateurs. L'incurie du gouvernement français les a obligés à prendre les armes pour se défendre. Avec des soldats, on ne fait pas de cultivateurs, mais avec des cultivateurs, on fait des soldats. Nous ne sommes fils de soldats que parce que nos ancêtres ont été obligés de se battre. ".

La plupart des seigneurs avaient dans leurs manoirs des armes de défense, des petits canons, dont un certain nombre sont restés, sans qu'on se préoccupât du noble emploi qui en avait été fait.

Dans toutes les seigneuries, il y avait des corps de milice sédentaire, les habitants suivaient les ordres de leurs commandants.

" En 1756, suivant M. T. Chapais ([9]), la milice du Canada s'élevait à 14,000 hommes. Mais, excepté à la fin de la guerre, quand la crise finale approchait, il n'y eût jamais plus que 4,000 miliciens en service actif. Au siège de William-Henry, en 1757, il y en eut 2,980. Après la bataille de Carillon, en 1758, environ 2,400 furent envoyés au Lac Champlain. " Généralement, ajoute, l'auteur de *Montcalm,* on ne pouvait les tenir à l'année durant toute la campagne, car, après trois ou quatre semai-

---

([9]) *Montcalm,* 82.

nes, il fallait les renvoyer dans leurs paroisses pour les récoltes. ".

Pendant l'absence de leurs hommes, les épouses allaient au champ, espoir de la moisson, pendant que leurs époux allaient au champ d'honneur, et souvent n'en revenaient pas.

Certaines gens ont voulu confondre nos habitants, cultivateurs, si braves à la guerre et si courageux au travail, avec les paysans de France ; non, non. Du témoignage de canadiens anciens et modernes, ces habitants, pour la plupart propriétaires importants, et leurs épouses, ne peuvent être comparés aux paysans de France, que par certains usages similaires aux nôtres, par les pratiques religieuses, là où il en reste, pas même par la belle langue française que nos habitants parlent beaucoup mieux qu'eux.

M. l'abbé Bellemare ([10]) a eu parfaitement raison d'adopter l'interprétation de Benjamin Sulte, du mot *Habitant.* " Il a une toute autre portée que celle que lui assigne l'Académie. Chez nous, nous ne pouvons lui refuser sa place. C'est un terme canadien, il faut qu'on l'accepte, il faut qu'il reste, car il ne saurait être remplacé par le mot *paysan* puisque nos cultivateurs n'ont aucune ressemblance de situation ou de caractère avec le paysan d'Europe. ".

Il faut donc admettre qu'une réforme de la mentalité et des paroles s'impose.

Quand naguère, le seigneur Casgrain, recevait au

([10]) *Histoire de la Baie*, 405.—Benjamin Sulte.

jour de l'an la visite de ses censitaires, il ne manquait jamais de recommander à ses enfants d'être aimables et polis envers eux tous, car, disait-il, " c'est à eux que je dois ma vie et le succès dans mes affaires. ".

Ces paroles n'étaient que l'écho du langage de tous les seigneurs du pays.

Il y avait, à cet heureux temps des coeurs unis par l'amour pur et sincère, fortifiés par une même croyance et par les pratiques religieuses fidèlement observées. Les plus âgés parmi nous ont pu constater dans leurs jeunes ans que leurs parents-seigneurs trouvaient là la garantie de leur bonheur et de leurs succès. C'est ce qui a fait écrire à M. Rameau ([11]). " Celui qui avait obtenu une concession seigneuriale en Amérique vivait dans son manoir avec le produit des terres qu'il exploitait à son compte, et avec les redevances de ses tenanciers; ceux-ci, qu'il avait amenés d'Europe, défrichaient et cultivaient les lots de terrain qui leur avaient été concédés, voyant de jour en jour s'étendre leurs cultures et leurs récoltes; tous menaient pendant les premières années une existence laborieuse et rude, mais tous étaient pleins de confiance dans l'avenir; le seigneur, espérait voir s'accroître le nombre de ses tenanciers, ceux-ci comptaient sur la progression de leurs cultures et sur le facile établissement de leurs enfants autour d'eux.

C'est ainsi qu'ils affrontaient de concert, avec énergie, les privations et les premières épreuves de leur éta-

---

([11]) *Une Colonie française*, XVIII.

blissement. Pendant que Giffard de Beauport et Juchereau de la Ferté amenaient de leur province du Perche cent cinquante familles qui devinrent les censitaires de leurs seigneuries près de Québec, Van Rensselaïr et Sehuyler peuplaient leurs manoirs sur les bords de l'Hudson avec leurs vassaux de Hollande; le comte de Stirling voulait en faire autant de la Nouvelle-Ecosse, et c'est ainsi que lord Baltimore entraîna dans le Maryland ses tenanciers d'Irlande ([12]). Le commandeur de Bazilly et M. d'Aulnay n'agirent point autrement dans leurs fiefs de l'Acadie, et lorsque les Sulpiciens fondèrent la Seigneurie de Montréal, ils firent rechercher, par toute la France, les familles les plus chrétiennes et les plus régulières, pour les placer comme tenanciers censitaires autour de leur établissement. ([13]).

On le voit, la descendance peut se vanter d'une origine de noblesse et de vertu. Les ancêtres-seigneurs ont reçu l'investiture royale, avec détermination d'un vaste territoire, portant un nom légalement autorisé, dont un grand nombre reçurent en plus des titres en récompense de leur bravoure. Ils ont fait arpenter et diviser le surplus d'un lot considérable qu'ils se réservaient pour leurs manoirs, leurs dépendances et leurs fermes qu'ils cultivaient avec des engagés. Les lots concédés aux censitaires étaient de dimension régulière, sauves les sinuosités de terrain qui forçaient à faire exception. Mais les seigneuries formaient quand même un ensemble, où tous les

---

([12]) Garneau: *Histoire du Canada.*

([13]) Faillon: *Mémoires.*

censitaires devaient rendre aveu de foi et hommage au manoir, payer annuellement leurs rentes, et se joindre, au Seigneur pour la défense du territoire. ([14]).

" Le vassal, dit Larousse, tête nue, les mains dans celles du Suzerain, se reconnaissait l'homme de celui-ci; le Suzerain le relevait, l'embrassait sur la bouche, et déclarait le recevoir et prendre à homme ".

Ce cérémonial était observé par les seigneurs, quand ils se rendaient chaque année aux châteaux des gouverneurs, représentants de Sa Majesté royale, à Québec ou à Montréal.

Il sera plus facile de comprendre la valeur de la noblesse terrienne en rappelant un fait historique.

Dès 1598, dix ans même avant la fondation de Québec Henri IV, donnait au Marquis de la Roche le pouvoir " de faire baux des terres de la Nouvelle-France aux gentils-hommes, en fiefs, châtellanies, comtés, vicomtés, et baronies, à la charge de tuition et défense du pays, et à telles redevances annuelles, dont il jugerait à propos de les charger, mais dont les preneurs seraient exempts pour six années. " ([15]).

Plus tard, en 1627, le cardinal Richelieu, premier ministre de Louis XIII comprit que le plan d'Henri IV d'accorder les pouvoirs sus-mentionnés ne devaient pas confiner à un seul personnage et qu'il valait mieux, pour assurer les succès d'une bonne colonisation former une

---

([14]) Ferland: *Mémoires.*

([15]) Garneau, I, 171.

compagnie composée d'hommes sérieux et responsables. C'est pourquoi, il fonda la Compagnie des Cent-Associés, et lui fit accorder par le roi toute la Nouvelle-France, " en pleine propriété, seigneurie et justice, avec le pouvoir d'attribuer aux terres inféodées *tels titres, honneurs, droits* et facultés qu'elle jugerait convenable, et d'y ériger même des *duchés, marquisats, comtés, vicomtés et baronies,* sauf confirmation par le prince ([16]).

On le voit, c'était transporter sur nos plages toutes les lois et coutumes féodales, et y prolonger la France, ce qui explique parfaitement le nom de Nouvelle-France donné à notre sol canadien. L'éminent cardinal comprenait bien que le système féodal, qui, pendant des siècles, avait produit de si merveilleux résultats, était appelé chez nous à répandre ses bienfaits en assurant un refuge à l'excédent de la population française, et en donnant cours aux aspirations des grands succès capables de s'enraciner dans un sol fécond et immense, sans parler de la ravissante beauté de ses paysages.

Les Cent-Associés ne suivirent pas les idées de leur illustre fondateur. L'appât des fourrures devint à peu près le seul aliment de leur zèle, et n'eût été l'influence des Récollets et des Jésuites surtout, il y aurait eu beaucoup plus d'excès, de scandales même parmi les engagés et les hyvernants qu'on s'obstinait à ne pas livrer au sol, afin de maintenir et augmenter les produits des comptoirs. Que dire des malhonnêtetés, des exactions commises en ces bureaux d'échanges, où les Sauvages

---

([16]) L'abbé Moreau: *Seigneurie de Berthier*, p. 6.

étaient si souvent trompés et y fomentaient leur haine pour le blanc qui est restée inféodée à leur race, sans parler des immoralités, dont leurs compagnes indiennes ont été les victimes. Là se trouve le secret des plus atroces représailles des hordes sauvages, des tortures des Récollets, des Jésuites, des Sulpiciens, et d'une foule d'hommes, de femmes et d'enfants, des incendies et des massacres de villages, dont les récits nous font frémir. Sans doute, la perte de leurs vastes terrains de chasse, où les tribus s'étaient taillés des domaines, entrait fortement en ligne de compte; mais les missionnaires, avec leur croix, surtout en exhibant leur vie d'immolation, pouvaient toujours apaiser les plus justes colères. Une fois connus, en les entendant parler leurs langues, en contemplant leurs traits que la grâce de Dieu rendait fascinateurs, les Iroquois abaissaient devant eux le tamahock vengeur, et les chefs venaient offrir leur calumet de pacification. N'est-ce pas là le rôle qu'ont joué les Récollets, dès leur arrivée au Canada, comme aussi les nombreux Jésuites, sans oublier les Robert Michel Guay, Harman Gouin, Maurice Quéry de Tréguron, le célèbre François Picquet et bon nombre d'autres membres de Saint-Sulpice.

Si les seigneurs ou leurs censitaires ont parfois failli à leur tâche, il faut reconnaître que nos missionnaires ont noblement accompli leur devoir. Grâce à Dieu, le zèle apostolique s'est maintenu et a progressé à mesure que le sol canadien s'est agrandi. Nous n'avons pour nous en convaincre qu'à jeter un coup d'oeil sur notre Ouest immense. Toutes les compagnies d'émigration,

d'industrie, de voies ferrées, sont bien forcées de reconnaître que c'est aux héroïques enfants de l'illustre Mazénod, qu'elles doivent leurs premiers succès, et surtout l'apaisement primordial des tribus indiennes.

Ces dévoués missionnaires, auxquels se sont joints un bon nombre de prêtres séculiers, continuent là-bas, le prolongement de l'Eglise du Christ, la grande amie des vrais progrès. C'est ce qui a fait écrire à M. Rameau : " De tous les émigrants de cette époque (XVIIme siècle) ce furent les colons censitaires et le clergé qui réussirent le mieux dans leurs entreprises. Tandis que l'action et l'influence des seigneurs s'éclipsait peu à peu, le clergé, combinant son activité avec celle des cultivateurs, devint le pivot essentiel du développement de la société transatlantique; on avait fondé des seigneuries, mais la paroisse remplaça la seigneurie et devint l'unité sociale. Les paroisses se formèrent par l'agglomération des fermes qui prospérèrent entre les mains des censitaires, et ces fermes, qui avaient été concédées à des cultivateurs, simples et confiants, sont devenues la base de la fortune de leurs descendants. " ([17]).

Il ne faut donc pas perdre de vue le rôle important que les seigneurs ont joué dans ce drame d'excellente civilisation. La plupart d'entr'eux, quoiqu'ayant reçu des titres honorifiques et se sentant grands propriétaires, étaient d'une accueillance douce, charmante pour leurs tenanciers. Le manoir était comme le siège d'une paternité qui étendait sa bienveillance à tous les

---

([17]) *Une Col. féod.*, XXVII, 8.

foyers dont les membres entouraient de respect et de sincère affection leur maître et seigneur.

Que dire des dignes et vertueuses châtelaines du temps ! Comme elles s'intéressaient à la santé, à la paix, au salut des familles, dont les noms, les redevances étaient fidèlement consignés sur les feuilles de foi et hommage ! — Voyez-vous d'ici l'avantage pratique de ce recensement annuel de nos seigneurs. Il les mettait, eux et leurs épouses, au courant des progrès comme des pertes des censitaires, par conséquent des besoins à secourir, des misères à soulager, des scandales à arrêter pour maintenir l'honneur du nom et la réputation de la seigneurie ?

Pour arriver à un résultat satisfaisant de progrès matériel, les seigneurs avaient compris dès le début de leur prise de possession que c'était l'église et la présence du prêtre qui pouvaient mieux les aider. Aussi, ils concédèrent des terrains assez vastes pour y construire l'église, le presbytère, les dépendances, y fixer le cimetière. Souvent ils mirent une terre à l'usage du curé pour l'aider à vivre, ayant soin de le constituer usufruitier ; dans ce cas la terre passait de curé à curé, sans danger d'aliénation.

Telle était l'union du curé et du seigneur, que le bien se faisait en partageant le même zèle, en récitant les mêmes prières, et en entourant de respect toutes les prescriptions religieuses. Aussi voyez comment l'Eglise apprécia cette salutaire association de foi et de pratiques en accordant des marques de distinction, des prérogatives, dont les anciens ne peuvent s'empêcher de regret-

ter la disparition. Quelques-unes cependant subsistent encore.

L'auteur de l'*Histoire de la Baie-du-Fèbvre* cite un arrêt, en date du 8 juillet 1709, qui détermine ces droits honorifiques ([18]).

" Le seigneur haut-justicier doit avoir, dans l'église bâtie sur son domaine, un banc dans la place la plus honorable, qui est la droite en entrant, dans la distance de quatre pieds du balustre.

" Il ira à l'offrande le premier après la personne qui aura offert le pain bénit, et ses enfants mâles après lui, et en cas d'absence du seigneur, ses dits enfants mâles qui auront atteint l'âge de seize ans.

" Il ira après le clergé revêtu du surplis, le premier, et ses enfants mâles après lui au balustre prendre les cierges, recevoir les cendres et les rameaux, et, en son absence, ses enfants mâles.

" Après l'oeuvre et le choeur, il aura le premier l'eau bénite par aspersion, aussi bien que sa femme et ses enenfants, en son absence.

" Il aura pareillement le pain bénit après le clergé revêtu du surplis. Aux processions il marche le premier après le curé, puis ses enfants mâles après lui.

" La femme du seigneur ira la première avant les autres femmes et ses filles après elle dans les mêmes circonstances.

([18]) *Histoire de la Baie-du-Febvre*, 408.

“ Les co-seigneurs auront leurs bancs après celui du haut-justicier, mais ils les paieront.

“ Le seigneur haut-justicier aura droit d’être enterré avec sa famille, sous le banc seigneurial. ”.

C’est ainsi que les lois religieuses et civiles s’unissaient pour reconnaître les services rendus par les seigneurs. Rien de plus sage que ces règlements; ils étaient d’autant mieux observés, que les seigneurs avec leurs nombreux enfants, de pères en fils, étaient poussés par une juste fierté à les suivre. Aux grandes solennités, aux processions, ils s’empressaient de figurer en tête de leurs censitaires qu’ils encourageaient par leurs exemples dans l’accomplissement de leurs plus saints devoirs. Le sens démocratique s’est insinué pour restreindre et détruire ces pratiques. Il n’est resté pour maintenir le zèle dans le déploiement du culte public que l’initiative privée. Elle a bien sa valeur attachée à de hautes positions sociales, mais elle se confond trop facilement avec la foule. Le prestige des exemples salutaires des grands, a quitté nos temples. Pourtant l’église a maintenu les prérogatives; elles n’ont guère disparu que devant la force des choses.

Pour nous, un devoir s’impose en présence des bienfaits, des legs de noblesse terrienne, c’est de saluer les ancêtres-seigneurs comme autant de fondateurs, de travailleurs, de patriotes, de fervents chrétiens. “ Tout le dix-septième siècle, écrit judicieusement M. l’abbé Bellemare, est employé utilement par ces hommes dévoués ; ils éclaircissent la forêt, ils créent des établissements stables, ils exécutent, en un mot, ce que le roi ne veut pas

faire, et ce que les compagnies privilégiées eussent dû accomplir, comme elles y étaient obligées par leurs chartes. " ([19]).

" Le nord du Saint-Laurent nous appartient, écrivait Sulte, mais il est en forêt. Ce qui fait défaut au colon, ce sont les voies de communication, le moulin à farine. Ayons recours à la tenure seigneuriale, et nous renouvellerons les miracles des défricheurs d'autrefois. " ([20]).

Ça été le cri du roi du nord, Mgr Labelle, au pays et à l'étranger; et, à force de supplications et d'habileté, il a réussi à établir un grand nombre de paroisses qu'il a peuplées de colons souvent déçus, pas assez soutenus par le pouvoir public, lesquels quand même en bon nombre, cultivent et chérissent leurs montagnes. Leurs clochers les protègent, les encouragent, mais la force de cohésion seigneuriale de nos pères manque; autrement on verrait l'ancien spectacle réapparaître, celui de terrains vastes et plantureux peuplés par nos nationaux et nos co-religionnaires qui continuent à fuir nos plages. Quand même,le système paroissial lié si naturellement à la terre vaincra les tiédeurs, les abandons; on le voit déjà triomphant.

" La première seigneurie accordée par la Compagnie des Cent Associés, écrivait M. l'abbé Verreau ([21]), est

---

([19]) *Histoire de la Baie*, 408.

([20]) *Histoire des Canadiens-français*, II, 105.

([21]) *Mémoire de la Société royale*, Sect. I, 1887, p. 150.

celle de Beauport, près du fort de Québec; la seconde est celle des R. P. Jésuites, à Trois-Rivières. Du côté de Montréal, on voulait aussi élever un fort et commencer une ville; c'est de ce côté que la Compagnie accorda la troisième seigneurie, la Citière; et celles qu'on peut désigner dans le numéro d'ordre de concessions comme la quatrième et la cinquième, à savoir l'Ile de Montréal et l'Ile Jésus ".

" Il y eut, dit Garneau ([22]) vingt-neuf seigneuries concédées à des marchands, à des militaires ou des corporations religieuses, de 1626 à 1663, savoir dix-sept dans le gouvernement de Québec, six dans celui des Trois-Rivières, et un pareil nombre dans celui de Montréal. "

La seigneurie de la Rivière-du-Loup (Louiseville) fut concédée par Jean Talon au Sieur Maneureuil, en 1672, puis acquise en 1683 par Jean Lechasseur, lequel la vendit à Antoine Trottier, sieur de Ruisseau. Ce dernier en fit l'acquisition, en faveur de son fils Michel Trottier de Beaubien, le 13 juin 1701. Nous reviendrons plus loin sur le titre de cette concession.

La compagnie des Cent Associés fut dissoute en 1663; elle fut remplacée par la compagnie des " Indes Occidentales ", qui dura jusqu'en 1674.

Les gentilshommes en possession des vingt-neuf seigneuries mentionnées plus haut par notre historien Garneau, surent accomplir leurs engagements en y éta-

---

([22]) *Histoire du Canada*, I, 171.

blissant des colons travailleurs et surtout bons chrétiens. Du reste, les ancêtres-seigneurs s'appliquaient à donner les plus beaux exemples, nous l'avons dit, du travail et de la pratique des vertus. C'est ce qui faisait écrire à M. Denonville, dans une lettre à son ministre, en parlant de M. de Saint-Ours, pour ne mentionner qu'une famille, en 1686 : " Ses enfants ne s'épargnent pas, j'ai vu de ses grandes filles tenir la charrue et couper les blés. " ([23]). Que l'on juge par cela de l'émulation qui animait les habitants censitaires. Une armée sans un chef courageux vaut-elle quelque chose? De même une seigneurie serait restée en friche, si le seigneur avait été inactif dans son manoir, s'étiolant dans la mollesse et le plaisir. Tant que le bon exemple est parti d'où on avait droit de l'attendre, tout alla bien et grandissant. Un jour les succès et la richesse amenèrent l'opulence, les seigneurs léguèrent à leurs fils et filles de vastes domaines heureusement exploités, et beaucoup d'argent, mais ces enfants souvent trop choyés n'avaient pas l'amour du travail de leurs pères, et la sage économie de leurs mères, ils vécurent dans la dissippation et dépensèrent sans aucun souci des sueurs de leurs aïeux. C'est ce qui explique que les plus beaux noms sont inscrits sur les bulletins de travail de basses industries, que ceux qui les portent habitent des mansardes et que leurs enfants, élevés de peine et de misère, n'ayant aucune éducation, ont perdu le noble cachet de leur race.

La suite de notre ouvrage, prouvera ce que peut pro-

([23]) *Correspondance générale.*

duire la constance vertueuse du travail, l'honnêteté et l'énergie soutenue par la foi et la piété des ancêtres canadiens.

Un édifice qui a une base solide résistera aux plus terribles aquilons; telle a été la force, du plus grand nombre des foyers de la Nouvelle-France. Ils ont résisté; d'heureuses allonges ont surgi; sans altérer le plan primitif, les étages superposés ont ajouté à leur beauté, et, en ce jour, on peut dire que les maisons familiales méritent l'admiration de nos cousins de France. C'est que, ils y voient comme l'empreinte granitique de leur meilleure croyance, de leur doux parler,en un mot de ce noble écusson, aux armes de France que les infortunes, l'abandon, une allégeance nouvelle n'ont fait qu'effleurer.

Quatre superbes colonnes soutenaient la maison canadienne: une foi solide, l'amour du travail, la parfaite honnêteté, et une moralité exemplaire. Dieu veuille maintenir un peu partout ces colonnes indispensables à toute bonne maison; autrement l'édifice, type national canadien s'effritera de plus en plus jusqu'à devenir méconnaissable.

Et d'abord la foi solide! Les seigneurs-ancêtres ont cru si fermement, que Dieu a assuré, à leur descendance je ne sais quelle ténacité, parfois téméraire, mais qui défend quand même l'Eglise, observe sa loi, respecte et aide ses prêtres. Aussi bien les vertus si solidement pratiquées des aïeux, sont restées inhérentes à la race, en dépit même des faiblesses modernes.

L'amour du travail! A peine les parchemins étaient-ils octroyés par les intendants, que les seigneurs

trouvaient de suite, chez eux, des bras multiples, robustes dès le jeune âge, qui les dispensaient de recourir à des bras étrangers. Ils pouvaient dire, chacun d'eux : " J'ai abattu les arbres de ma forêt, j'ai remué, sillonné ma terre, mes voisins de même, c'est pourquoi je suis bourgeois et maître de mon domaine. Et ce domaine je l'ai baptisé de mes sueurs, il s'appelle comme moi, mes enfants s'appelleront de même; mes censitaires, travailleurs énergiques, diront, comme moi, qu'ils ont un beau bien sous les pieds. Ils l'ont rendu de plus en plus fécond, afin de mériter l'honneur de cette noblesse terrienne qui devra enorgueillir la descendance. "

Songez que dès 1668, le R. P. Le Mercier, jésuite, pouvait écrire : " Il fait beau à voir, à présent presque tous les rivages de notre fleuve de Saint-Laurent habités de nouvelles colonies qui vont s'étendant sur plus de quatre-vingt lieues de pays le long des bords de cette grande rivière, où l'on voit naître d'espace en espace de nouvelles bourgades qui facilitent la navigation, la rendant et plus agréable par la vue de quantité de maisons, et plus commode par de fréquents lieux de repos. " ([24]).

Cette description donne une idée des nombreux et pénibles travaux déjà accomplis. En admirant nos villages aux toilettes de plus en plus élégantes, où s'élèvent les clochers qui ont succédé aux anciens, on ne saurait trop louer la prudence et le coup d'oeil d'avenir de nos pères.

([24]) Relation de 1668, p. 2.

L'onde du beau fleuve était la route déjà tracée, que l'on pouvait pagayer facilement, qui permettait aux amis de venir, comme aussi de surveiller les menées perfides des Indiens. Au surplus, son lit tenait en réserve une abondance variée de poissons délicieux pour la nourriture de tous les riverains, qui, à ce temps de labeur et de fatigue, avaient à observer de nombreux jours d'abstinence. Nos pères et mères ne s'en plaignaient pas. Se levant de grand matin, après les menus travaux d'étable et du ménage, ils s'en allaient gaiement sur la grève, ou dans leurs embarcations à l'église du manoir, pour accomplir leurs devoirs religieux, ou pour assister aux prières des Rogations et de la bénédiction de leurs graines des semailles. Quoiqu'à jeun, lassés par une longue marche, ils ne quittaient pas les saints lieux sans s'agenouiller près des humbles croix ombrageant les restes de leurs chéris. Quelle consolation !

Pourquoi en avoir privé la descendance ? Direz-vous qu'elle s'en porte mieux, qu'elle est plus robuste, après avoir affaibli ses souvenirs? Et pourtant Fustet de Coulanges disait bien : " C'est peut-être à la vue de la mort que l'homme a eu pour la première fois l'idée du surnaturel et qu'il a voulu espérer au-delà de ce qu'il voyait. La mort fut le premier mystère, elle mit l'homme sur la voie des autres mystères. Elle éleva sa pensée du visible à l'invisible, du passager à l'éternel, de l'humain au divin. " ([25]).

([25]) *La Croix* de Paris, 28 novembre 1912.

Insistons, afin que la descendance se prémunisse contre l'amoindrissement du culte des morts. " Nos ancêtres, écrivait Cicéron, ont voulu que les hommes qui avaient quitté cette vie fussent comptés au nombre des dieux. De fait, on leur adressa vite des prières et des invocations comme celle-ci : " O toi, qui es un dieu sous terre, sois-nous propice ! " ([26]).

Est-ce que notre Eglise si maternelle, séculaire gardienne des bons souvenirs humains, voit d'un mauvais oeil, je ne dis pas le culte de nos morts, puisque sa lithurgie le commande et le régit, mais notre prière, notre invocation, pour ceux dont Dieu bénissait et ordonnait l'affection pour leurs enfants de la terre, qui doit se prolonger dans le sein de Dieu ?

En face de la tombe des parents, même de leurs portraits, dont la vue est si louable, si consolante et si utile, il n'y a qu'un mot à changer dans la douce prière de Cicéron, pour ne pas dévier à notre foi religieuse, disons : " O toi, qui es en Dieu sous terre, sois-nous propice. "

La moralité exemplaire est la plus belle colonne de l'édifice familial ? Sans aucun doute, il faut la déclarer indispensable, car sans elle, la colonne de la foi sera vite chancelante, celle du travail s'amollira, et puis celle de l'honnêteté croulera sous les exigences et les ordres des jouissances désastreuses. Aussi bien, en présence des pages irréfutables de notre histoire, il res-

---

([26]) *Feuilleton de la "Croix"* de Paris, 28 novembre 1912. — E. Devaloux.

tera vrai de dire que c'est la pureté et le sage règlement des moeurs des ancêtres qui ont fait notre pays grand et prospère. Là gît le secret de toutes les vaillances d'antan, sur nos plages bénies de Dieu, comme celui de nos beaux types d'hommes et de femmes, heureusement conservés jusqu'à nos jours, ayant l'empreinte de la force, la fraîcheur de la vraie beauté et l'aptitude étonnante aux arts.

Citons le témoignage de notre illustre historien, M. l'abbé Ferland ([27]) : " A l'appui des témoignages rendus à la pureté des moeurs de nos ancêtres, dit-il, nous citerons une autorité qui ne peut être soupçonnée de flatterie; ce sont les registres mêmes où furent inscrits presque tous les baptêmes qui se firent dans le gouvernement de Québec jusque vers l'an 1722. Sur six cents soixante-quatorze enfants qui furent baptisés, depuis l'an 1621 exclusivement jusqu'à l'année 1661 exclusivement, on ne compte qu'un seul enfant illégitime.

Depuis 1661 jusqu'à 1690, on rencontre le nom d'un seul autre enfant né de parents inconnus. En sorte que, dans l'espace de soixante-neuf ans, au milieu d'une population composée de militaires, de marins,de voyageurs, de nouveaux colons, deux enfants seulement sont nés hors du légitime mariage de leurs parents.

" Ces chiffres fournissent une réfutation péremptoire des calomnies inventées par les La Hontan et quelques aventuriers de même aloi contre la réputation de nos aïeules canadiennes. "

([27]) *A travers les régistres.*

En aidant à creuser le sillon, elles n'ont pas eu seulement l'ambition des produits matériels, mais avant tout elles ont généreusement cultivé, pour elles et pour toute leur descendance, la noble plante de la vertu.

Au sein de leurs pratiques, de leurs combats, de leur abandon, je dois dire, nos habitants ont été pour la plupart vertueux, sobres et honnêtes,; les filles du roi, en devenant leurs épouses, les ont secondés dans tous leurs efforts, et ont créé dans notre patrie une race pure et généreuse, pleine de foi vive et de fervente piété; c'est ce qui forme encore pour toutes nos campagnes, notre gloire la plus précieuse.

La vénérable Mère Bourgeois, dès son arrivée à Ville-Marie, se dévoua à la formation honorable et vertueuse de nos familles. Et c'est sans doute son choix judicieux des épouses qui assura le succès et le bonheur des premiers foyers du pays. Voyez comme elle en parle elle-même: " Quelques années après mon premier voyage en France, il arriva à Ville-Marie environ dix-huit filles du roi, que j'allai quérir au bord de l'eau, croyant qu'il fallait ouvrir les portes de la maison de la Sainte-Vierge à toutes ces filles. Mais notre maison étant trop petite pour loger celles qui arrivaient, nous fîmes accommoder une maison que nous avions achetée de Saint-Onge, et je demeurai là avec elles. J'étais obligée d'y demeurer à cause que c'était pour former des familles. " ([28]).

On le voit: le petit pensionnat commence l'oeuvre de

([28]) *Ecrits autographes.* — Faillon. — *Vie de la Mère Bourgeois.*

l'héroïque mère de nos mères canadiennes, si douces, si distinguées, et surtout si pieuses. Cette oeuvre était déjà commencée à Québec, où surgirent toutes les gloires religieuses et civiles du berceau de la Nouvelle-France. La Mère de l'Incarnation, s'était associée Mme Bourdon, dont elle écrivait, en 1668, " qu'elle était un exemple de piété et de charité dans tout le pays. Elle est la mère des misérables et occupée à toutes sortes de bonnes oeuvres. "

Pour dissiper jusqu'au moindre doute au sujet de la respectabilité de nos aïeules, qu'il nous suffise de dire que non seulement elles ont été bien choisies, à raison de leur vertu, mais que la plupart jouissait d'une bonne instruction, si on en juge par leurs écritures qui sont restées. Quelques paroles de Talon établissent clairement le fait: " Entre les filles qu'on fait passer ici, écrivait-il au ministre, en 1668, il y en a qui ont de légitimes et considérables prétentions aux successions de leurs parents, même entre celles qui sont tirées de l'hôpital-général de Paris. " ([29]).

Evidemment, si elles n'eussent pas eu le vrai cachet de vertu, leurs prétentions considérables auraient été périmées comme leurs droits aux successions. Benjamin Sulte a eu raison de dire : " Les Jésuites, sans pitié pour eux-mêmes, ne l'étaient pas davantage pour les autres, surtout lorsqu'il s'agissait de morale; on ne peut qu'applaudir à cela. Les Sulpiciens de même. Des fem-

---

([29]) *Correspondance générale.* Voir à l'appui : *Journal historique du P. Charlevoix*, 1, 210.

mes comme la Soeur Bourgeois, la Mère de l'Incarnation Madame Bourdon, Mme d'Aillebout, Mlle Mance sont, plus que la femme de César, à l'abri de tout soupçon. " ([30]).

Et remarquez qu'à ce temps, le clergé n'avait pas seulement à son service l'influence morale sur les seigneurs, leurs co-seigneurs, leurs fermiers, leurs fils et leurs filles; Mgr l'Evêque et le Père provincial des Jésuites étaient membres du Conseil Souverain de Québec, et nos Messieurs de Saint-Sulpice avaient à Montréal leur grand justicier. Parcourez les décisions de ces conseils, vous verrez avec quelle sévérité les délits étaient punis. Les pôteaux d'ignominie, les amendes et les sentences de mort, étaient des peines d'une fréquence qui nous étonne, surtout quand nous voyons, de nos jours, les plus grands crimes mis si facilement au compte de la folie et commués en incarcération plutôt temporaire que perpétuelle.

A cet heureux temps, il n'y avait pas d'hésitation en face d'un délit grave d'immoralité, et si le baron de La Hantan, et le chevalier Beauchesne ont lancé leurs sales accusations contre les mères canadiennes, c'est qu'ils ont essuyé de honteux refus et ont dû retourner dans leur pays. Ils étaient des bannis coupables et mécontents.

Entendez ce que le père Charlevoix écrit à Mme la duchesse de Ladiguères ([31]), son témoignage appuie

---

([30]) *Histoire des Canadiens-français*, IV, 117.

([31]) *Journal historique*, V, 210.

notre déclaration : " Si par hasard, Madame, vous tombez sur le livre de la Hantan, où il est parlé de cette foire (vente annuelle des pelleteries à Montréal), donnez-vous bien de garde de prendre tout ce qu'il dit pour des vérités. La vraisemblance n'y est pas même gardée. Les femmes de Montréal n'ont jamais donné lieu à ce que cet auteur y met sur leur compte, et il n'y a rien à craindre pour leur honneur de la part des Sauvages. La Hantan ne pouvait pas ignorer ce qui est de notoriété publique en ce pays; mais il voulait égayer ses mémoires, et pour y réussir, tout lui était bon. On est toujours sûr de plaire à certaines gens, quand on ne garde aucune mesure dans la liberté qu'on se donne d'inventer, de médire et de s'exprimer sur certaines matières. "

Les épouses et filles des premiers colons sont donc à l'abri des mauvais soupçons. Elles ont contribué de tous leurs efforts à la formation de nos excellentes grand' mères, oeuvre des Mères de l'Incarnation des Ursulines de Québec, et de Marguerite Bourgeois, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal.

Il résulte des quelques preuves données, que le choix des mères qui ont orné nos premiers berceaux, a été minutieux et admirablement réussi. Que dire des usages et coutumes des anciens foyers ! C'est un doux besoin, il semble, d'en causer, d'en rappeler le souvenir. Une poésie attachante se dégage de ces toits vieux-temps, où l'amour réchauffait tout, aidait à tout affronter et où les plus salutaires exemples étaient en permanence. Nul doute que les vieux qui penchent, ou plutôt qui gravissent la colline de la vie montante, comme les jeunes aux

vies pleines de promesses, aimeront les réminiscences du passé glorieux de leurs ancêtres.

M. P. Boucher, bienfaiteur insigne des jeunes années du pays disait des ancêtres: " Quand ils se mettent à deux, ils ont peu de chose; ils se marient ensuite à une femme qui n'en a pas davantage; cependant, en moins de quatre ou cinq ans, vous les voyez à leur aise, s'ils sont un peu gens de travail, et bien ajustés pour des gens de leur condition. " ([32]).

Ces lignes font comprendre les heureuses conséquences des dispositions royales à notre égard. La nation ne pouvait manquer de s'asseoir sur des bases de progrès sous tous rapports, puisque les unions étaient favorisées, soutenues. Les calculs qui, de nos jours, paralysent tant d'aspirations et éteignent tant de foyers, étaient légalement écartés au moyen de récompenses, en argent, et, ce qui valait mieux en octrois de terre. Or cette terre nous l'avons vu, par sa juste acquisition, assurait un moyen de perpétuer les noms, et de léguer ainsi à une descendance un fief terrien qui pût donner aux descendants un titre ou au moins une entrée dans la noblesse.

On s'imagine difficilement, écrit M. Rameau ([33]), aujourd'hui les sacrifices que s'imposait un marchand enrichi pour acheter même un très petit fief qui lui conférât la qualité de *sieur,* avec le nom du terroir à la suite. "

([32]) *Histoire véritable et naturelle de la Nouvelle-France.*—Boucher.

([33]) *Une colonie féodale.* Intr. XIV.

Ce fut bien le désir et le projet réalisé de l'ancêtre Jules Trottier, nous le verrons plus loin.

Nous pouvons donc appliquer, à tous les colons des premiers temps, les paroles du sieur Boucher citées plus haut : " ils étaient gens de travail et bien ajustés pour des gens de leur condition. ". C'est dire qu'une bonne aisance régnait dans leurs foyers parce que les dépenses étaient en rapport avec les revenus.

Les habits qu'ils revêtaient, étaient complètement l'oeuvre de leurs mains. Leurs toiles, leurs flanelles, leur literie, leurs étoffes étaient en honneur dans les maisons du bon vieux temps.

C'était une fierté légitime pour l'habitant d'avoir bâti sa demeure, pour l'épouse d'avoir taillé et cousu les vêtements de tous les siens. La tuque, souvenir de Normandie, régnait alors sur les têtes. Cette coiffure avait tant de sens pratique et même de beauté réelle, que la mode l'a choyée depuis quelques années.

Que dire de l'étoffe grise? Mais les gentilshommes, assimilés aux habitants s'en servaient avec honneur. M. Faillon atteste que le sieur de Maisonneuve en donna l'exemple pendant tout son séjour à Ville-Marie ([34]).

M. Ferland, dit au sujet des couleurs d'habits que " le bleu semble avoir été la couleur favorite des premiers habitants de Montréal. Ce goût paraît s'être conservé pendant longtemps. Encore, au commencement de ce siècle, remarque Benjamin Sulte, les bonnets des gens

---

([34]) *C. P. B., Histoire du S.*, 263.

de la campagne étaient bleus dans le district de Montréal, tandis qu'ils étaient rouges dans celui de Québec et blancs autour des Trois-Rivières. " Qui se serait attendu, ajoute l'historien, à voir le futur drapeau tricolore sur la tête des sujets de Louis XIV ? " Depuis ce temps, il y a eu décomposition et mélange des couleurs sous plus d'un rapport. L'ancêtre des Trois-Rivières aurait opté pour le blanc qui renferme toutes les couleurs pour convenir à tous les goûts de sa descendance.

Nous ne devons pas nous écarter trop de notre sujet; autrement il y aurait tout un livre à faire sur les usages et coutumes des ancêtres. Qu'on nous permette de terminer notre chapitre en référant au souvenir précieux des anciennes servantes et des vieux domestiques.

De nos jours, une vieille fille est souvent reléguée parmi les meubles inutiles; il ne faut pourtant pas perdre le souvenir des saintes filles de nos anciens foyers. Elles ont protégé les jours de nombreux enfants et favorisé les plus saintes vocations.

Bien des vies souillées, ont été abritées par elles, et de nombreuses dissentions matrimoniales ont été apaisées. Que d'enfants ont été maintenus par elles dans le sentier suivi par leurs pères et mères! La plupart ont multiplié leur dévouement en avançant en âge, avec des salaires insignifiants. et ont puissamment contribué à l'éducation et à la persévérance de vertu et de travail des fils ou filles de nos meilleures familles.

Oui, il faut raviver ces doux souvenirs. Chaque seigneur des jours qui ont fui, avait naguère de ces trésors de femmes. Nous ne les connaissions que par leurs

noms de baptême, c'était les Anastasie, Léocade, et, au foyer du Dr Beaubien, Marie-Rouillard s'était tellement dévouée au bien être de la famille, que le Père n'a pas cru trop faire, en témoignage de reconnaissance que d'accorder à ses restes les mêmes honneurs de funérailles et d'inhumation qu'à ses propres enfants; elle a eu sa place tant méritée, au tertre funèbre, près de ceux qu'elle a si bien servis et aimés.

Le Père Van Triek dit au sujet d'une de ces saintes créatures; le mot est consacré chez nous, hélas! il n'est plus compris : " Elle fit trois parts de sa vie : l'une à Dieu la deuxième aux pauvres, la troisième aux petits enfants qu'on lui confiait. " ([35]).

Outre ces personnes de mérite, les seigneurs-ancêtres avaient à leur service des engagés, hommes de confiance, des plus honnêtes, des plus intéressés. Avec quel soin ils dirigeaient les semailles, soignaient leurs troupeaux, et surtout entouraient d'une vraie sollicitude leurs beaux chevaux canadiens! Leurs maîtres n'en étaient guère plus fiers; et il en était ainsi de tout ce qui leur était confié.

Après avoir établi le point de départ de la colonie canadienne, la base du système féodal prolongé sur nos plages, l'anoblissement qui y était attaché, les immenses services religieux et civils que les seigneurs ont rendus à la patrie, certes, nous n'avons fait qu'effleurer, nous dirons avec le célèbre conférencier de Notre-Dame-de-Paris, le Père Félix ([36]).

([35]) *Causerie. — Les vieilles filles.*

([36]) *Conférences*, 1860. — Le Progrès par famille, 36.

" La société domestique avec ses trois éléments constitutifs, le père, l'enfant, la mère, c'est-à-dire l'autorité, l'obéissance et le dévouement, nous apparaît comme le type le plus pur et le plus parfait de la vie sociale. Plus les sociétés s'en approchent et réalisent, à l'exemple de la famille, l'autorité indiscutable, l'obéissance affectueuse et le ministère dévoué, plus elles sont parfaites. Et réciproquement, plus la famille, fidèle à sa loi, perfectionne et harmonise en elle-même ces trois éléments de sa vie, plus elle prépare pour l'avenir des générations élevées et des sociétés progressives. La famille ainsi faite est le noviciat de la société : c'est l'apprentissage de la vie qui grandit au foyer pour se déployer dans la patrie, en gardant le caractère de sa naissance, le sceau de son origine et le reflet de son idéal. "

III

LES PREMIERS ANCETRES.—COLONS ET FONDATEURS

" Qui de vous, secouant la morne indifférence,
" Emu, n'a salué les Victoires de Francq
" Sur tous les rudes pas des fils de " l'Habitant " ?
" Qui, penché sur la carte immense, l'âme en fête,
" N'escorte et n'applaudit la paisible conquête
" Du sillon qui s'ouvre et s'étend?"

(GUSTAVE ZIDLER) (1).

Cette parole poétique est absolument vraie. Les ancêtres canadiens non seulement ont salué les victoires de France, mais ils les ont généreusement aidées. Impossible d'écarter des rangs de ses défenseurs aucun nom canadien depuis le berceau de la colonie jusqu'à la conquête. Au surplus, en se penchant sur la carte immense de l'Amérique, nord et sud, il est facile de fixer leurs noms.

---

(1) *Une soirée de " La Canadienne ". Bulletin du Parler Français* Février 1913.

Ils ont été autant de hardis découvreurs ou pionniers, défricheurs robustes et persévérants, fondateurs de postes, de bourgs, que leurs espérances et leur coup d'oeil juste ont voués à de merveilleuses destinées.

Chose frappante, leurs prévisions se sont réalisées; comme preuves, nous n'avons qu'à citer Québec, Montréal, Trois-Rivières, Batiscan, les deux rives du Saint-Laurent, tout l'Ouest, Duluth, Saint-Louis, Détroit, Chicago, etc., etc.

Avant que les plus vieux descendants disparaissent, que l'oubli jette un nouveau voile sur les origines, sur les heureux succès; confions aux pages de notre écrin tout ce que nous chérissons nous-mêmes. La descendance en sera fortifiée dans ses liens, les années vieillissantes en seront rajeunies, et la jeunesse gardera au coeur, comme son meilleur trésor le souvenir des noms dont ils sont appelés à perpétuer l'honneur. ([2]).

M. l'abbé A. P. Gaulier écrivait dans sa revue ([3]) : " D'après l'abbé Ferland, M. Rameau et les autres historiens du Canada, on peut évaluer modérément à cent cinquante le nombre des familles que le Perche fournit au Canada pendant le XVIIe siècle.

([2]) Les générations nouvelles, écrit A. Dossat, se garderont de n'avoir au coeur qu'un enthousiasme superficiel et léger qui se dissipe au premier vent; mais, dans la connaissance profonde de leur foi et la fermeté éclairée de leurs convictions, elles fortifient les saintes ardeurs d'un dévouement à toute épreuve, et cette noble fierté des fils de la famille, pour qui tout est sacré, depuis les murailles de la maison jusqu'au nom du Père. "

([3]) *Canada. — Perche et Normandie.* — Mars 1898.

“ Les familles percheronnes, établies dans la Nouvelle-France, multiplièrent avec une rapidité prodigieuse.

“ En 1723, c’était déjà par 8, par 11, et même par 16, qu’il fallait compter les branches sorties depuis 80 ans. d’une même souche.

“ L’émigration percheronne, d’après certains statisticiens, serait aujourd’hui représentée au Canada par quatre-vingt mille familles environ. ”

C’est à cette émigration que se rattache le départ du pays natal de Jules Trottier. Il naquit à Saint-Martin d’Igé, au Perche, et y fut baptisé, en 1590, et il y épousa (4) Catherine Loyseau. Deux de ses fils, Julien et Antoine prirent naissance à Saint-Martin d’Igé. Jules Trottier, son épouse et leurs deux fils (5), s’acheminèrent vers la Nouvelle-France, en 1646. Jules était accompagné de Gilles Trottier. Ils ont dû descendre tous à Trois-Rivières, vû que la famille Lefebvre y était déjà établie, et que d’anciennes relations les incitaient à se placer près d’elle.

Gilles Trottier a dû se marier à Champlain et y demeurer d’abord, puisque, au dictionnaire Tanguay, il est fait mention de la naissance de deux de ses filles : Marie-Catherine, 1674, et de Marguerite, 1675, qui entrèrent à la Congrégation de Notre-Dame ; nous en avons parlé plus haut.

---

(4) Vers 1630.

(5) Un autre fils de J. Trottier, d’après Ferland, naquit en mer. et fut baptisé à Québec sous le nom de Jean-Baptiste. Il y épousa vers 1668, Geneviève Lafond. (Renseignement de B. Sulte).

Gilles s'appliqua à l'étude des langues sauvages, et devint interprête, C'était à ce temps, une position importante et lucrative; elle était récompensée par de bons salaires, réalisés en fourrures et par des octrois considérables de terres, souvent titrées, qui passaient à la descendance, comme nous l'avons expliqué au chapitre de la noblesse terrienne. (6).

Mgr de Laval, avons-nous dit plus haut, avait obtenu de la Mère Bourgeois, les services d'une institutrice, dans la personne de Mlle Marie Raisin,afin de se charger de l'éducation des jeunes filles des Trois-Rivières. C'est là, suivant toute apparence, que Marie-Catherine et Marguerite Trottier commencèrent leur instruction. Plus tard, elles rentrèrent au noviciat de la Congrégation de Ville-Marie. Comme les chroniques du temps affirment que leur père Gilles Trottier légua tous ses biens à l'Eglise de Montréal, il y avait évidemment fait sa résidence; il y mourut le 8 février 1758.

---

(6) M. Faillon dit dans *la vie de la Mère Bourgeois* (II, 284) que Gilles Trottier -était fort versé dans les langues sauvages — habile truchement — l'admiration de M. de Maisonneuve. D'après Dollier de Casson, il fut pris à Montréal par les Iroquois, qui l'y ramenèrent cependant. D'après Tanguay, les deux filles de Gilles Trottier se firent Soeurs de la Congrégation. Deux Dlles Trottier entrèrent en effet au couvent de la Mère Bourgeois. Mais il n'est pas également sûr qu'elles étaient filles de Gilles, déclare B. Sulte. " Ceci demande explication. La date des deux naissances en question montre, si elles sont exactes, qu'elles appartiennent à Julien Trottier et Marie Sédulot, comme père et mère. Jules Trottier avait dû arriver aux Trois-Rivières avec Gilles, lequel pouvait être son fils ou son neveu, vu leurs âges respectifs. (*Notes fournies par M. Sulte sur la famille Trottier de Beaubien*).

A l'époque de l'arrivée des ancêtres à la Nouvelle-France, il est facile de comprendre, qu'ils se soient fixés, de préférence aux Trois-Rivières ([7]). C'était un endroit aussi favorable au commerce des fourrures qu'à Québec; par contre, les habitants y furent longtemps exposés aux attaques des indiens. Les " feux de conseil " les plus importants y furent tenus, et tous les sauvages pouvaient s'y rendre en descendant leur fameuse rivière dite des Iroquois, appelée de nos jours, le Richelieu. Ils traversaient ensuite le lac Saint-Pierre. Pour eux, la vague la plus rageuse n'avait pas d'effroi; même, ils savaient profiter du bruit des vents remuant avec facilité les eaux peu profondes et si larges du lac, pour surprendre, brûler et ravir. Jamais on appréciera assez les frayeurs de cette phalange de vaillants des Trois-Rivières. C'est bien à eux que l'on doit appliquer les paroles du Père Charlevoix. : " Ils étaient exposés aux courses des Iroquois, et ainsi que les Israëlites au retour de la captivité de Babylone, ils s'étaient vus obligés, en

---

([7]) " Peu d'endroits sur ce continent, dit B. Sulte, ou ailleurs, renferment autant de cours d'eau ", et, après les avoir énumérés, l'historien ajoute : " La facilité des communications ainsi crée par la nature, la magnificence des forêts semées sur ces territoires, la fertilité du sol, firent de cette partie du Canada une province où les Sauvages et les Français se groupèrent de préférence. La situation du terrain de la ville des Trois-Rivières en fit le poste central de toute la contrée. " (*La rivière des Trois-Rivières, Mémoires de la S. R.*). De son côté, M. l'abbé A. Gosselin, écrivait " Les Sauvages, surtout les Algonquins et les Montagnais, affectionnaient beaucoup les Trois-Rivières. Ils y venaient chaque année en grand nombre, et y séjournaient plus souvent qu'à Québec. Commerçant avec les autres sauvages, ils arrivaient toujours aux Trois-Rivières, chargés de pelleteries. (*Jean Nicolet*, 221).

bâtissant leurs maisons et en défrichant leurs terres, d'avoir presque toujours leurs outils d'une main et leurs armes de l'autre, pour se défendre d'un ennemi qui ne fait la guerre que par surprise; ainsi les alarmes qui les tenaient toujours dans la crainte, avaient beaucoup servi à conserver leur innocence et à rendre leur piété plus solide. ".

Ce serait nous écarter de notre sujet que de rapporter les faits d'héroïsme qui se sont déroulés aux Trois-Rivières et dans les environs, auxquels les premiers colons, leurs enfants, leurs épouses ont pris part.

M. Napoléon Bourassa a dit de ces héroïnes : "Partout, à côté de leur mari, on les voit exposées à tous les dangers, surprises par les Iroquois pendant qu'elles recueillent au champ la moisson, ou préparent à la cabane provisoire le berceau des générations qui se précipitent, elles portent des armes, à ceux que l'ennemi assaille à l'improviste, elles défendent victorieusement nos forts et nos palissades... elles subissent la torture à côté de nos martyrs; elles sont ravies et retenues en captivité chez les Iroquois d'où elles reviennent plus intrépides et plus respectées. " ([8]).

Trois-Rivières et ses environs ont largement contribué à la phalange des martyrs et des victimes immolées sur l'autel de la patrie. Le sang de nos prêtres-missionnaires se mêlait à celui de leurs généreux colons. Combien d'hommes, de femmes, d'enfants ont été scalpés,

([8]) *Nos Grand'Mères*, 63 et suiv.

roués de coups et mis à mort, dont les noms restent inconnus? Quelle auréole de glorification ajoutée aux mérites de nos martyrs Récollets, Jésuites et Sulpiciens ! Oui, en-dehors de ces martyrs auxquels nous aimerions tant élever des autels, il y a eu des centaines de chrétiens qui ont été torturés et qui ont rendu le dernier soupir dans la plus héroïque fidélité aux maximes du Saint-Evangile. En voici une preuve, entre une foule d'autres.

Des bandes nombreuses d'Iroquois fondirent sur Trois-Rivières, pillant tous les environs, et massacrant tous ceux qui se hasardaient en-dehors du fort. M. de Kerbodot voulut châtier les malfaiteurs, et fit une sortie avec une cinquantaine de Français. Il s'élança à leur tête sur un terrain fangeux et ouvert, ce qui donna la chance à l'ennemi. Il succomba sous ses coups avec quinze de ses hommes. C'était le 15 août 1652: Sont-ce des martyrs? Oui, car ils avaient les dispositions requises. Leur saint propos était l'extension du règne du Christ et l'évangélisation de leurs ennemis. Il resterait à prouver la haine du Christ de la part de leurs persécuteurs; ce qui n'est pas facile, car la fureur des peaux-rouges était plutôt basée sur de vieilles rancunes causées par les déprédations des traitants et surtout par l'envahissement de leurs terrains de chasse.

Quand même, les luttes héroïques, le sang des colons et de nos prêtres qui a rougi nos plages, y ont assuré des trésors bien précieux de mérites qui nous ont valu jusqu'à nos jours une force céleste et l'amoureuse égide de la Vierge.

Nous pourrions ajouter le récit de nombreuses atro-

cités, de barbarie sans nom dont le séjour des Lefebvre, des Trottier, des Moras et d'un grand nombre des premiers ancêtres, a été le théâtre. Si nous insistons, c'est pour faire comprendre leur affreuse appréhension de dangers en permanence. ([9]).

A cette époque (1648), Ville-Marie avait à faire face à de nombreuses incursions iroquoises. Jusqu'alors, ces barbares ignoraient la rivière des Prairies, mais ils pouvaient atteindre Montréal par plusieurs petites rivières provenant du Richelieu et avec des portages relativement faciles. Trois-Rivières était surtout exposé ; Québec moins, avec une garnison organisée. Le Cap de la Madeleine souffrait beaucoup de leurs perfidies; c'est ce qui nécessita le transport de l'église sur la rivière Faverel.

Du moment que les Iroquois eurent découvert la route que les Français suivaient pour arriver à leur pays en passant par la rivière des Prairies, ils en profitèrent pour semer partout la frayeur. C'est ce qui fit écrire au Père Vimont : " Les Iroquois se sont tellement répandus sur le grand fleuve Saint-Laurent et sur la rivière des Prairies, qu'il n'y a plus d'assurance depuis le lac Saint-Pierre qui est un peu au-dessus des Trois-Rivières jusque bien loin au-delà de Montréal. "

Ces hostilités se continuèrent jusqu'en 1665. Les aïeux eurent donc à partager les plus cruelles frayeurs de leurs devanciers, de leurs parents, et amis pendant

---

([9]) *Relations*, 1643.

au-delà de seize ans. Et cependant, non seulement ils ne perdirent pas courage, mais ils ne cessaient de vanter le sol de leur nouvelle patrie afin d'inciter leurs compatriotes de là-bas à les rejoindre. C'est qu'ils attendaient des défenseurs, des soldats de leur France. Pouvaient-ils se convaincre que le roi les abandonnerait pour toujours à la fureur de leurs ennemis, et qu'il les laisserait égorger et mourir jusqu'au dernier ? Dieu exauça leurs voeux...

Le Père Faure, dans ses annales du Cap, écrivait : " Les hommes qui arrivaient au Canada, en 1664, furent plus heureux que ceux qui avaient vécu aux Trois-Rivières et aux environs depuis un quart de siècle. Cette année 1665 marque en effet le terme des cruelles incursions iroquoises dont avaient tant souffert les pauvres trifluviens et leurs voisins du Cap-de-la-Madeleine — comme beaucoup d'autres endroits. C'est que le 19 juin 1665 débarquèrent à Québec quatre compagnies du beau régiment Carignan-Salières. Le 30, quatre autres compagnies suivirent, avec M. Tracy, vice-roi, et le Père Dupéron. Le prince de Carignan, chef honoraire du régiment de ce nom, resta en France. M. de Salières, colonel du régiment vint au Canada. " [10].

On le voit, l'aurore de jours meilleurs, se levait sur la rive canadienne. Aussi bien, le spectacle de nos belles campagnes, en ces jours où l'agriculture a pris de si heureux développements, doit nous faire apprécier les

(10) *Annales du Cap*, juillet 1912.

efforts des ancêtres qui ont donné la première touche au sol canadien et qui ont si généreusement mis à profit sa fécondité. Dès l'arrivée des troupes royales, la brise de la paix et de la sécurité raffermirent les aspirations par tout le pays. Il n'y aura plus guère de ces jours de terreur, de surprise, et la force des armes pourra enfin mettre un terme aux férocités et punir assez sévèrement les dernières qu'elles n'apparaîtront plus.

Cette paix était bien désirable en un pays au sol si fécond. En dépit de tous les dangers, les colons y obtenaient par leurs travaux les plus consolants succès. " Pour ce qui est de la fertilité des terres, disait la relation de 1653, elles sont ici de bons rapports. Les grains français y viennent heureusement, et nous pouvons en cela nous passer des secours de France, quelque nombre que nous soyons ici. Plus il y aura d'habitants, plus serons-nous dans l'abondance. Le bétail et les lards sont une douceur au pays, qu'autrefois on n'osait espérer. " " Après trois ou quatre années de labeurs, écrivait la même année la Mère de l'Incarnation, les terres sont aussi bonnes, et, par endroits, meilleures qu'en France. L'on y nourrit des bestiaux pour vivre et pour avoir des laitages. " M. Boucher, dans son histoire déjà citée, fait allusion aux légumes qui y poussent en abondance. " Toutes sortes de navaux, de rabioles, dit-il, betteraves, carottes, panais, cercifis et autres racines viennent parfaitement et bien grosses. ". Puis il parle de " l'herbe à la reine ", ou petun ([11]), dont les sauvages

---

([11]) Appelée ainsi parce que Jean Nicot, ambassadeur français à Lisbonne, envoya à Catherine de Médicis de la poudre de tabac destinée à guérir ses migraines. (Voir *Tabac-Larousse*).

font leur tabac, car ils sont grands fumeurs et ne peuvent se passer de petun. " Nos ancêtres ne tardèrent pas à partager ce goût. Chaque habitant choisit un bon coin de son petit domaine pour y faire pousser à plaisir son tabac, et en faire une bonne provision.

Il y avait à combler une lacune, le cheval n'était pas là pour les travaux. Dès 1609, il y avait des chevaux en Acadie, puisque M. Rameau écrit que, à la " prairie ronde ", on élevait des poulains; ce ne fut qu'en 1665 que les premiers chevaux arrivèrent en Canada. Jusqu'alors on n'avait pas osé en faire venir, " quoiqu'il y ait pourtant, écrit M. Boucher, de très belles prairies, mais il est assez dangereux d'avoir le foin tant que les Iroquois nous feront la guerre, et surtout aux habitations des Trois-Rivières et de Montréal, car les faucheurs et les faneurs sont toujours en danger d'être tués par les Iroquois. Et puis, on espère toujours que notre bon roi assistera ce pays-ci, et qu'il fera détruire cette canaille d'iroquois. " ([12]).

Enfin, en 1665, le 10 juillet, jour mémorable, douze chevaux arrivaient à Québec, " les premiers envoyés de France, par le roi. "

Un second envoi de chevaux fut fait en 1667, puis un autre en 1670. Ils furent distribués aux gentilshommes du pays comme suit: " Une jument à M. Talon, deux juments avec un étalon à M. de Chambly, une à M. de Sorel, une à M. de Contrecoeur, une à M. de Saint-Ours,

([12]) Faillon, *Histoire de la Colonie Française*, III, 222.

une à M. de Varennes, deux juments à M. de Lachesnaye, une à M. de Latouche, une à M. de Repentigny, enfin la douzième à M. Le Ber. " ([13]).

Au surplus, Colbert déclarait à M. Talon ([14]) : " Je tiendrai la main à ce qu'il soit envoyé en Canada des cavales et des ânesses, afin de multiplier ces espèces si nécessaires à la commodité des habitants ".

Jugez du contentement des ancêtres en voyant sauter sur leurs prés de jeunes poulains issus pour la plupart de race normande. Comme ils entourèrent de soins assidus ces chevaux appelés à partager leurs travaux ! Jusqu'alors ils avaient été condamnés à la bêche, comme le noble homme Hébert, qui ne connut jamais mieux sur le sol vierge qu'il entr'ouvrit avec tant d'amour.

Quand donc M. Boucher mentionne en son histoire " les autres bestiaux ", il nous fait voir que deux ou quatre boeufs promenaient lentement la charrue des ancêtres.

En 1651, la Mère de l'Incarnation écrivait : " Quatre boeufs qui font notre labour, traînent les matériaux de bois et de sable. " Le journal des Jésuites (1646) indique qu'il en était de même au pays des aïeux Trottier : " Le treize partit la barque qui portaient des boeufs, etc., au Père Buteux aux Trois-Rivières. ". ([15]). Puis le

([13]) Faillon, *Histoire de la Colonie Française*, III, 222.

([14]) 11 février 1671.

([15]) Page 58.

même journal raconte qu'au mois de mars: " tout le bois de la charpente de notre maison fut apporté sur la neige par nos boeufs ". ([16]).

Dès les premiers temps de Québec, tous les familiers de l'étable et de la basse-cour avaient été importés de France. Le cheval seul manquait. Le Père Denis Jamay écrivait: " Nous avons amené un âne et une ânesse de France pour notre commodité, nous nourrissons aussi des pourceaux, un couple d'oies mâle et femelle, sept paires de volailles, quatre paires de cannes, puis "quelques petits cochenets (sauf respect)". écrit Sagard. "Il y a un autre logis, ajoute-t-il, au-dessus de la terre haute en lieu fort commode, qui a été bâti par le défunt Hébert où sa femme et ses enfants nourrissent quantité de bétail qu'il y avait fait passer de France. " ([17]).

Le cheval canadien descend des premiers chevaux envoyés dans le pays par le roi. Pendant de longues années, il a formé une des races les plus avantageuses sous tous les rapports et malheureusement presque disparue de nos jours.

" Ces chevaux, a écrit M. Ernest Gagnon ([18]), étaient vifs, rustiques, pas trop lourds et pouvant passer facilement de la charrue à la voiture légère, traverser les bancs de neige sans enfoncer très profondément, braver la poudrerie, se tirer d'une rencontre en hiver avec agileté et sans trop d'efforts. ".

([16]) Page 81.

([17]) *Histoire du Canada*, 162, 169.

([18]) *Le fort et le Château Saint-Louis.* App., 236.

Pendant son administration du bureau de l'agriculture, l'honorable L. T. de Beaubien, a contribué à relever la race chevaline canadienne par l'importation dans son haras de nombreux percherons et normands. Il est facile de constater les excellents résultats qui ont été produits.

" De tous les animaux domestiques, écrit encore M. E. Gagnon, envoyés par le Roi dans la Nouvelle-France, les chevaux furent ceux qui s'y multiplièrent le plus, quoique le nombre des autres y augmentât d'une manière étonnante. Excepté les ânes, ajoute notre spirituel cousin; ces animaux si utiles n'ont guère fait souche en Canada. ".

Racontons ici une charmante anecdote du Sieur Philippe Aubert. Elle ne devait pas échapper à la plume si littéraire de notre parent. " M. de Gaspé parle, dans ses mémoires, d'un certain âne, " une bête curieuse " qu'il était allé voir au Cap Blanc, étant enfant, avec quelques camarades. En petit espiègle qu'il était, il dit gravement à l'animal: Comment vous trouvez-vous de votre séjour à Québec? L'âne leva une oreille et baissa l'autre. Je vous comprends, reprit le spirituel enfant: votre oreille levée veut dire: " le Canada est un beau pays "; votre oreille baissée veut dire: " mais je m'y ennuie terriblement, y étant tout seul de mon espèce. ". — Consolez-vous, ajouta le futur auteur des " *Anciens Canadiens* ", " avant longtemps vous pourrez constater qu'il y a plus d'ânes qu'on ne pense sur nos rives. Je ne cite pas, je raconte de mémoire. " ([19]).

([19]) *Le fort et le Chateau Saint-Louis.* — **Ern. Gagnon, 238.**

Julien, fils de Jules Trottier, ne demeura que peu d'années aux Trois-Rivières ; il alla s'établir à Québec, où il épousa Marie Sédulot le 16 août 1660.

Comme la famille Belcourt descend de celle des Trottiers, nous citerons l'auteur de *l'Histoire de la Baie Saint-Antoine* ([20]).

" Les ancêtres portaient le nom de Trottier. Jules Trottier, de Saint-Martin-d'Igée, au Perche, France, marié vers 1630 à Catherine Loiseau, arriva dans le pays avec son épouse et trois enfants en 1646, et se fixa aux Trois-Rivières, où il mourut en 1655. Ses descendants, les Trottier des Ruisseaux, les Trottier des Rivières, les Trottier de Beaubien, ont possédé des seigneuries et exercé des fonctions publiques au Canada, au Détroit, à Chicago et ailleurs. Son deuxième fils Antoine, connu sous le nom de " Sieur des Ruisseaux ", épousa en 1663, la soeur du seigneur Jacques Lefebvre, et vint à Batiscan tenir une maison de commerce et exercer la profession de marchant. " ([21]).

([20]) 479, 480, 481.

([21]) D'après le recensement de Batiscan en 1681, on constate les détails suivants : " Antoine Trottier de ruisseau, 42 ans, 2 fusils, 30 bêtes à cornes, 100 arpents en valeur. — Catherine Lefebvre, 33 ans, sa femme. — Enfants : Joseph, 13 ans ; Michel, 10 ans ; Pierre, 8 ans : Noël, 7 ans ; Marie, 3 ans ; Antoine, 1 an. — Servante : Elisabeth, 14 ans. (*Notes fournies par M. B. Sulte*). — D'après le même historien : en 1667 la population de la Nouvelle-France était de 3,918 âmes, et, en 1681, de 9,677. C'est de 1663 à 1673 que la colonie a reçu le grand nombre de ses habitants. Avec quel intérêt on pourrait consulter les premiers recensements au sujet des ancêtres de toutes les familles qui portent encore leurs noms !!

Nous avons dit plus haut que Jules Trottier avait des raisons spéciales de se fixer aux Trois-Rivières. En effet, Pierre Lefebvre, était de son pays, né, comme lui au Perche, en 1623, " c'est l'opinion de M. Benjamin Sulte qui croit avoir trouvé son acte de baptême à la date du 20 octobre 1623. " ([22]).

Jacques Lefebvre, seigneur de la Baie était le fils ainé de Pierre Lefebvre, lequel avait épousé Jeanne Aunois avant de quitter la France. Il était père de neuf enfants. Les deux familles Trottier et Lefebvre, durent faire ensemble la traversée et se fixer aux Trois-Rivières. Son frère Antoine Joseph Lefebvre de la Barre, d'après Tanguay, s'y était déjà établi. Ce dernier devint gouverneur des Trois-Rivières de 1682 à 1689.

L'auteur de l'*Histoire de la Baie Saint-Antoine,* dit du Père de Jacques Lefebvre, " qu'il devait jouir d'une certaine aisance, si l'on en juge par les acquisitions qu'il fit, dès son arrivée au pays, d'abord un domaine assez étendu aux Trois-Rivières — puis un fief d'une lieue de longueur par un quart de largeur à Gentilly, plus tard en 1656 une terre au Cap-de-la-Madeleine. C'était certainement l'un des habitants les plus notables de la région. En 1667, Pierre Lefebvre avait aux Trois-Rivières quatre-vingts arpents de terre en valeur, et il était devenu l'un des plus riches colons de l'époque. Trois colons seulement le surpassaient dans la région des Trois-Rivières, le gouverneur Pierre Boucher, M. Duhérisson et le Sieur de la Touche. " ([23]).

([22]) *Histoire de la Baie,* 409.

([23]) *Histoire de la Baie,* 410-411.

Suivant M. Sulte, la famille Lefebvre était logée sur l'emplacement de l'hôtel-de-ville actuel. "C'est là,au cœur même de la future petite ville, que naquit, en 1647, le premier seigneur de la Baie, Jacques Lefebvre. " Là aussi Catherine, sa soeur, vit le jour, celle qui épousa Antoine Trottier de Ruisseau.

Nous verrons plus loin, d'après certains actes qu'il avait le titre non pas des ruisseaux mais de Ruisseau.

A mesure que la sécurité publique augmentait, de nombreux colons s'échelonnaient sur les rives de notre beau fleuve. Ils étaient puissamment encouragés par les Jésuites qui les entouraient des soins de leur ministère éclairé et généreux, par les munificences des Sulpiciens et des messieurs du Séminaire de Québec dans tous leurs travaux. Ces seigneurs ont été autant de pères de leurs censitaires, leur fournissant les instruments d'agriculture, des grains de semence, des vivres au besoin, et n'exigeant que de minimes redevances, dont ils les dispensaient volontiers, au temps des mauvaises récoltes. C'est ce qui explique le rapide développement de nos campagnes, le bonheur des premiers foyers et la multiplication d'une descendance croyante et laborieuse.

Outre l'île de Montréal, où les bienfaits de Saint-Sulpice se sont perpétués, il faut accorder une mention des plus honorables à la seigneurie de Beaupré. Les largesses de l'illustre évêque de Laval ont été inféodées à ce sol béni, et les administrateurs de ce domaine ont témoigné d'une sollicitude si paternelle qu'ils ont abondamment contribué aux progrès de cette côte, d'une beauté déjà si ravissante de nature.

Dès 1668,le Père Le Mercier déjà cité se plaisait à écrire : "Il fait beau à voir à présent presque tous les rivages de notre fleuve de Saint-Laurent habités de nouvelles colonies qui vont s'étendant sur plus de quatre-vingt lieues de pays le long des bords de cette grande rivière, où l'on voit naître d'espace en espace de nouvelles bourgades qui facilitent la navigation, la rendant et plus agréable par la vue de quantité de maisons, et plus commode par de fréquents lieux de repos. " ([24]).

Ai-je besoin d'indiquer la source de l'énergie des ancêtres? La chose en vaut la peine cependant, et quelle importante leçon pour la descendance !

En ce temps-là il y avait l'amour du sol, et la noble ambition de nombreux enfants, aux bras vigoureux. Aussi bien, plus le foyer augmentait en nombre, plus la joie rayonnait autour des berceaux qui ne perdaient guère leur chaleur attendrissante. Il y avait là deux réalités, dirai-je avec E. Devaloux, la jeunesse et la virilité, qui fraternisent harmonieusement, comme aime à le chanter l'Eglise, éternel printemps des âmes, rempli de la belle jeunesse et de la force. " ([25]).

Sous presque tous les toits fleurissait la persévérance au travail dans la vertu, jusqu'à un âge très avancé. L'automne les trouvait aux guérets creusant leurs nombreux sillons d'espérance; l'hiver leur hache éveillait

---

([24]) *Relation de* 1668, p. 2.

([25]) *La Croix* de Paris. — *Feuilleton*, 14 mars 1913.

les échos de la forêt, pendant que les gars empilaient les bois de prévoyance. Ah! le printemps apportait ses sucres de l'arbre national avec les douceurs des amours...

Les jeunes se mariaient jeunes; il n'y avait pas alors de jeunes vieillards, comme il s'en rencontre tant de nos jours, courbés, décrépits, usés avant le temps, mais les ancêtres paraissaient comme des vieillards jeunes et forts. Oui, ils étaient forts, comme le définit Bazin : " Etre fort, cela signifie avoir gardé intacte l'espérance, cet élan de la foi ; être fort, cela signifie ne pas mesurer les affaires du monde au mètre de notre vie, ne pas juger la bataille perdue parce qu'on a été blessé. "

Il y avait de l'endurance plus que de nos jours, avouons-le, surtout au travail des champs, qui, hélas ! a tant perdu de son honneur, parce que les aïeux avaient le coeur rempli de la forte sève d'énergie et d'amour, source des abnégations rédemptrices et de l'enthousiasme devant le devoir. C'est pourquoi ils étaient des âmes agissantes, mais d'une action qui rayonnait autour d'eux, même au loin; car ils suivaient leurs fils, les encourageaient de leurs conseils et surtout les raffermissaient de leurs bons exemples.

La suite du présent ouvrage démontrera avec quelle énergie l'ancêtre Trottier accomplit sa tâche. A peine était-il aux Trois-Rivières qu'il établit son fils Antoine à Batiscan, où il devient un des censitaires les plus importants de la Seigneurie appartenant aux Jésuites et prend le nom de Antoine de Ruisseau.

Plusieurs interprétations ont été données au nom de Batiscan. Il nous semble que la meilleure est fournie

par l'auteur de l'*Histoire des Ursulines des Trois-Rivières*. ([26]).

" Batiscan, riche campagne située sur le fleuve, tient son nom d'un chef sauvage très lié avec Champlain. "

M. Benjamin Sulte dit au sujet de l'origine du mot Batiscan. " Champlain, en 1603, mentionne la rivière de Batiscan. La carte de 1609 la désigne également. En 1611, Champlain dit qu'il rencontra à Québec un capitaine sauvage appelé Batiscan. Parmi les noms sauvages cités par Lescarbot, on trouve Batiscan. Sur la carte de 1612 figure la contrée de Batisquan. L'un des chefs sauvages des Trois-Rivières, en 1627 se nommait Batisquan. L'édition des oeuvres de Champlain, en 1632, dit: " La rivière Batisquan, fort agréable et poissonneuse, est proche de celle de Champlain. " En 1637, il y avait dans les environs des Trois-Rivières, un chef sauvage appelé Tehimaouiricou, surnommé Batiscan. ([27]). En voilà assez au sujet du lieu où Trottier se fixa et où il exerça son activité pendant de nombreuses années avec un notable succès dans les affaires commerciales.

Depuis 1663, notre pays fut placé, sur une base de solidité durable. Grâce au travail constant et si patriotique de M. Benjamin Sulte, il nous est donné de suivre ses progrès par la lecture d'une brochure précieuse rééditée par l'habile historien. Elle a pour titre : *Histoire véritable et naturelle des moeurs et productions du pays*

([26]) Vol. III, p. 257.

([27]) *Relation de* 1637, p. 83. — *Bulletin des Recherches Historiques*. — P. G. Roy, v, p. 274.

de la Nouvelle-France, vulgairement dite le Canada. Nous avons déjà donné des extraits de cet ouvrage plein d'intérêt. Il est dû à la plume d'un des pères les plus bienfaisants de la patrie, le Sieur Boucher, gouverneur des Trois-Rivières.

L'histoire témoigne du succès que son illustre auteur obtint en le présentant, en personne, à Louis XIV. Il l'accompagna de commentaires si concluants sur les besoins et l'avenir de notre pays que le roi en fut profondément impressionné. C'est à cette occasion que la Mère de l'Incarnation écrivit ces paroles restées célèbres: " L'on peut faire en ce pays un royaume plus grand et plus beau que celui de France. C'est le sentiment de ceux qui disent s'y connaître. ".

Pierre Boucher était fils de Gaspard Boucher, lequel naquit en 1619 à Languy-Mortagne. Il y épousa Nicole Lemoine ([28]).

Sa fille Madeleine épousa en 1657 Urbain Beaudry, de Montréal. C'est l'ancêtre de tous les Beaudry. ([29]).

Pierre, né en 1622 est celui qui devint gouverneur des Trois-Rivières. Il épousa en premier lieu, en 1648, Madeleine Chrétienne; en second lieu, le 9 juillet 1652, Jeanne Crevier, de Québec. Mgr Tanguay déclare, d'après ses recherches, que Gaspard Boucher compte parmi ses descendants des gouverneurs, des évêques, des juges et un grand nombre des plus remarquables familles du

---

([28]) L'abbé Gaulier: *Canada, Bretagne, Normandie.*

([29]) *Régistre de Notre-Dame*, 1657. Montréal.

Canada. Parmi ces illustrations et au sein de cette noble descendance, deux personnages, entr'autres, ont brillé d'un vif éclat, Sa Grandeur Mgr Taché et l'Honorable de Boucherville, ex-ministre, conseiller législatif, et sénateur. L'état de service de ce dernier restera écrit sur les plus belles pages de notre histoire.

Nous avons dit plus haut que le fils de l'ancêtre Jules Trottier, Julien alla s'établir à Québec et que Antoine son second fils devint riche propriétaire et marchand à Batiscan. C'est ce dernier qui nous intéresse plus particulièrement. De son mariage avec Catherine Lefebvre, soeur de Jacques Lefebvre, seigneur de la Baie-Saint-Antoine, qui porte son nom, " sont issus onze enfants, neuf garçons et deux filles, qui ont fait leur marque dans le monde et sont la souche de familles nombreuses. Les principaux sont : Joseph; sieur de Ruisseau. Son père, lui achète la seigneurie de l'île Perrot. René, qui prit le titre de Sieur des Aulniers. Nous avons dit plus haut,qu'il était devenu, comme son père, riche marchand, à Montréal. — Michel, sieur de Beaubien, seigneur de la Rivière-du-Loup (en haut). Il épousa en premier lieu Agnès Godfroi, et en second lieu Thérèse Mouet de Moras, mère de René Guay, seigneur de la Baie. "

Nous devons ces précieux détails, à M. l'abbé Elz. Bellemare, qui s'est acquis tant de mérite par l'histoire de sa paroisse, écrite, comme l'a si bien dit Benjamin Sulte : " Dans un seul but : faire connaître ce que nous avons toujours été, par là, mieux fortifier l'amour de la patrie, car la paroisse, c'est la patrie par excellence.

Lorsqu'on a le patriotisme de son chez-soi on a également celui de toute sa race. " ([30]).

Ne puis-je pas ajouter qu'il y a un pas de plus à faire pour raviver le patriotisme, c'est de nommer, de connaître, d'étudier les ancêtres séparément. Ce n'est plus alors une revue générale de l'armée nationale qui a noblement défendu son drapeau, mais s'arrêter devant chaque soldat qui l'a composée. Par la haute stature, la figure franche et loyale et l'allure robuste et dégagée du corps, on comprendra mieux comment les plus belles victoires ont été remportées.

Si donc le livre d'histoire paroissiale est appelé à rendre de précieux services en arrachant à l'oubli les nobles et saintes choses du clocher, que dire du livre familial, d'un écrin d'amours se tenant avant tout par la main du coeur, par la foi au même Dieu et par l'union des mêmes énergies, le plus beau, le plus touchant, le plus précieux des héritages !

Inutile d'insister pour faire comprendre l'avantage du sentiment de juste fierté et de profonde admiration qui surgirait de ces recueils des plus beaux souvenirs.

Ne voit-on pas ce que l'on perd en honneur vaillamment conquis par les aïeux en maintenant l'ignorance des origines et de la valeur des mérites? L'infortune de cette déchéance apparaît d'une façon si claire aux victimes d'une démocratie mal comprise qu'ils voudraient adorer ce qu'ils ont brûlé.

([30]) *Histoire de la Baie*, XII.

Revenons de cet égarement qui ne peut qu'amoindrir la gloire du pays, en tenant au bas niveau du pêle-mêle la descendance des preux d'autrefois. Il semble pourtant qu'avec les avantages accumulés, avec les ressources accrues si prodigieusement, un vaste champs d'action s'offre à toutes les énergies. Faisons comme l'Eglise qui garde avec un soin jaloux ses titres et ses ornements.

Parmi les onze enfants, issus du mariage de Antoine Trottier avec Catherine Lefebvre, il faut mentionner Noël, sieur de la Bissonnière, François-Marie de Belcourt, ancêtre des Belcourt de la Baie ([31]), Antoine de Ruisseau.—Pombert.

Après l'acquisition de la seigneurie de la Rivière-du-Loup, par Michel, Pombert reçut le manoir et un certain, lopin de terre. Nous ne pouvons donner d'autre explication à cette dénomination de Pombert que l'habitude d'assigner un nom terrien pour se distinguer des simples fermiers; les co-seigneurs se créaient ainsi une position sociale qui leur était de fait très honorable.

Un autre fils de Antoine de Ruisseau portait le nom de Julien, auquel fut ajouté celui des Rivières. Il devint président du Conseil supérieur de Québec. M. l'abbé Daniel, prêtre de Saint-Sulpice dit dans son histoire des grandes familles françaises ([32]), que " l'une de ses filles, Mlle Charlotte Trottier des Rivières, fit alliance en 1771,

([31]) *Histoire de la Baie*, 480.

([32]) *Histoire de la Baie*, 437.

avec J. B. Pierre de Montigny dit Louvigny, qui fut nommé capitaine dans le département des sauvages, fut fait prisonnier dans la guerre de 1812, et mourut de ses blessures après avoir été remis en liberté. "

Mentionnons encore Alexis de Ruisseau, premier capitaine de division du Détroit. Il y fut suivi par Jean-Baptiste Cuillerier de Beaubien, qui était né à Batiscan le 6 janvier 1709. Il se maria au Détroit, le 26 janvier 1742, à Marie-Anne Barrois, qui appartenait à l'une des plus anciennes familles du lieu. Il eut de ce mariage trois fils: Joseph, Lambert et Jean-Baptiste et trois filles. ([33]).

Comme la ville du Détroit n'était encore, au commencement du dernier siècle, qu'une bourgade insignifiante, écrit M. Tassé, en dépit des efforts de M. de Cadillac et de son successeur, M. Saint-Ours Deschaillons, il faut considérer J. B. Cuillerier, comme le vrai fondateur de la ville. Il s'y fixa vers 1740 et décida un bon nombre de parents et d'amis à le suivre. Bientôt le nom de Beaubien reparut et fut donné à une des principales avenues de la ville.

C'est une de ses descendantes qui, plus tard, fit donation d'un vaste terrain aux Religieuses du Sacré-Coeur, dans le but d'y élever une de leurs maisons.

Jean-Baptiste, petit fils du fondateur de la ville de Détroit joua un rôle important aux Etats-Unis. Il semble bien que le goût des aventures, le zèle des entreprises

---

([33]) Voir Tassé: *Canadiens de l'Ouest*, II, 83.

à longue portée étaient la passion dominante des descendants Trottier.

Nous ne pouvons que donner de courtes indications sur la marche des événements qu'ils ont fait naître et sur leurs succès dûs à leur courage et à leur énergie qui n'ont nul part été surpassés.

Les troupes régulières avaient été retirées du fort Détroit. Hélas! les gens armés de ce temps avaient à courir au plus pressé. Les indiens en profitèrent pour faire des déprédations considérables sur les habitants du Détroit et des environs. Le général Cass fit appel à tous les jeunes gens pour se délivrer de cet ennemi et le chasser pour toujours. Lambert et Jean-Baptiste Beaubien, le juge Morin, le juge Cassant, le capitaine François Sicotte, Louis Morin, Lambert Laforce, Joseph Riopel et Benjamin Lucas, offrirent généreusement leurs services.

On le voit, c'était bien l'esprit du temps, où les charges civiques étaient vite mises de côté pour la défense du pays. M. Tassé raconte que ces gens s'armèrent de tous les instruments de guerre qu'ils purent trouver: carabines, fusils, épées, casse-têtes. Ils enfourchèrent les rares chevaux qui se trouvaient en ville. Cass et ses compagnons firent une battue générale dans tous les bois voisins. Les sauvages s'enfuirent de leurs huttes improvisées, mais du haut des collines qu'ils atteignirent ils purent voir les flammes les dévorer toutes impitoyablement.

Cet exploit ne fit qu'amorcer le courage des Joseph-Lambert et Jean-Baptiste Beaubien. " Ce dernier, écrit

M. Tassé ([34]) s'enfonça dans la solitude et alla faire la traite sur les bords du lac Michigan. ". C'est là que Salomon Junau fonda plus tard Milwaukee. Le lieu ne convint pas, faut croire à Beaubien, puisqu'il l'abandonna pour aller se fixer à l'extrémité inférieure du lac Michigan, là même ou vingt ans plus tard, devait s'élever Chicago, la future reine des Lacs.

Les descendants Trottier, après avoir contribué à asseoir Détroit sur de bonnes bases, jetèrent les fondations de Chicago, qui n'était à leur arrivée qu'un marais et qu'une vaste fondrière. Ils donnèrent naissance à une petite ville que leur oeil prévoyant a vu grandir et prospérer au-delà de toutes leurs espérances.

Qu'on en juge par la relation suivante d'un voyage fait par le colonel Ebenezer Chills, de Lacrosse, Michigan, vers 1821. Nous n'en citons que les paroles concernant le hardi pionnier,J. B. Beaubien : "Lorsque j'arrivai à Chicago, dit-il, je dressai ma tente sur les bords du lac, et je me rendis au fort pour acheter des vivres. Je ne pus cependant en obtenir. Je me rendis alors auprès du colonel Beaubien, qui put m'en vendre une faible quantité. Deux familles seulement résidaient en-dehors du fort, celles de M. Kinzie et du colonel Beaubien ([35]).

M. l'abbé Richard, sulpicien, missionnaire du Michigan, se rendit à Chicago au sujet d'un traité avec les Indiens. C'était une vieille connaissance de la famille

---

([34]) Tassé : *Canadiens de l'Ouest*, I, 85 et suiv.

([35]) *Récollections of Wisconsin*, cité par Tassé, I, 87.

Beaubien, avec laquelle il avait eu de fréquents rapports à Détroit; ce qui explique que, suivant toute apparence, le missionnaire célébra les Saints-Mystères dans la résidence du colonel J. B. Beaubien.

L'abbé Richard, pour se rendre à Chicago, avait fait un mois de navigation. " Parti de Détroit le quatre juillet 1821, il remonta le lac Huron jusqu'à Michillimakinac puis cotoya le lac Michigan sur un grand bateau qui, dans la crainte des écueils, s'arrêtait tous les soirs et mettait ses passagers à terre pour camper. " ([36]).

Que les temps sont changés, écrit judicieusement M. Tassé, le trajet du Détroit à Chicago, que l'intrépide missionnaire n'avait accompli qu'après trente jours d'une navigation pénible, se fait aujourd'hui par chemin de fer, avec tout le confort voulu en quelques heures. " ([37]).

Que dire du retour de M. Richard au Détroit? Quoique les sauvages insistassent pour que la " robe noire " fut présente au traité, vû son retard, ils se décidèrent à le signer, en se fiant au colonel Beaubien, qu'ils considéraient comme leur plus grand chef. Il était d'autant plus digne de leur confiance, qu'à l'instar de la plupart des traiteurs canadiens, Beaubien avait épousé dans la forêt une indienne, qui lui donna deux fils, dont il surveilla avec soin l'éducation.

L'un d'eux, affirme M. Tassé, embrassa la carrière de l'enseignement, l'autre, Médard, après avoir été mar-

---

([36]) *Recollections of Wisconsin*, IV, p. 163.

([37]) *Les Canadiens de l'Ouest*, II, 88.

chand à Chicago pendant plusieurs années, s'est fixé à Silver-Lake, Etat du Kansas, où il occupe une position importante. " (1882).

Le contretemps, éprouvé par l'abbé Gabriel Richard, ne l'empêcha pas de faire un long séjour parmi les Sauvages, et de prêcher avec succès devant la garnison américaine. La résidence Beaubien servit de chapelle temporaire pendant tout le temps que le missionnaire dut attendre pour effectuer son retour. Après deux mois il se décida à descendre la rivière Illinois et le Mississipi, afin de revenir à la frontière du Michigan non loin de Détroit, par le Ouabacke. C'était un détour de plusieurs cents lieues.

A ce temps, quelle hésitation y avait-il de la part de nos missionnaires à faire ces trajets longs et périlleux ? On le voit, il n'y a pas eu que les Récollets et les Jésuites qui ont embrassé cette vie de sacrifice. Les Sulpiciens, je ne crains pas de l'affirmer, ont plus fait que tout autre ordre religieux, si l'on considère le petit nombre de leurs membres. La génération présente l'ignore presque généralement. Nos Messieurs ont légué à d'autres de vastes terrains, munis d'églises et de résidences, un peu partout, bâtis à leurs frais, dans toute l'Ile de Montréal et sur les deux rives du Saint-Laurent, jusqu'à Sorel. (NOTE).

NOTE. — Le zèle des Messieurs de Saint-Sulpice ne s'est pas borné au Canada et aux Etats-Unis, n'oublions pas qu'il s'est exercé dans toute l'Acadie. Lisez pour vous instruire à ce sujet un des meilleurs ouvrages historiques de M. l'abbé Casgrain : *Les Sulpiciens et les prêtres des missions étrangères en Acadie.* Ainsi, pour

" M. Dionne écrit judicieusement dans sa galerie historique ([38]), M. l'abbé Richard, était mathématicien, orateur, conférencier, il était en outre musicien. Il composa plusieurs chants d'église, et c'est lui qui fit venir à Détroit le premier piano et le premier orgue.

Comme on le voit, ajoute le même écrivain, il ne le cédait à personne en fait de progrès, même de ceux qui relèvent du domaine temporel. Sa plus forte ambition était de doter sa ville d'institutions de bienfaisance, d'écoles bien aménagées, d'églises confortables, d'un collège et même d'un grand Séminaire pour la formation des jeunes ecclésiastiques. " Il est donc facile de comprendre que les fils des ancêtres, tout en suivant leur goût de voyage et d'aventures, se décidassent plus facilement

---

n'en citer qu'un, entre une foule d'autres, M. Desenelaves, après avoir commencé la paroisse du Sault-au-Récollet, en 1736 ; touché d'un nouveau zèle, écrivit M. Jacques Viger (Sabredache), il trouva bon de passer missionnaire à l'Acadie. ". Il y exerça son zèle de 1736 à 1749, puis de 1752 jusqu'en 1761. Il assista aux horreurs de la déportation, suivit les rescarpés de cette ignoble tempête parmi les ruines fumantes des chapelles qu'il avait construites, jusqu'à ce qu'il fut fait prisonnier avec d'autres victimes languissantes et meurtries. A la lueur des flammes dévorant les derniers foyers acadiens au Cap-de-sable, ces infortunés furent parqués sur des bateaux-prisons, en avril 1756 et conduits à Boston. Il mourut en exhalant la plainte bien résignée, " de désolation d'environ 1,600 familles..." J'y penserai le moins possible — je ne dois plus penser qu'à prier pour tous les états ", dit-il. Après deux ans de captivité, à Boston, il fut envoyé en France, où vers 1759, il mourut heureusement, au limousin, son pays natal. Il l'avait quitté pour la gloire de Jésus-Christ sur la terre, il y revint pour la gloire du ciel qu'il avait si bien méritée.

([38]) *Gabriel Richard*, III, 90.

à aller se grouper autour d'hommes de cette valeur de vertu, de science et de progrès. Au surplus, la plupart d'entre eux mettaient à contribution leur fortune familiale de France, et, comme à Ville-Marie, donnaient tout, en menant une vie humble, plus que frugal, comme les meilleurs religieux, pratiquant la pauvreté, l'obéissance, sans en avoir fait les voeux.

Aussi, voyez quel prestige ils exerçaient. Protestants comme catholiques les admiraient, et, au besoin, les défendaient contre le fanatisme de leurs ennemis.

En voici une preuve. M. Richard, enflammé de zèle, n'avait pas hésité à se lancer dans une construction d'église, qui nécessitait une dépense que ses revenus ne purent couvrir. Les entrepreneurs le poursuivirent devant les tribunaux, et la cour condamna le prêtre au remboursement des argents dûs, ou, par défaut, à la prison. Le dévoué pasteur fut contraint d'accepter la cellule du prisonnier, comptant bien un jour satisfaire ses créanciers.

Ce fut tout un émoi. Plusieurs citoyens, parmi lesquels figuraient des protestants, eurent recours à un expédient pour tirer le bon curé de cet embarras. Ils lui proposèrent de se présenter comme candidat aux prochaines élections du congrès. " Ainsi, disaient-ils, vous deviendrez libre; car, aux termes de la constitution, la personne des représentants est inviolable pendant toute la durée de leurs fonctions; vous n'aurez donc plus à craindre d'être retenu prisonnier; puis, avec l'indemnité qui vous sera allouée pour votre voyage, avec le traite-

ment affecté à votre titre, vous acquitterez les dernières dettes de votre église. ([39]).

L'abbé Richard eut à faire la lutte contre cinq candidats, mais il obtint une majorité de 23 voix. Il sortit de prison et reprit ses fonctions curiales à la grande joie de ses nombreux amis. Il est facile de concevoir l'effet produit quand l'entreprenant sulpicien, nouveau *congressman*, alla prendre possession de son siège dans l'enceinte du palais législatif de Washington. Il y fit admirable figure, en dépit du fanatisme puritain du temps, aux côtés des Webster, des Henry Clay et d'autres personnages qui ne purent lui refuser leur respect et leur coopération à raison de son zèle pour obtenir des décisions à l'avantage de son territoire. En un mot, tout en restant bon prêtre; en face des hommes, il se montra sincère patriote et promoteur dévoué des entreprises de vrai progrès.

Le choléra s'étant déclaré au Détroit, en 1832, M. Richard en fut atteint. Il mourut le 13 septembre de cette même année.

La ville a prouvé sa reconnaissance envers son meilleur ami, en lui érigeant une statue au deuxième étage de son hôtel de ville. Les rapports que cet homme de bien a eu avec divers descendants des premiers ancêtres, nous obligeaient, il semble, à joindre nos hommages à ceux qui, dans le temps et jusqu'à nos jours ont entouré sa mémoire.

([39]) N. E. Dionne: *Galerie historique*, VI.

M. Richard était entré à Saint-Sulpice en 1792. Après avoir été curé du Détroit, il en devint évêque en 1831.

Il ne sera pas sans intérêt pour tous ceux qui ont reçu leur éducation à Saint-Sulpice, de connaître quelques-unes des gloires de cette illustre compagnie aux Etats-Unis.

Aussi bien un grand nombre des fils des ancêtres ont parcouru et habité les importants diocèses à la tête desquels ont figuré avec éclat les enfants du Vénérable Olier.

Signalons en premier lieu M. Jean Dubois, né à Paris en 1764, entré à Saint-Sulpice, en 1787. Il arrive en Amérique en 1791. Supérieur du séminaire de Baltimore, il devint évêque de New York, de 1826 à 1842.

M. Maréchal (Ambroise) prêtre de Saint-Sulpice en 1792, devint archevêque de Baltimore de 1817 à 1828.

M. Louis Dubourg, entré à Saint-Sulpice en 1795 devint évêque de la Nouvelle-Orléans de 1815 à 1826.

M. Benoit Flaget, entré à Saint-Sulpice en 1783 devint d'abord évêque de Boardstown, puis à Louiseville, où il mourut en 1850.

M. Jean David entre à Saint-Sulpice en 1784, et devint évêque coadjuteur de Beardtown de 1819 à 1841. Puis M. Richard, entré à Saint-Sulpice, en 1792, dont nous avons parlé plus haut, devint évêque de Détroit.

Le lecteur comprendra facilement le plaisir que nous avons éprouvé en faisant cette heureuse digression avant

de terminer le récit abrégé des aventures des descendants Beaubien aux Etats-Unis.

Deux frères du colonel Beaubien Mare et Médard vinrent se fixer à Chicago. " L'habitation de Jean-Baptiste, disent les chroniques ([40]), avait pris, en 1831, les proportions d'une maison à deux étages, bien peinturée, qui fut bientôt connue sous le nom de *Saganash hotel*, nom sauvage de Billy Campbell, chef de guerre célèbre, et l'un des habitants les plus importants de Chicago.

La maison de traite de Médard Beaubien, écrivirent W. Sheehan et G. P. Upton, une très modeste cabane, était située dans cette partie de la ville appelée sixième division. "

D'après les annalistes que nous venons de citer, J. B. Beaubien, voulant charmer les loisirs de la petite colonie, fonda dans l'hiver de 1831-32 un cercle de discussion dont tous les habitants du fort formèrent partie. Ce cercle fit passer plus d'une agréable et instructive soirée à ses membres.

Est-ce assez curieux de voir le don littéraire inféodée à la race canadienne un peu partout? En dépit des courses, des aventures, des querelles même, des dangers de navigation, des surprises des sauvages rancuneux, il fallait satisfaire à ce goût natif de la déclamation, de l'art musical traduit par des violonneux qui reposait

---

([40]) *Chicago, its past, present and future.* — James Sheahan, 23.

des fatigues et des ennuis, des courses dangereuses et prolongées. Aussi bien ce n'était là qu'une participation à la mentalité du temps. Depuis le fameux poète du Port-Royal, Marc Lescarbot qui, dès 1604, charmait ses hyvernants de l'Acadie en les réconciliant avec les tempêtes et les froids interminables, toujours, sous les toits de maisons frustres, aux gros bois arrondis, ou au sein des maisons, " en aix de planches ", du temps des Trottier, des Lefebvre, des Boucher, et de beaucoup d'autres, on a entendu les meilleures et gentilles chansonnettes de France consoler les premières années d'exil. Que de fois une voix plus belle que les autres disait des chansons d'une poésie attachante et naïve que le talent de notre cousin, artiste distingué, Ernest Gagnon, a sauvées de l'oubli, en expliquant leur beauté. Les cantiques de Marseille étaient en honneur à cet heureux temps,avec la vie des saints, aidant à la sanctification des dimanches et des fêtes, dont l'observance était alors sacrée.

Aux portes des églises, il y avait des crieurs attitrés, et les orateurs du temps. La plupart n'avait reçu qu'une instruction bien élémentaire, mais le génie était là. La foi sincère, le coeur fidèle aux affections, l'âme droite et loyale des aïeux, faisaient apparaître sur leurs lèvres des paroles vraies, charmeuses, par leurs tournures pétillantes d'esprit et de force triomphante.

Je n'insiste pas si ce n'est pour affirmer qu'une fois nos maisons d'études ouvertes, il en est sortie toute une pléiade d'hommes vraiment célèbres de robe, d'épée et de charrue, la chérie du temps, qui, au dire même de nos

cousins de France, ont mérité les plus grands éloges. Le progrès a tenu sa marche et a gagné en ampleur, les succès ont vite surgi dans les arts de tous genres, au point qu'il faut bien reconnaître que nos efforts de vertu, de culture des dons de Dieu, ont amené le consolant résultat d'un pays développé plus vite que tout autre.

Les voyages de long cours ont été funestes, aux anciens du pays. Tout en méritant de grands éloges pour leurs découvertes et leurs fondations, ils se sont vraiment grisés de leurs succès; et comme leurs ressources augmentaient prodigieusement, ils ont vite mis de côté la prudence et l'économie de leurs vieux parents. C'est ce qui a fait écrire à M. Tassé ([41]) : " Beaubien avait fait l'acquisition de terrains considérables à Chicago, mais il n'en retira guère de bénéfices. Adonné à la passion du jeu, il paraît qu'il perdit plus d'une fois en une nuit des lots de terre, qui valurent plus tard des millions. Ses autres frères furent non moins imprévoyants. "

On peut juger de l'immense fortune qui eût pu non seulement lui créer une position des plus honorables grâce aussi aux précieux talents dont il était doué, mais dont il aurait pu disposer en faveur des nombreux enfants de ses trois épouses. Avec la plus valu de ses lots, sa descendance serait à la hauteur des fortunes des Morgan et des Astor. Qu'on en juge par les chiffres suivants cités par une étude sur Chicago. ([42]). " Deux lots

---

([41]) *Les Canadiens de l'Ouest*, II, 94,

([42]) *The Railroads*, " *History of Canada, of Chicago*".

de ville acheté par Marc Beaubien au prix de $102, avaient en 1854, une valeur de $108,000. Neuf lots acquis par le colonel Beaubien pour la somme de $346, se vendaient la même année $450,000 ; cinquante-quatre lots payés $638.50 montaient à $134,000 — ainsi que trois autres lots payés $524, rapportaient à la même époque $85,000.

Ce que nous disons ici, remarque judicieusement M. Tassé, de la famille Beaubien peut malheureusement s'appliquer à presque tous ceux de nos compatriotes qui, les premiers habitants des cités les plus florissantes de l'Ouest, se sont dessaisis de leurs propriétés pour des prix relativement insignifiants, tandis qu'elles atteignaient plus tard une valeur souvent fabuleuse. "

Nous avons dit que la première femme du colonel Beaubien était indienne. Il s'unit en secondes noces à une métisse française du nom de Josephte Laframboise, fille adoptive de John Kenzie, le premier habitant blanc de Chicago. Elle était une femme distinguée et avait reçu une bonne éducation.

Il épousa en troisième lieu une américaine à peine âgée de vingt-cinq ans, alors qu'il dépassait soixante. De ce mariage naquirent : Alexandre, Philippe, Henri, Guillaume, Marie, Marguerite et Caroline Beaubien. Les fils sont demeurés à Chicago, et leurs familles y jouissent encore d'une considération distinguée et d'une aisance plus qu'ordinaire. Il est à espérer que la vue des biens-fonds, perdus par la frivolité de leur père, leur inculque l'amour du travail honnête qui sait accumuler

par l'effort énergique, et conserver par la vertu. De cette façon ils resteront aux foyers de leurs jeunes ans,et ne seront pas forcés, comme le colonel Beaubien de quitter Chicago, qui lui était chère à tant de titres, pour aller passer les dernières années de sa vie à Napierville, comté de Page, qui porte le nom d'un canadien inhumé sur les bords d'une rivière, laquelle débouche dans la Rivière-des-Plaines, à une faible distance de Kenkaki. ([43]). Beaubien y mourut pauvre, après une courte maladie. Les nombreux enfants de son frère Marc, nés de ses deux épouses, au nombre de seize de la première et de quatorze de la seconde, sont disséminés dans les différentes villes de l'Ouest.

Alexaudre Beaubien, fils du colonel J. B. Beaubien, est le premier enfant blanc né dans les limites de ce qui est aujourd'hui la ville de Chicago. Nous devons aux précieuses recherches du Rév. Père Morice, o. m. i., les derniers renseignements que nous donnerons au sujet de la descendance des Trottier de Beaubien, aux Etats-Unis. ([44]).

Nous citons textuellement: " Alexandre vit le jour en 1822. Chicago comptait alors une vingtaine de personnes.... Il vit la localité devenir un gros village, puis grandir... Il vit la première brique arriver et le premier trottoir placé... Il fut témoin de l'arrivée du premier *steamboat* dans la rivière; s'intéressa aux premiè-

([43]) Tassé: *Canadiens de l'Ouest*, II, 98.

([44]) *Dictionnaire historique des Canadiens et M.*, II.

res tentatives de la presse locale, prit part aux fêtes organisées pour célébrer le cinquantième mille de la population, puis à toutes les célébrations subséquentes de caractère similaire, jusqu'à ce qu'au printemps de 1907, époque de sa mort, le chiffre de la population de la cité qu'il avait vu naître, se fut élevé à plus de deux millions d'habitants, dont pas un ne s'y trouvait lors de sa propre naissance. "

La famille de Alexandre Beaubien, décédé à Chicago, comme nous venons de le dire, en 1907, âgé de quatre-vingt-cinq ans, s'y est conservée, et l'un de ses nombreux enfants était capitaine de police en 1888, ce qui prouve que M. Fréchette a fait erreur en affirmant, dans l'*Opinion publique* de 1874, que la famille Beaubien est entièrement disparue de la cité ([45]).

Un des nombreux enfants du colonel J. B. Beaubien, ([46]), le benjamin, suivant toute probabilité issu de son dernier mariage se nommait Charles. Il a joué un rôle important et mérite une place dans notre écrin. Il reçut dans son enfance une instruction soignée et commença même sa théologie, écrit le Père Morice dans son dictionnaire déjà cité. ([47]). Il a dû étudier à Nicolet, dont le collège était établi depuis le mois d'octobre 1803, à peu près dans le même temps, que le chef de la famille montréalaise des Trottier, le Dr Pierre Trottier de Beaubien.

([45]) *Opinion publique;* 19 octobre 1871.

([46]) *Canadiens de l'Ouest.*—Tassé, II, 97.

([47]) *Dictionnaire historique*, p. 11.

Le colonel Beaubien, son père, nous l'avons dit plus haut, était appréciateur des études et désireux d'en assurer à ses enfants les précieux avantages dont il avait sans doute bien souvent regretté la privation au sein de ses affaires grandissantes. Charles ne se sentit pas cependant appelé à l'état ecclésiastique, et ayant hérité des goûts de son père, il se lança dans le commerce des pelleteries. La compagnie de la Baie d'Hudson l'accepta à son service, et de suite, il donna cours à ses rêves d'expéditions lointaines et devint bientôt hardi et même trop téméraire, ce qui faillit lui être funeste.

Qu'on en juge! — Le Père Morice raconte qu'il était parti, vers 1820 avec un certain nombre de Canadiens pour une expédition de traite chez les sauvages de l'ouest des Etats-Unis, quand il se perdit dans les bois. Après avoir erré quelque temps à l'aventure, il fut surpris avec ses compagnons par une troupe de mexicains qui s'étaient eux-mêmes avancés au-delà de leurs possessions. Ceux-ci firent les Canadiens prisonniers et les emmenèrent dans leur pays où, traduits devant le gouverneur, ils furent sur le point d'être mis à mort.

Mais un compagnon du nom d'Alvarez, espérant sauver sa vie, obtint, à force d'instances, d'être conduit avec les siens à la capitale du pays. Leur mine plut au vice-roi de Mexico. Il fut enchanté de rencontrer des hommes de si belle taille et qui avaient supporté allègrement un voyage de 2,000 milles pour arriver jusqu'à lui.

Charles Beaubien usa de toute son éloquence, et réussit à exercer une telle fascination sur le vice-roi, que non

seulement il l'apaisa, mais qu'il gagna ses faveurs de choix. Il reconnut en cet homme et chez tous ses compagnons comme des frères de son énergie et de son courage. L'admiration succéda à la colère. Le vice-roi leur permit de retourner au Nouveau-Mexique, leur remboursa en plus leurs frais de voyage, en donnant à chacun d'eux une somme de mille à quinze cents piastres. ([48]).

Beaubien s'établit alors au Nouveau-Mexique, où il fut élevé à la dignité de juge de comté. Ses compagnons, en se mêlant aux tribus sauvages, prirent les habitudes de vie errante, perdirent leur langue, et aussi la foi des aïeux. Il est bien avéré que chez les gens de notre race, ces deux belles et saintes choses se tiennent et que l'une ne se perd guère sans l'autre.

Un auteur américain, ajoute le P. Morice, cite Beaubien comme un de ceux qui ont le plus travaillé à donner à son pays d'adoption la forme du gouvernement territorial. ".

Vers 1870, il y eut un prédicant qui a acquis une certaine célébrité, à la Nouvelle-Orléans, par son éloquence à effet bruyant dans le genre de Henry Ward Beecher et presque son égal. Il était suivant toute apparence le fils du fameux Beaubien du Nouveau-Mexique, et portait le même nom. Cette éloquence qui lui attirait de grands éloges, si bien assimilée par saint Paul à l'airain sonnant et à une cymbale retentissante ([49]), confirme-

---

([48]) *Dictionnaire historique*, Morice, 12.

([49]) I Cor., 13, 1.

rait ce que nous avons dit, plus haut, au sujet de l'union de notre langue avec la foi de nos aïeux.

La leçon que la descendance doit tirer de ce fait déplorable que nous avons cité sous toute réserve, c'est que si nous pouvons admirer de nobles choses parmi les membres de notre race, il y a des exemples néfastes qu'il faut écarter avec soin.

Nous avons dit plus haut que parmi les fils de Antoine Trottier de Ruisseau se trouvait François-Marie; il prit le nom de Bellecour. Son fils, est le premier, écrit M. l'abbé Bellemare, de cette famille établi en cette paroisse. Il vint à la Baie en 1738 après son mariage avec Marie Désilets. Son fils fut, parmi les anciens missionnaires, le premier canadien qui ait fait une étude de la langue sauteuse. " ([50]).

C'est sans contredit, un homme de marque. Nous tenons à en écrire le mieux possible, avant de nous occuper de son grand'père, Michel Trottier.

M. l'abbé Georges-Antoine Belcourt, naquit, le 22 avril 1803, à la Baie-du-Febvre, du mariage d'Antoine Belcourt et de Joseph Lemire, par où l'on voit le lien de parenté entre les Beaubien et Lemire. Il fit son éducation au collège de Nicolet, et fut ordonné prêtre le 10 mars 1827.

Cédant aux instances de Mgr Provencher, premier évêque de Saint-Boniface, il exerça le saint ministère à

([50]) *Histoire de la Baie*, 481.

la Rivière-Rouge avec d'autant plus d'efficacité qu'il possédait plusieurs langues sauvages, et surtout le sauteux dont il composa une grammaire et un dictionnaire. Ces ouvrages sont encore ce qu'il y a de mieux dans le genre. Il faut reconnaître que tous nos missionnaires dans les pays qu'ils ont évangélisés, ont été les premiers à faire ces sortes de travaux qui rendent encore des services inappréciables.

Qu'il nous suffise, pour faire comprendre la valeur de cet homme de Dieu, lié à notre famille, de faire allusion à un trait que nous extrayons du dictionnaire du P. Morice, qui nous a si bien servi jusqu'à présent.

C'était en 1834. Un jeune commis de la Compagnie d'Hudson aurait bien peu mérité sa réputation d'explorateur arctique acquise plus tard, si l'on avait tenu compte du méfait que nous allons raconter. Thomas Simpson, le salarié en question, devait des gages à un métis qui les lui demandait. Comme ce dernier insistait, pour toute réponse il lui fendit la tête. Hélas! depuis plusieurs siècles on doit l'avouer, les traitants de ces plages lointaines surtout, en Canada et aux Etats, ont bien souvent payé les plus riches fourrures et épargné pour leur compte des vivres, avec ce procédé barbare. Faut-il s'étonner des haines, des rancunes de tous ceux qui étaient traités avec tant de cruauté à leurs comptoirs? Quand ils ne pouvaient par la force brutale, arrêter les représailles, étouffer les révoltes, ces commis étaient bien forcés de recourir à l'influence de la robe noire, dont ils ne fréquentaient pas les chapelles avec trop de ferveur. C'est ce qui arriva pour M. Belcourt,

après les instances du gouverneur et des lieutenants de la Compagnie.

L'organisation de vengeance était faite; sauvages et métis, leurs alliés par le sang étaient décidés. Forts en nombre, si habiles au tir, il leur eût été facile de faire sauter la tête du jeune bandit. M. Belcourt se prêta à ce ministère d'apaisement et de pardon, comme tous ses successeurs, depuis Mgr Taché jusqu'au célèbre P. Lacombe, dont les services rendus à cette compagnie et à celle du Pacifique-Canadien, devraient être écrits en lettres d'or sur les pages de leurs plus précieux souvenirs. Le calme revint.

Ca n'empêche que la Compagnie de la Baie d'Hudson ne s'en souvint pas bien longtemps. " Dans la suite, raconte le P. Morice, sa grande sympathie pour les Canadiens et les Métis l'ayant porté à rédiger une pétition contre ce qu'on regardait comme les exactions de la Compagnie, il encourut l'ire du gouverneur qui exigea son départ de la colonie sous peine de faire peser son courroux sur tout le clergé catholique du pays.

Le missionnaire dut s'éloigner. Au point de vue d'habile manoeuvre, c'était loin d'améliorer la situation et de calmer les esprits.

Il se réfugia dans son diocèse de Québec; il fut nommé curé-desservant de Saint-Joseph de Lévis, en 1838. Dès son retour au pays, il écrivit une lettre de justification fort bien rédigé " qui fut imprimée dans les documents officiels de 1849. " Mais le souvenir de ses missions lui tenait au coeur; il retourna à la Rivière-Rouge

et se fixa à Pembina (1849), situé sur les confins du territoire américain, échappant ainsi à la vindicte de Sir George Simpson [51].

Il y passa dix années de dévouement à ses chers métis et sauvages. De retour au Canada, il exerça le saint ministère à Rustico, Ile du Prince-Edouard, et vint mourir à Shédiac le 31 mai 1874. Il fut inhumé à Memramcook.

Michel Trottier de Beaubien épousa en premier lieu Agnès Godfroid. Voici l'extrait des registres des Trois-Rivières de ce premier mariage :

" Le troisième jour de mai de l'année mil sept cent, après la publication faite de trois bans de mariage, le dix-huit et le vingt-cinq avril, et le premier mai de l'année ci-dessus — Entre Michel Trottier, Sieur des Ruisseaux, fils d'Antoine Trottier et de Catherine Le Febvre ses père et mère de la paroisse de Batiscan, d'une part, et Demoiselle Agnès de Godfroid de Linquelot, Seigneur de Dutos, capitaine réformé, dans le détachement de la marine, et de Demoiselle Perrine Picquotte, ses père et mère, de la Paroisse des Trois-Rivières, d'autre part ; ne s'étant découvert aucun empêchement de part et d'autre, je soussigné Prêtre Récollet, faisant les fonctions curiales dans la paroisse des Trois-Rivières les ai mariés et leur ai donné la bénédiction nuptiale selon la forme

---

([51]) *Dictionnaire des Canadiens de l'Ouest*, Morice, 22.

prescrite par la Sainte-Eglise en présence des personnes y dessous signées.

(Signé) GODFROID DE LINTOT,
A. TROTTIER, EC.
PERRINE PICOTÉ DE BÉLESTRE,
P. DE COURNOYER,
MICHEL DE GALL. SAVOY,
L. GALIMAND DE CHAMPLAIN,
J. SAMUEL ENTHÉAUME, ptre Récollet.

Michel Trottier de Ruisseau se trouvait par sa mère, Catherine Le Febvre, soeur de Jacques Lefebvre, allié déjà à une famille de noblesse terrienne, et par son premier mariage, il est associé à la famille anoblie des Godfroy. A l'appui de cette assertion nous pouvons citer les correspondances de 1668 qui mentionnent que les Couillard furent confirmés dans leur honneur nobiliaire en même temps que les MM. de Longueuil, Godfroid, Dénis.

" Le gouverneur M. de Frontenac, écrit M. l'abbé Az.-Couillard-Després ([52]), fit des difficultés pour enregistrer ces lettres; il fallut un ordre formel du roi pour l'y obliger. Les Lemoyne furent les plus célèbres de nos anoblis; on les connut sous les noms: de Longueuil, de Saint-Hélène, de Maricourt, d'Iberville. Les Godfroid portèrent les noms: de Normanville, de Linctot, de Saint

([52]) *Histoire des Seigneurs de la Rivière du Sud*, p. 142.

Paul, de Cournoyer, de Tonnancourt, de Vieux-Pont. " ([53]).

On le voit, le P. Récollet, qui célébra le mariage de notre ancêtre usa d'orthographie phonétique dans l'acte de mariage sus-mentionné.

Nous venons de citer l'anoblissement de l'ancêtre des Aubert, alliée à la famille Beaubien, de Montréal. Le 24 mars 1693, Charles Aubert de la Chesnaye était placé au rang des nobles. Il faut ajouter d'autres liens nobiliaires, rattachant la descendance aux de Beaujeu, de noblesse de haut parage.

Bossuet a dit: " Lorsque Dieu forma le coeur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté. " Nous n'hésitons pas à appliquer cette formule aux ancêtres canadiens. Aussi bien, ce n'est pas une spécialité qui convient seulement à une famille,car toutes les premières familles du pays ont eu très généralement la même ambition de placer leurs enfants dans une vie d'honneur ob-

---

([53]) M. l'abbé A. P. Gaulier a écrit au sujet de la famille Godfroid: " En récompense de ses services, des lettres de noblesse furent accordées à la famille Godfroid en 1668, et adressées au parlement de Paris. Par quelqu'accident, elles furent perdues. De secondes lettres de noblesse furent données en 1685, et enrégistrées à Québec en 1721."

Jean-Baptiste Godfroid et Thomas étaient deux frères, arrivés à la Nouvelle-France, en 1626. Comme ils étaient du même endroit, Jean, pour le distinguer, de son frère, portait le nom de Godfroid de Lintot ou Linctot. C'était le père de Agnès Godfroid, première épouse de l'ancêtre, Michel Trottier de Beaubien. Les lettres de noblesse de Jean Godfroid proclament que: " Jean Godfroid a travaillé un des premiers à former la dite colonie, a dépensé beaucoup

tenu par les plus grands sacrifices. Et comme ils savaient que la mort frappe mais que la terre ne meurt pas, ils n'épargnaient rien, pour mériter et obtenir des titres, s'associer avec les familles déjà anoblies ; c'est qu'ils avaient dans leur coeur et leurs entrailles, cette prérogative de bonté que Dieu leur accorda, et dont ils ont légué tant de preuves attendrissantes à leur descendance. A l'époque où nous sommes, c'était " le blé qui lève "; oui le beau froment au glutin nourrissant, symbole du pain de vie qui, avant tout leur donnait l'endurance morale et physique. Hélas! ils n'ont jamais songé à gémir la plainte que René Bazin devait un jour exhaler et dont le fatal écho redit sur nos plages le même gémissement: " la terre qui meurt ".

La bonté! Voyez-en, aux premières heures, la manifestation. Dès leur arrivée, les colons se livrent au travail si ardu du défrichement. En dépit des dangers qui menaçaient de tous côtés, de ces hyvers interminables, qui semblaient chaque année éprouver cruellement leur patience en les empêchant de jeter leurs semences aux

---

de bien tant à défricher des terres, qu'au service de Sa Majesté contre les Iroquois, qui faisaient pour lors une cruelle guerre à nos sujets du dit pays; il était journellement aux mains avec les sauvages, accompagné d'un de ses frères et de dix de ses enfants, dont cinq furent tués et son frère prisonnier et brûlé par ces barbares". " Thomas Godfroid de Normanville, dit Ferland fut pris et brûlé, en 1652, par ces terribles ennemis de la France. ".

Les lettres de noblesse mentionnent que le titre d'anoblissement passe et a droit de retenue: " faire et jouir le dit Sieur de Lintot et ses enfants, postérité et lignée... nais et à naître ". Ces lettres (1685), sont antérieures à celles accordées à la famille Aubert (1693). (Gaulier. — *Revue historique*, 3e Année, No 2).

sillons de leurs sueurs; hommes, femmes, enfants travaillent éperdûment. Et puis c'est la pêche, la chasse où les hommes deviennent bientôt si habiles; ils fournissent à l'âtre des mets succulents, en épargnant la basse-cour où les volailles et le bétail multiplient. C'était une épargne pour les jours de froid ou de frayeur, et assurer à la maisonnée une réserve de vivres.

La bonté! Mais en ces jours, à quoi pouvaient servir les louis d'or, les piastres et les pistoles apportés de France? La monnaie de carte ne put être utilisée que longtemps après l'arrivée des ancêtres. Au surplus, les sauvages avaient besoin de plus en plus de marchandises en échange des fourrures qu'ils apportaient. Les colons de marque de ce temps, au moyen de leur argent en réserve achetaient des provisions des bateaux de France, c'était des viandes salées, des fleurs, de la poudre, des plombs, des fusils, des haches, couteaux, etc., des étoffes, couvertures, des calicots aux couleurs éclatantes qui fascinaient les indiens et dont ils se paraient à l'envie, sans parler des teintures pour barioler leurs figures.

Jules Trottier réussit à merveille aux Trois-Rivières à un tel point que bientôt il put établir son fils Antoine à Batiscan, où pendant nombre d'années son commerce alla très bien.

En épousant Catherine Lefebvre, il entrait dans une famille déjà à l'aise, nous l'avons vu plus haut. La bonté de coeur arriva à son épanouissement. Les fils aidaient leurs pères jusqu'à leurs mariages, et les pères dotaient leurs fils de seigneuries, sui-

vant les chances qui se présentaient. Souvent ces terres étaient gagnées au prix du sang ou de nombreux services. La bonté était conquérante; et rien ne réjouissait plus les parents aux années vieillissantes que de voir leurs fils, obtenir par certaines influences et au prix de nombreux sacrifices, de vastes terrains.

En sus des titres de noblesse dont ils s'assuraient, ils voyaient là de la place pour tous leurs petits fils, travailleurs groupés ensemble, à l'ombre du même clocher.

Et cette bonté de coeur que je continue à développer, qui l'a mieux pratiquée et léguée aux enfants que les mères canadiennes d'antan? " Mariées à quatorze et quinze ans, a si bien écrit notre éminent artiste-écrivain M. Napoléon Bourassa, elles ne déterminaient pas d'avance la mesure des devoirs qu'elles auraient à remplir, ni l'heure, ni le nombre des couches qu'elles allaient entreprendre; elles partageaient allègrement, sans soucis anticipés, s'en allant sur des rivages lointains, au fond des forêts, confiantes en Dieu, dans leurs maris, dans leur courage: c'était leur tour de noce! Mères après dix mois, elles l'étaient de nouveau, à peu près chaque année jusquà l'âge de quarante-cinq ans. Comptez.... je ne mentionne pas les jumeaux, vous pouvez facilement noter, sans doute, le chiffre des rejetons, mais vous ne trouverez jamais le nombre des pensées d'amour, des heures sans sommeil, des soins coquets donnés à tous les marmots; vous n'additionnerez jamais les points d'aiguille, les tours de quenouille, les allées et venues de la navette, puis les fromages, puis les conserves, puis les produits du jardin, puis les milliers d'autres travaux d'économie

domestique, accomplis avec joie pour vêtir et nourrir, pour perpétuer cette postérité d'Abraham ! vous ne compterez jamais non plus les services rendus aux voisines, aux filles et aux brus, dans les temps de maladie ou pour faciliter le rude apprentissage du mariage." ([54]).

Et le bonheur règnait, ajouterai-je, sous ces toits des ancêtres, si confortables, si hospitaliers, si joyeux, même en face des pénibles travaux de chaque jour :

" Dans les beaux soirs d'été, lorsque l'herbe du champ
Exhalait son arôme et tremblait à la brise,
Sur le seuil de la porte avec leur jupe grise,
Leur blanche capeline et leur mantelet noir,
Les femmes du hameau venaient gaiement s'asseoir,
Et filaient leur quenouille ; et les brunes fillettes
Unissaient leurs chansons au bruit clair des navettes.". ([55])

Donnons maintenant les détails historiques et légaux au sujet de la seigneurie de la Rivière-du-Loup (en haut) acquise par Antoine Trottier, sieur de Ruisseau en faveur de son fils Michel Trottier de Beaubien. Elle fut concédée en premier lieu, le 3 novembre 1672, au sieur Maneureuil, par Jean Talon, comme il appert par la copie authentique de l'acte suivant que nous citons :

" Jean Talon, *consller* du Roy en ses Conseils d'Estat et privé, Intendant de la Justice police et finance de la Nouvelle-France, isle de terre neuve, à Cadie et autres

---

([54]) *Jacques et Marie.*

([55]) Longfellow.—1ère Traduction de P. Lemay.—*Evangéline.*

pays de la France septentrionale. A tous ceux qui nos prês*tes* verront, salut,seavoir faisons qu'en vertu du pouvoir à nous donné et concédé, accordons donnons et concédons par ces prês*tes* au sieur de Maneureuil Une lieue de front sur deux lieues de profondeur à prendre sur le lac St-Pierre, demye lieue au dessus et demye au dessous de la rivière du loup, icelle comprise, pour jouir de la dite terre en fief et seigneurie luy ses hoies et ayant cause, à la charge de la foye et hommage que le Sr Maneureuil ses hoirs et ayant cause seront tenus de porter au château St-Louis de Québec, duquel il relèvera aux droits et redevances accoutumés et au désir de la coustume de la prévosté et viscomté de Paris qui sera suivie à cet égard par provision en attendant qu'il en soit ordonné par Sa Maj*té,* à la charge qu'il continuera de tenir ou faire tenir feu et lieu sur la dite Seigneurie et qu'il stipulera dans les contrats qu'il fera à ses tenanciers qu'ils seront tenus de résider dans l'an, et tenir feu et lieu sur les concessions qu'il leur accordera ou aura accordé et que faute de ce faire il rentrera de plein droit en possession de sa dite terre, que le d. de Manereuil conservera les bois des chesnes qui se trouveront sur la dite terre qu'il se sera réservé pour faire son principal manoir, même qu'il fera la réserve des dits Chesnes dans l'estendue des concessions particulières faites et à faire,à ses tenanciers qui seront propres à la construction des vaisseaux. Pareillement qu'il donnera incessamment advis au Roy ou à la compagnie royalle des Indes occidentalles des mines minières et minéraux, si aucuns se trouvent dans l'étendue du dit fief, à la charge de laisser les chemins ou passages nécessaires, le tout sens le bon plaisir de Sa

Maj*té* de laquelle il sera tenu de prendre la confirmation des prês*tes* dans un an du jour d'Icelles. En témoing. de quoy nous avons signé ces présentes Icelles, fait apposer le cachet de nos armes et contresigner par notre Seign à Québec, ce 3 Nobre 1672. — Signé Talon et plus bas par Mond' Seigneur Varnier. "

D'après les papiers du greffe de Québec, le Sieur de Maneureuil fit concession de sa seigneurie à Jean Lechasseur le 20 avril 1683. M. B. Sulte qui le premier soit parvenu à renouer tous les faits de la carrière du sieur Nicolas Perrot, affirme que d'après les jugements du Conseil-Souverain de Québec, année 1700, Perrot aurait acheté la seigneurie de la Rivière-du-Loup de Jean LeChasseur en 1691.

Disons en passant que cet homme qui a joué un rôle remarquable au pays, était né en France, vers 1643. Il se mit au service des Jésuites, en la Nouvelle-France de 1660 à 1663 — qui le dirigèrent vers leurs missions des grands lacs. Il fit de nombreux trafics avec les sauvages sur la Rivière-Wisconsin.

Il s'établit à Bécancour, vers 1673 et y devint très riche. Plusieurs ouvrages de valeur sont dus à sa plume: *Mémoires. — Moeurs et coutumes des sauvages.* Il mourut l'été de 1717 et fut inhumé à Bécancour. ([56]).

M. Perrot, n'ayant pu faire les paiements promis, la seigneurie, fut vendue, à la date du 13 juin 1701, par Le-

([56]) Voir : *Ursulines des Trois-Rivières,* 217.—Note.

chasseur, à Antoine Trottier, Sieur de Ruisseau, en faveur de son fils Michel, comme il appert par le document que nous allons citer.

L'annaliste des Ursulines des Trois-Rivières dit à ce sujet : " Le quatrième seigneur de la Rivière-du-Loup fut Michel Trottier de Beaubien, père de deux de nos religieuses. Il s'appliqua pendant vingt ans à faire prospérer ce beau domaine. A sa mort, la communauté, en fit l'acquisition. " ([57]).

" Par devant Jean-Baptiste Pothier, Notre royal en la juridiction ordinaire des Trois-Rivières, fut présent en sa personne maître Jean LeChasseur, Conseiller du Roy, lieutenant général de la juridiction ordinaire des Trois-Rivières, seigneur de la Rivière-du-Loup sur le lac St-Pierre, lequel de gré, a reconnu et confessé avoir vendu, cédé, quitté, transporté et délaissé dès maintenant et a toujours promis et promet garantir de tous troubles, dettes, hypothèques et autres empêchements généralement quelconque à Sieur Michel Trottier de Beaubien demeurant à Batiscan, absent, et acceptant, stipulant pour lui le sieur Antoine Trottier de Ruisseau son père marchand demeurant au d. lieu estant de présent en cette ville par le dit S. de Beaubien son fils ses hoirs et ayant cause à l'avenir et auquel le dit sieur stipulant ; son père promet faire agréer et rattifier ces d.présentes à la première demande qui luy en sera faite par le dit Sieur vendeur la terre en fief et seigneurie dte La Riviè-

([57]) *Les Ursulines des Trois-Rivières*, I, p. 259.

re-du-Loup consistant en un manoir de terres labourables depuis la concession Saint-Armand en descendant jusqu'au bord du dit lac St-Pierre avec la mouvance du d. fief et la haute moyenne et basse justice...... (suit la description telle que déjà citée en l'acte en faveur de Le Chasseur par le Sieur Maneureuil). titre de concession accordée au dit LeChasseur par le sieur de la Barre et Demeules en date du vingt avril mil sept cent quatre-vingt trois........... laquelle seigneurie le d. Sieur vendeur a déclaré être mouvante et reçue en foy et hommage de Sa Majesté "... Suivent les conditions de vente qu'il est inutile de citer ici. Le prix de la vente était de " quatre mille livres, monnaye ayant cours en ce pays. " — en deux payments égaux de " deux mille livres. " La seigneurie est tenue responsable et hypothéquée du plein montant jusqu'au paiement total.

L'acte de vente que nous citons en partie offre une preuve de l'esprit de foi religieuse de cet heureux temps.

Les seigneurs en s'établissant parmi un bon nombre de censitaires, pourvoyaient au bien spirituel de leurs âmes. Aussi bien l'acte mentionne: " En cas qu'il se bâtisse une église en la dite seigneurie de représenter à Monseigneur l'Evesque ou son grand vicaire que l'intention du dit vendeur est qu'il souhaiterait qu'elle fut dédiée sous le nom de Ste Geneviève pour la dévotion qu'il ([58]) porte à cette Sainte ".

Le Sieur de Beaubien ne perdit pas de vue le désir

([58]) Le Sieur Le Chasseur.

du Seigneur Jean Le Chasseur. Il se conforma aux exigences de l'acte et aux formalités requises en établissant son domaine qui était de quatre arpents de front sur quarante de profondeur, et s'étendait de la grande à la petite rivière du Loup. ([59]).

Le seigneur habitait le manoir. De son mariage avec Agnès, fille de Michel Godfroid de Linctot, seigneur de Dutort, célébré le 3 mai 1700 aux Trois-Rivières, il eut quatre enfants, dont deux filles, qui se firent Ursulines. Nous en avons parlé plus haut.

La " Belle Pointe " mesurant vingt arpents de front sur les bords de la Rivière-du-Loup jusqu'au lac Saint-Pierre, fut la première terre concédée par le seigneur Trottier de Beaubien à son frère Trottier Pombert par un acte devant " Normandin, notaire, en date du 7 janvier 1706 : " Et par ces mêmes présentes le dit sieur Beaubien a vendu une maison sur icelle concession avec la terre... consistant en cinq arpents... pour et moyennant la somme de 600 livres laquelle dite somme, le dit sieur Beaubien a reconnu avoir reçue, avant ces présentes d'Antoine Trottier, sieur de Ruisseau, leur père, à l'acquit du dit sieur Pombert, dont il se contente et tient quitte le dit sieur Pombert et tous autres. ([60]).

Deux ans plus tard le sieur de Beaubien vend à son frère, dont acte en présence du Notre Normandin, 10 mars 1708, son manoir, où le seigneur résidait, avec les

---

([59]) *Ursulines des Trois-Rivières*, IV, 24-25-26.

([60]) *Ursulines des Trois-Rivières*, IV, 24-25-26.

dépendances. Cette concession était contigue à une autre déjà vendue à Antoine Degerlais dit Saint-Amand. Citons, en guise de vieille réminiscence : " à la charge de payer annuellement le 11 novembre, de cens et rente seigneuriale, un chapon vif et un sou marqué de cens pour le manoir et la commune moyennant le prix de 3,000 livres. Le seigneur Beaubien s'engage à faire ratifier cette vente par Agnès de Godfroid, son épouse. "

On le voit, la seigneurie se subdivisait déjà en un bon nombre de concessions.

Le temps était donc arrivé de pourvoir au bien spirituel des censitaires ; c'est pourquoi Michel Trottier, sieur de Beaubien, achète d'Antoine Degerlais dit Saint-Amant : " un arpent de terre en carré joignant à la concession du sieur Pombert, pour bâtir sur icelui une église, un cimetière et un presbytère, dit l'acte, dont à présent est bâtie la dite église. La présente vente faite pour le prix de cent livres. Le sieur Beaubien promet à Dégerlais de lui faire avoir une place de banc dans l'église, proche des balustres, du côté gauche; pour y placer un banc comme les autres habitants sans en payer l'entrée, mais seulement la rente. "

Ce fut la première chapelle de la colonie de la Rivière du-Loup (1711). Les RR. Pères Claude Moireau et le fameux historien Xiste le Tac, Récollets, y firent des missions. Le premier curé résidant fut M. Ch. Paqueleau. ([61]).

([61]) *Ursulines des Trois-Rivières*, I, 260.

Plus tard les Ursulines des Trois-Rivières, après l'entrée à leur monastère des deux filles du seigneur Beaubien, reçurent pour leur dote, une partie de la seigneurie; l'autre partie fut achetée par les Ursulines, aux prix de 4,000 livres. ([62]).

Bientôt la chapelle primitive devint insuffisante, et comme les censitaires désiraient bâtir une église, les Ursulines accordèrent " comme Dames du lieu, quatre arpents de front sur la profondeur qui se trouve d'une rivière à l'autre, demandant seulement à la Fabrique de Saint-Antoine-de-Padoue, en retour, l'assurance de trois messes, dites annuellement pour les religieuses décédées. " (1724).

Le seigneur eût la douleur de perdre sa première épouse, Agnès de Godfroid, et elle fut inhumée dans l'église dont il avait assuré l'érection, le 21 octobre 1714.

Cette mort contribua à le détacher de son endroit. Néanmoins comme il avait épousé en secondes noces, Thérèse Moüet (1715), il semblait appelé à jouir longtemps du spectacle de l'heureux développement de sa seigneurie, en voyant naître ses nouveaux enfants, quand le ciel lui imposa un douloureux sacrifice en appelant ses deux filles au cloître. C'est alors qu'il offrit une partie de sa florissante propriété comme dote de ses chéries, espérant qu'elles se désisteraient de leur projet de séparation; mais Marie-Josephte, celle qui renonça la première aux beautés du manoir, embelli pour elle, ne se

---

([62]) *Ursulines des Trois-Rivières*, IV, 27.

laissa pas fléchir. Elle subit avec complète obéissance les épreuves du noviciat, et mérita par ses talents et ses vertus d'être placée à la tête de sa communauté, nous l'avons dit plus haut, comme première Supérieure, sous le nom de Mère Marie Trottier du Sacré-Coeur.

Cinq années après la profession de Marie-Josephte Trottier, sa soeur Françoise vint la rejoindre au monastère avec sa cousine Mademoiselle Trottier de Ruisseau. " C'était, écrit si bien l'annaliste du monastère, un groupe de deux soeurs et d'une cousine, qui forment les anneaux de la chaîne vivante reliant les deux premières époques des récits monastiques, et qui perpétuent parmi nous les traditions d'un passé glorieux. "

Françoise Trottier prit le nom de Saint-Michel, patron de son vertueux père, et sa cousine celui de Séraphin ([63]).

Ce fut à l'occasion de l'entrée au monastère de sa fille Françoise, que le seigneur Trottier de Beaubien céda aux Ursulines des Trois-Rivières sa seigneurie, à la date du 6 mars 1723, par devant le Notaire royal, sous l'intendant Bigot. ([64]).

Après la description de la seigneurie, l'acte notarié mentionne que " la dite Françoise est entrée au couvent des dites Dames, pour avec la grâce de Dieu y être religieuse ". Le prix de la vente est fixée à 8,000 livres. Les

([63]) *Histoire des Ursulines des Trois-Rivières*, I, 236-237.

([64]) *Cahier d'Intendance*, p. 625.

Soeurs cependant n'en paieront que 4,000, " après la profession de la dite M.-Françoise. Le seigneur se réserve le paturage de ses chevaux, sur la commune de la dite seigneurie, jusqu'à sa mort. Seulement, dans le cas de sortie d'icelle, la vente est nulle, et les vendeurs paieront aux Religieuses la somme de 200 livres de pension annuelle tant que la dite Beaubien y est restée; que si elle persévère, les Soeurs deviennent complètement propriétaires, avec tous droits de propriété, fond, tréfond, et sessions et possession qu'elles peuvent avoir sur la seigneurie. Fait et passé aux dites Trois-Rivières en la salle de l'hôpital, l'après-midi, le 6ème jour de mars 1728 —en présence de... (Signé) Michel Trottier de Beaubien. — Thérèse Moras.

Thérèse Moras était fille de Pierre Moüet de Moras et de Marie Toupin. — Le sieur Pierre Moüet de Moras était enseigne dans la Compagnie de Loubias, régiment de Carignan.

Il est facile de comprendre que le séjour de la Rivière-du-Loup ne tenait plus au coeur du seigneur Trottier après l'entrée en religion de ses deux filles. Aussi dès que l'heure du sacrifice vint à sonner, le monastère des Trois-Rivières, ajouta la douceur d'un lien sacré aux affections si bien entretenues de son grand'père Jules Trottier et de son vertueux père, le sieur de Ruisseau. Nous verrons plus loin que ce sera là où il viendra finir sa brillante carrière.

Le seigneur Trottier de Beaubien, nous l'avons dit, épousa en secondes noces Thérèse Moüet de Moras (1714)

Le fils aîné de ce mariage prit le nom de son père, comme il appert par l'extrait du registre de la Rivière-du-Loup, du 27 juillet 1716, que nous citons: " Michel, fils de Michel Trottier de Beaubien, seigneur de la paroisse et de Dame Thérèse Moüet. Parrain: Antoine Trottier de Pombert; Marraine: Françoise Trottier, tous de cette paroisse de la Rivière-du-Loup. ". En 1717, au 22 septembre, le même registre signale la naissance d'une fille du seigneur et de Thérèse Moras qui prend le nom de Marie-Anne.

C'est l'époque où la branche familiale des Trottier de Beaubien traversa le fleuve pour aller s'établir à l'île Moras, située dans la rivière Nicolet,; en voici la preuve évidente par un extrait de baptême, du registre des Trois-Rivières que je cite :

" L'an mil sept cent dix-neuf, et sixième mai, a été par moi soussigné, prêtre récollet, baptisé sous condition Louis, né le dix-sept de mars de la même année, et ondoyé en la maison, en le cas de nécessité par le sieur Jacques Damien, fils de Michel Trottier, sieur de Beaubien, seigneur de la Rivière-du-Loup et de Demoiselle Thérèse Moras, ses père et mère, de légitime mariage, demeurant *pour lors*, en l'isle Moras, située dans la rivière Nicolet. Il a eu pour parrain Louis de Blazon, sieur de Grandpré et pour marraine Marie Geneviève Godfroid de Tonnancourt, lesquels ont signé conjointement avec nous. En foi de quoy, j'ai signé tel jour et an que dessus.

(Signé) SIMÉON DUPONT, R. Miss.
LOUIS DE GRANPRÉ,
MARIE GENEVIÈVE GODFROY.

Le sieur Trottier de Beaubien, avec le produit de ses ventes aux co-seigneurs et aux censitaires de sa seigneurie de la Rivière du Loup avait eu les moyens de s'assurer la possession de l'île de la rivière de Nicolet, qui portait le nom du père de sa seconde épouse, Moras (Moüet de) dont la famille jouissait d'une haute considération.

L'auteur de l'histoire de la Baie confirme cette assertion en s'appuyant sur les archives de la Baie du Febvre, Vol. I, Ordon. du 13 août 1702; " D'après un acte du 27 novembre 1669, dit-il, la seigneurie de Nicolet aurait appartenu à René Moüette, Ecuyer, sieur de Moras, enseigne du régiment de Carignan. En 1672, ses titres furent annulés et son fief restreint à l'île Moras. Pierre Moüette essaya de substituer son nom à celui de Nicolet; on lit dans quelques vieux documents Rivière Moüette, au lieu de Rivière Nicolet. " ([65]).

La seigneurie fut concédée (29 octobre 1672) au Capitaine Arnauld de Loubier, lequel la passa au sieur Michel Cressé le 27 février 1673. Le manoir de ce dernier s'élevait en face du lac et avait une fort belle apparence, à raison du paysage enchanteur, " près de la forêt vierge qui le dominait à l'arrière plan; la touffe de pins majestueux qui couronnait l'ensemble, lui formaient un cadre grandiose. " ([66]).

" Le seigneur Cressé, ajoute M. l'abbé Bellemare,

([65]) *Histoire de la Baie-du-Febvre*, 3.—Note.

([66]) *Histoire de la Baie-du-Febvre*, 3.—Note.

voulut faire prévaloir le nom de Rivière Cressé. — La dénomination primitive de " Nicolet ", qui nous rappelle l'illustre découvreur et interprète, Jean Nicolet (1618-1642) l'une des gloires les plus pures de notre district ", ajoutons sans crainte, de toute la Nouvelle-France, est restée définitivement attachée à cette rivière. A l'origine de la colonie, Champlain la nommait: Rivière du Pont, à cause de Pontgravé, venu avant lui dans le pays. (Carte de 1613). Les relations des Jésuites, de leur côté (carte de 1643), substituèrent à ce nom celui de rivière du Gast, en l'honneur de René du Gast, sieur de Monts, qu'ils préféraient, dit M. B. Sulte, à Pontgravé. " ([67]).

Le manoir du seigneur Michel Cressé, fut entouré de quelques censitaires dès qu'il l'habita, et c'était le lieu où les Récollets d'abord, puis les curés séculiers, venaient offrir au petit nombre de colons les secours de leur ministère. En 1683, la mission Cressé comptait quatorze familles, et Nicolet six. " La mission Cressé, d'après les judicieuses recherches de l'historien Bellemare, s'est fermée en 1686. La dernière messe dans la maison Cressé, dont il est fait mention, dans les registres, a été célébrée par M. de Bruslon, " Dimanche, le 2 septembre 1685,en présence de tous les fidèles de la localité. " " Le 17 février suivant, il y est fait un baptême. Puis il n'est plus question de la mission Cressé. ".

Le seigneur Cressé, suivant toute apparence, résida

([67]) *Histoire de la Baie-du-Febvre*, 3.—Note.

à Nicolet, jusqu'à sa mort, que l'on peut fixer entre 1680 et 1688.

Michel Trottier de Beaubien était donc devenu propriétaire de l'ile Moras, et y résidait, comme le prouve l'acte de naissance de son fils Louis, en date du six mai 1719.

Cette propriété est restée dans la famille jusqu'après 1784. Depuis cette époque le nom de Beaubien a prévalu comme étant le titre terrien de l'ancêtre Michel Trottier, seigneur de la Rivière-du-Loup ; celui de Trottier a presque complètement disparu, si ce n'est au sein de certains contrats importants, où l'on parait avoir gardé avec respect la souvenance d'un titre justement mérité.

Mais voici qui nous touche de près. Louis, fils de Michel Trottier de Beaubien, encore seigneur de la Rivière-du-Loup, quoique résidant à l'ile Moras et de Thérèse Moüet de Moras devint le grand'père de Pierre Beaubien, Ecuyer, Docteur en médecine, qui s'établit plus tard à Montréal et y devint chef de la famille Trottier de Beaubien.

Je cite l'acte de mariage extrait du registre de la Baie, en date du treize février 1752. : " Louis Beaubien, fils de feu Michel Beaubien et Dlle Thérèse Moras, avec Marie Louise Manseau fille de Louis Manseau et de Françoise Pinard, ses père et mère de cette paroisse. Présents : René Guay, beau-père de l'épouse ; Lupien, Pierre Lemire, témoins. Ont signé : Guay, F. Marie-Louise Manseau. — Brassard, Ptre.

Cet acte établit que le seigneur M. Trottier de Beau-

bien était décédé, et que sa veuve Thérèse Moras avait épousé René Guay, comme l'atteste le registre de la Baie : Mariage, 7 janvier 1756 " René Guay, fils de René Guay et de Thérèse Moras, ses père et mère, avec Elizabeth Manseau, fille de Gabriel Manseau et de Marguerite Constantineau, de cette paroisse. " ([68]).

Madame veuve Beaubien avait donc épousé René Guay, dont le fils du même nom contractait le mariage ci-dessus mentionné. Le registre de la Baie mentionne la mort de la veuve de notre ancêtre, seigneur de la Rivière-du-Loup à la date du sept janvier 1773. Elle s'était retirée chez son fils, devenu co-Seigneur de la Baie avec le sieur Despins, et par suite le seigneur dominant. Voici la preuve.

" René Guay, ou Leguay, écrit M. Bellemare, natif de Nicolet était le petit fils du seigneur, René Moüet, propriétaire de l'isle Moras et le neveu du capitaine Louis Lefebvre-Desilets de la Baie. Le capitaine n'ayant pas d'enfants, sa veuve se donna à René Guay. Celui-ci ajouta à cet héritage déjà considérable, deux parts de la seigneurie René Lefebvre... il devenait par suite le seigneur dominant. ".

Quand à l'ancêtre Trottier de Beaubien, Trois-Rivières était appelé à devenir le lieu de ses dernières douleurs. " Etant devenu très malade, écrit l'annaliste des Ursulines, le sieur de Beaubien demanda à se retirer à notre hôpital. La communauté saisit avec empresse-

([68]) *Histoire de la Baie*, 418-419.

ment une occasion si favorable de faire plaisir à un ancien ami. " Il y mourut en mars 1723.

Avant de mourir, du consentement de son épouse Thérèse Moras, il légua à la communauté la somme de trois cents livres, " employée en prières et en aumônes, ainsi qu'elle le jugera à propos, pour service au bout de l'an pour le repos de son âme, laquelle sera prise par les Dames religieuses sur les 4,000 livres restant à payer du prix de la vente par lui à elles faite du fief et seigneurie de la Rivière-du-Loup. ".

Il fut inhumé, suivant son désir, à Batiscan, lieu de sa naissance.

L'annaliste du monastère fait son éloge en écrivant : " M. Beaubien était un de ces rares chrétiens qui suivent la voie des joies austères, mais assurées que donne la foi, et il réveillait l'énergie de sa volonté par l'amour le plus noble et le plus pur. "

Sa fille, la mère du Sacré-Coeur, avait certes bien hérité des meilleures dispositions de son père, quand elle disait à ses compagnes : " La défiance, la timidité ne sont pas d'origine canadienne, elles doivent être inconnues dans ces nouveaux pays où tout est à faire. " ([69]).

Nous avons établi plus haut la naissance de Louis, fils de Michel Trottier de Beaubien et de Thérèse Mouët de Moras, et nous avons produit l'acte de son mariage avec Marie-Louise Manseau.

([69]) *Histoire des Ursulines des Trois-Rivières*, I, 237.

De ce mariage de Louis Beaubien avec Marie-Louise Manseau, naquit Jean-Louis Beaubien, qui épousa Jeanne Manseau, à Nicolet, le 19 avril 1784. Il eut un autre fils du nom de Jean-Paul Beaubien qui reçut de son père l'île Moras, en héritage. Il la vendit à François Manseau, et ce dernier la céda à Achille Proulx, fils d'Eusèbe, propriétaire actuel. ([70]).

Jean-Louis est le père du Dr Pierre Beaubien, de Montréal, comme l'atteste l'acte suivant, que nous devons à l'obligeance de M. l'abbé Bellemare.

M. Victor Archambault fut curé de Saint-Antoine de la Baie-du-Febvre de 1786 à 1796, époque de sa mort. Etant très malade, vers la fin de son administration, et n'ayant pas de vicaire, il fut forcé de négliger la rédaction d'un certain nombre d'actes. M. Henri Robin, notaire du lieu, fut chargé de combler cette lacune, de par l'ordre de l'administration ecclésiastique de ce temps. Quelle admirable preuve, ajoutée à tant d'autres, de la constante application de nos évêques à suppléer à tous les oublis !

M. le notaire vérifia les notes du curé défunt, consulta les témoins survivants, fit renouveler les signatures, en autant que possible. C'est ainsi que l'acte de baptême de Pierre Beaubien fut rédigé. En voici la teneur :

“ L'an mil sept cent quatre vingt seize, le treize août a été baptisé, par feu Messire Archambault, Prêtre et curé pour lors de cette paroisse, Pierre, né du même jour,

---

([70]) Voir : *Histoire de la Baie.*

du légitime mariage de Jean-Louis Beaubien, terrien du dit lieu et de Marie-Jeanne Manseau. Le parrain a été Pierre Courchesne, terrien de cette paroisse, et la marraine Isabelle Beaubien, veuve de François Marquette, ainsi déclaré à nous notaire, par le Père, le Parrain et la marraine qui ont déclaré ne savoir, signer, excepté le Père, qui a signé, en présence des sieurs Augustin Oule, capitaine, et Pierre Castel, témoins, qui ont signé avec nous Notaire, après lecture faite, suivant l'ordonnance.

(Signé) JEAN-LOUIS BEAUBIEN,
AUGUSTIN CLAIREHOUDE,
H. ROBIN, Notaire.

Comme Louis et Jean-Louis Trottier de Beaubien, grand'père et père du Dr Pierre Beaubien, de Montréal, ont épousé deux demoiselles Manseau, il est à propos de dire quelque chose au sujet de cette famille Manseau à laquelle nous sommes si intimement unis.

L'ancêtre commun des Manseau d'après l'historien Bellemare, est Jacques Robidas, originaire de Saint-Nicolas, diocèse du Mans, France, d'où est venu à la famille le surnom de Manseau.

Aussi bien tous les noms de famille, du lieu, de noblesse, nous sont venus de l'ancienne Mère-Patrie, la France, sans parler de ses lois, usages, coutumes, jolies chansons, etc.

Gabriel Manseau, père de Robidas, époux de Anne Crespin était maître-cordonnier, ce qui ne l'empêcha

pas de se lancer dans le métier des armes; il faut être bien chaussé pour courir sus à l'ennemi.

" Un relai dans les opérations militaires, écrit M. Bellemare, lui permit, en 1692, 14 janvier, de contracter mariage à Montréal avec Louise de Guitre. On était encore dans le fort de la guerre. ". ([71]).

C'est ce qui fait dire à M. Ferland: " Les premiers mois de 1692 furent marqués par de nombreuses incursions des Iroquois. . . . On sut, à Montréal, qu'ils avaient l'intention de descendre au printemps pour harceler les habitants, pendant le temps des semailles. ([72]).

Des deux fils de Jacques Robidas, Gabriel et Louis, descendent les épouses de Louis et de Jean Louis T. de Beaubien, comme aussi la première épouse de Louis Beaubien, frère du Dr Pierre Beaubien de Montréal, et tous les Manseau de la Baie du Febvre.

Il faut mentionner la famille Foucault dite Courchesne, dont le chef fut Jean-François Foucault, venu de France, vers 1660 et qui épousa, à l'ile d'Orléans Elizabeth Provost, en 1671. Il s'établit vers 1677 aux Trois-Rivières, où, d'après le recensement de 1681, il possédait cent arpents de terre en culture.

On le voit, le fait pour les familles Lefebvre, Trottier, Courchesne, d'être groupées ensem-

---

([71]) *Histoire de la Baie*, p. 457.

([72]) *Histoire du Canada*, II, 242-243.

ble, les alliances entre leurs fils et leurs filles, jointes à leurs succès dans l'acquisition de nombreuses seigneuries, et à l'obligation de s'entourer de censitaires, tous ces événements créaient la plus louable émulation de se suivre et de se fixer pas trop loin les uns des autres. C'est ce qui explique les premiers succès. Les familles se soutenaient par le sentiment de pure affection et d'assistance mutuelle; avouons que c'est là le plus précieux patrimoine, le meilleur exemple à suivre. Appuyée sur de tels principes, la descendance garde la beauté de son nom et perpétue les biens-fonds des aïeux. Autrement, c'est la dispersion.

Ignace Courchesne, descendant de Jean-François Foucault, avait épousé Marguerite Beaubien, soeur du Dr P. Beaubien. En ce temps l'art médical, la chirurgie surtout comptaient peu d'adeptes; ce qui forçait les gens à requérir les soins de braves cultivateurs qui, par la grâce de Dieu sans doute, avaient obtenu de bons succès.

Gabriel Courchesne, fils du précédent, était du nombre de ces guérisseurs tant recherchés; son oncle le Dr Beaubien avait quand même de bonnes raisons de ne pas en être très satisfait.

Nous ne devons pas omettre la mention de M. l'abbé Antoine Manseau, dont la famille est rattachée à la mère du Dr Beaubien, Marie-Jeanne Manseau.

Ce digne prêtre naquit à la Baie, le 12 juillet 1787, de Antoine Manseau et de Marie Côté. Il fut ordonné prêtre le 2 janvier 1814, et après un long et fructueux ministère, devint chanoine titulaire de la cathédrale de

Montréal, puis fut curé de Joliette de 1843 à 1864. Il y établit les RR. PP. Viateurs, en 1846, et les Soeurs de la Providence, en 1855. Il décéda à Montréal, le 7 avril 1866, et fut inhumé à Joliette. ([73]).

Nous terminons ce chapitre en nous occupant de la terre paternelle des Beaubien, à la Baie.

Nous devons à la bienveillance de M. l'abbé Bellemare les détails suivants : " J'ai consulté l'un de nos anciens et les censives de 1787 au sujet de la propriété de vos ancêtres, et voici la conclusion, qui me parait ressortir de la tradition et de ce document.

La terre paternelle de Louis Beaubien n'est pas celle occupée naguère par le notaire rebouteur Gabriel Courchesne, mais bien celle qui appartient de nos jours à M. Pierre Grandmont.

C'est une ferme de deux arpents sur quarante, située au Sud-Ouest de la route du Pays-brûlé, dite route à Pépin. La maison de votre aïeul n'existe plus ; elle a été incendiée par un groupe d'Italiens qui travaillaient au chemin de fer, vers 1909.

Voici ce que je connais sur l'histoire de cette propriété :

1o Concédée par le seigneur Jacques Lefebvre à Thomas Pinot, vers 1700. ([74]). Pinot avait six arpents de largeur.

([73]) *Répertoire du clergé.* — Allaire. — *Les anciens.*

([74]) Voir : *Histoire de la Baie*, p. 57.

2o En 1745, les six arpents de front sont passés à un nommé Langlois dit Naverry.

3o A une date que je ne puis préciser, cette propriété se partagea en deux parties, séparées par la route à Pepin. Jean Pepin acquiert les quatre arpents au Nord-Est, et le sieur Louis Desruisseaux dit Beaubien les deux arpents, au sud-ouest de la route. Les censives de 1787 confirment ce dernier point.

4o Gabriel Beaubien, votre oncle, hérite de Louis Beaubien, puis échange la terre avec Jean Grandmont, pour l'ancien domaine seigneurial du seigneur Courval, de Nicolet, aujourd'hui propriété de Télesphore Proulx.

5o Depuis lors les Grandmont ont toujours occupé la terre ancestrale des Beaubien, à la Baie-du-Febvre. "

D'après le même historien, Jean-Louis Beaubien paraît avoir possédé une autre terre que celle des Grandmont. Elle est désignée dans un acte du 27 décembre 1806.

Il résulte de ce que nous avons écrit au sujet des Trottier, comme des autres ancêtres canadiens, qu'ils ont occupé une place honorable parmi les premiers colons de la Nouvelle-France. Ils se sont montrés des rudes et honnêtes travailleurs, des chrétiens convaincus et pratiquants. Leurs fondations de postes et de bourgs devenus depuis les villes les plus florissantes des Etats-Unis, ont légué à leur descendance des souvenirs de succès et de vraie gloire racontés avec faveur même par des

historiens protestants. Leur réputation de bons catholiques n'a pas diminué à leurs yeux la valeur de leur courage et de leurs entreprises.

Voilà pour le moral; quand au physique, il y a un facies distinctif, et les enfants partagent le type maternel ou celui du père, de telle sorte qu'après plusieurs générations, ceux qui survivent, peuvent reconnaître avec plaisir chez les jeunes descendants une ressemblance frappante de la vieille parenté.

Les Trottier portent à la figure un signe. Ce n'est pas comme dit Emile Saint-Auban, " l'appareil olfactif ", à la Cyrano; à la bourbon, peut-être? Toujours est-il qu'ils sont, règle générale, bien nés. Par chance, ils sont loin d'être les seuls au pays.

IV

UNE DESCENDANCE ET SES ALLIES

Et voici à l'horizon
Une génération.
Et elle éclate de fleurs.
Elle revient à vous, Seigneur !
Elle revient, les yeux droits
Et fixés sur votre croix.....

(FRANCIS JAMMES).

Pierre Beaubien, né à la Baie-du-Febvre, le 13 août 1796, de Jean-Louis Beaubien et de Marie-Jeanne Manseau, était le sixième descendant de la famille Trottier.

Le premier, Pierre Trottier, sieur des Aulniers, était le frère de Michel Trottier, sieur de Beaubien, tous deux fils de Antoine de Ruisseau. Pierre des Aulniers, nous l'avons dit plus haut, devint un riche marchand, à Montréal, vers 1670.

Nous devons à l'obligeance de Mgr Douville, supérieur actuel du Séminaire de Nicolet, les intéressants détails qui suivent au sujet de Pierre Beaubien: "Il entra au collège à l'âge de treize ans, et y demeura de 1809 à 1815. Le Supérieur du Séminaire, pendant tout son cours d'études de six ans, a été le vénéré M. Jean Raimbault, curé de Nicolet en même temps que Supérieur du Séminaire, de 1806 à 1841.

Il a eu pour directeurs, M. J. B. Paquin, décédé à Blairfoindie en 1832, un an; M. Louis-Marie Cadieux, décédé curé de la Rivière-Ouelle, en 1838, trois ans, et M. Paul Archambault décédé, curé de Vaudreuil, en 1858, 2 ans. Il a eu pour professeurs: M. Joseph-Onésime Leprohon, qui fut plus tard directeur du Séminaire pendant vingt-cinq ans, et M. Jacques Odelin, décédé curé de Saint-Hilaire, en 1841, le premier pour les classes latines et le second pour la philosophie. "

En février 1816, à l'âge de 19 ans, Pierre Beaubien apparaît sur les registres du collège de Montréal, où il ne fait qu'une année de philosophie. Ces mêmes registres mentionnent également son entrée dans la congrégation de la Sainte-Vierge, à la date du " 2 juin 1816, à 19 ans. ".

La bâtisse de ce collège, dû à la munificence de Saint-Sulpice, fut ouverte aux élèves le 20 octobre 1804. Bon nombre de survivants aiment à se rappeler ces murs bénits où ils ont puisé les premières lumières de la science. Le nom de la rue du Collège garde son souvenir. La fondation de ce collège est due au zèle d'un sulpicien,

M. Curateau, sieur de la Blaiserie, curé de la Longue-Pointe. Au moyen d'une allonge à son presbytère, il s'y chargea de l'éducation de nombreux élèves de 1767 au 1 octobre 1773.

Les Messieurs de Saint-Sulpice, avec le concours des marguilliers de Notre-Dame, transférèrent les classes au château Vaudreuil, lequel prit alors le nom de collège Saint-Raphaël, de 1773 à juin 1804. Un incendie l'ayant détruit, on pressa les travaux déjà commencés d'une nouvelle construction plus vaste, et, pour le temps, digne d'admiration. Ce collège dura du 20 octobre 1804 au 27 décembre 1861, alors qu'il fut remplacé par le collège actuel, construit encore par les Messieurs de Saint-Sulpice, agrandi et entretenu par eux, aidés des faibles contributions de nombreux élèves, qui se sont succédés depuis, et dont un grand nombre sont devenus autant de gloires pour l'Eglise et pour leur pays.

A peine le jeune Pierre Beaubien avait-il fini sa première année de philosophie, qu'il fut épris de l'idée de passer la mer, pour se livrer de suite, à Paris, à l'étude de la médecine.

C'était un projet hardi, surtout à cette époque où la traversée de l'Océan ne se faisait qu'en bateaux à voiles, assez mal aménagés. Une fois en pleine mer, les dangers des plus affreuses tempêtes se dressaient en permanence; et puis, que de retards, au gré des vents contraires et du calme plat! De longs mois s'écoulaient d'ordinaire avant d'atteindre le rivage de France.

Mais le jeune homme était de la descendance des har-

dis voyageurs, ses aïeux. Le récit de leurs aventures, de leurs prouesses avait rempli ses oreilles au coin du feu, sous le vieux toit paternel de la Baie. Tous nos plus chers, bons vieux canadiens étaient ainsi trempés, qu'ils ne doutaient de rien. Aussi bien, leur démarche, leur parole brève et saccadée annonçaient qu'ils se croyaient bien capables de réussir dans tous leurs projets.

Le collège de Montréal avait alors à sa tête un homme de la plus haute distinction, M. l'abbé Jacques-Guillaume Roque. Il appartenait à cette pléiade sacerdotale de héros, faut dire, que la tourmente révolutionnaire avait chassés de leur douce France. Ils étaient pourtant de vrais savants, vertueux avant tout et d'un patriotisme à toute épreuve. Qu'importe, il leur fallut fuir sous d'autres cieux. Le Canada leur parut à bon droit le lieu du plus sympathique refuge. Heureuse faute de la France pour nous, pouvons-nous dire! Elle nous a valu l'insigne bienfait d'accueillir sur nos rives des hommes de la valeur des abbés de Colonne, Raimbault, Desjardins, Roque, sans parler d'une foule d'autres, dont la fortune et les talents ont contribué à la formation d'un grand nombre de nos meilleurs citoyens.

M. Roque était du diocèse de Rodez. Mis en demeure de prêter le serment schismatique exigé par la révolution, sur son refus, il fut incarcéré, puis condamné à la déportation. Il fut assez heureux d'échapper à cette infortune, en fuyant en Espagne, et puis d'arriver jusqu'à Montréal. Accueilli avec bonheur par la communauté de Saint-Sulpice, dont il était membre depuis 1785, il devint directeur du Collège de 1806 à 1828. Le jeune Beau-

bien s'attacha de suite à cet homme de Dieu, et c'est en suivant ses bons conseils, qu'il réussit dans son projet.

M. Roque fut le premier à inciter ses meilleurs élèves à traverser l'Océan pour aller parfaire leurs études à la ville des lumières, Paris. Apparenté avec les meilleures familles de là-bas, il les munissait de lettres de recommandation pour elles.

C'était autant de secondes familles pour ses protégés.

Doués d'un aimable physique, d'excellentes manières, d'un langage ne ressemblant en aucune façon à celui des sauvages, ces jeunes gens faisaient bonne figure, à la surprise de la belle Société du temps.

On commença à comprendre que les canadiens n'étaient pas rendus à la barbarie par le fait d'avoir été délaissés par la France. Mais ce qui réjouit le plus les cousins et cousines de notre ancienne mère-patrie était que leur amour pour elle siégeait au meilleur coin de leur coeur.

Il sera intéressant de rappeler ici les noms de quelques condisciples du jeune Pierre Beaubien, en 1816 ; les anciens ont pu naguère admirer leurs brillantes qualités : MM. Olivier Berthelet, le généreux bienfaiteur de presque toutes les institutions fondées par Mgr Bourget, François-Pierre Bruneau, avocat, Jean-Casimir Bruneau juge, Côme-Séraphin Cherrier, avocat, réputé le plus habile jurisconsulte de son temps, Jean-Antoine Donegani, Edouard Raymond Fabre, père de Mgr Fabre, premier archevêque de Montréal.

On le voit, nos collèges avaient atteint le but de leurs fondateurs, qui était de former des élèves capables d'occuper les positions élevées au point de vue religieux et civique. Depuis de nombreuses années, Québec avait accompli cette noble tâche, mais il est facile de comprendre que beaucoup de jeunes gens ne pouvaient descendre le fleuve, à raison des difficultés de transport, et surtout des dépenses trop onéreuses pour le plus grand nombre. Les Messieurs de Saint-Sulpice comprirent bien la chose en aidant M. Curateau de la Blaiserie à ouvrir ses classes à la Longue-Pointe, à les continuer au château Vaudreuil, et à construire une plus grande bâtisse, inauguré en 1804.

Nicolet, un an auparavant ouvrait ses portes. A mie distance entre Montréal et Québec, on le comprend, cette institution répondait aux besoins d'éducation pour toute la jeunesse environnante, et méritait l'appui épiscopal qui ne lui a jamais fait défaut.

Lors de la cession du pays à l'Angleterre, il y eut accaparement de toutes les positions élevées, par les fils et amis des conquérants. Mais le travail patriotique de nos collèges eut un succès tel, qu'après cinquante ans, la patrie eut de ses enfants disséminés un peu partout, faisant honneur à notre race, grâce à leur formation dans ces foyers de vertu et de science. Bientôt les sièges épiscopaux, les bancs des juges, les facultés de droit, de médecine, les positions du parlement, de l'administration civique furent occupés par des hommes éminents. La tolérance fut gagnée et obtenue à force d'effort et d'application, parce que le mérite étaient indéniable.

Dieu ne pouvait manquer de bénir le succès de nombreuses institutions, dont tout le personnel épargnait sur tout, se sacrifiait sans compter, dans le noble but de promouvoir le bien du pays, de le faire monter, de détruire les préjugés et de former un noyau d'hommes vertueux avant tout et avides de progrès.

Aujourd'hui, on peut dire que le but est atteint. D'autres collèges ont surgi, et une émulation louable règne entr'eux pour obtenir les palmes universitaires, les trophées offerts à la belle littérature. Mais il ne faut pas pour cela que la terre meure. Le sol est trop beau, trop fécond, pour le laisser sans une culture étudiée et bien comprise.

Il faut revenir aux premières amours des aïeux; c'est le temps de marcher sur les traces de Louis Hébert et d'imiter son exemple. Quoiqu'instruit et excellent pharmacien, il a chéri son labeur agricole, et, après lui, les Trottier, les Aubert, les de Repentigny, les Boucher, pour n'en citer que ceux-là, nous ont légué l'amour du sol. Il y a là pour nous une mentalité qui ne doit pas faiblir et qu'il faut régénérer.

Le projet du jeune Pierre Beaubien présentait ses difficultés; il fallait avant tout se procurer les moyens de l'accomplir. L'opinion de la famille, jusqu'à présent, a été que son frère aine Jean-Louis, ordonné prêtre le 28 octobre 1810, et devenu curé de Saint-Thomas de Montmagny en 1819, avait fourni les fonds de voyage et d'entretien à Paris. Pas tant que ça, il faut dire. D'abord M. Jean-Louis, père du jeune voyageur était terrien de marque, et comme tous les cultivateurs de son temps, connaissait et pratiquait l'épargne.

On peut appliquer aux anciens canadiens le mot heureux d'Emile Bauman : " Ils étaient investis de cette noblesse qu'un terrien reçoit de la terre quand il regarde au-dessus d'elle ".

Au surplus, il y avait à la Baie, comme un peu partout, une aimable et bienveillante solidarité. Quand il s'agissait d'achat avantageux, de seigneurie titrée surtout, l'ambition des chefs de famille se ravivait. Aussi bien, il est facile de comprendre que d'après la louange de la bonne conduite et des talents du jeune homme accordée par des prêtres en vue comme les abbés Raimbault et Roque, ses parents se décidassent à tenter un essai assurant à leurs vieux jours la consolation et l'honneur d'un beau succès. Nos aïeux avaient, comme tous les anciens canadiens trois idées fixes ; elles auraient bien pu apparaître sur tous leurs écussons, en guise d'exergue familial : " acquérir, conserver, progresser. "

Trois neveux de Dame Jean-Louis, née Marie-Jeanne Manseau se trouvaient à l'époque du départ et du stage du jeune Pierre Beaubien à Paris, dans des positions curiales qui leur permettaient de contribuer à sa réussite; c'était les Messieurs Louis-Moïse, Théophile et Thomas-Léandre Brassard, dont la mère était Marie-Josephte Manseau.

M. l'abbé Jean-Louis Beaubien, après deux ans de vicariat à Varennes, fut envoyé par Mgr Plessis, en 1812, pour porter secours au ministère de M. Bernard-Auguste McEachern, à l'ile du Prince-Edouard, dont il devint premier évêque en 1829. L'abbé Jean-Louis y passa sept ans, ayant sa résidence à Rustico et se dévoua au salut

des Acadiens avec tant de zèle, que tous les anciens ont gardé précieusement son souvenir. C'est ce que nous avons constaté, en 1863, quand nous suivions Mgr Mc-Intire, troisième évêque de l'ile, dans sa visite pastorale. Ce ne fut qu'en 1819 que l'Oncle Jean-Louis Beaubien fut nommé curé de Saint-Thomas. Son frère Pierre était rendu à Paris depuis trois ans. Il ne put donc contribuer à son maintien que subséquemment.

Quoiqu'il en soit, le jeune étudiant fut entretenu à Paris par divers membres de sa famille, avec d'autant plus de plaisir qu'il s'y conduisit sagement et qu'il y profitât de tous les avantages qui lui étaient offerts.

Après avoir parlé de son frère ainé Jean-Louis, nous ne mentionnons que deux autres, François et Louis.

François Beaubien avait épousé Marie Duval, et de ce mariage naquirent Narcisse et Ovide, entr'autres enfants. Le premier devint prêtre, ordonné à Québec le 25 mai 1843, et après avoir occupé plusieurs cures, il arriva à celle de Saint-Pierre de Rivière-du-Sud qu'il dirigea pendant vingt-deux ans. Il y mourut le 28 juin 1886. Son frère Ovide, ordonné à Nicolet le 23 septembre 1860, se retira auprès de lui à Saint-Pierre, où il décéda le 29 janvier 1892.

Parmi les enfants de Louis Beaubien se trouvaient Amédée et Octave.

Louis-Amédée, notaire, épousa au Cap Saint-Ignace, le 12 novembre 1851, Louise-Euphémie-Emma Chenet. Des quatre enfants issus de ce mariage, un seul survit: Amédée-Joseph-Chenet Beaubien, né au Cap, le 4 juin

1859, notaire, greffier de la Couronne, de la paix, de la cour des magistrats et de la Cour de Circuit pour le district de Montmagny. Il est propriétaire de la seigneurie Vincelot, dans la paroisse du Cap de Saint-Ignace. Il a épousé, à Montmagny, le 20 juin 1888, Marie-Esther-Eliane, fille de Charles-François Roy, arpenteur, député de Kamouraska aux Communes, et de Charlotte Sasseville. Ils ont eu trois enfants, dont deux filles survivent. ([1]).

Louis-Amédée et Joseph-Octave Beaubien ont épousé les deux soeurs Chenet, établissant par là le premier lien entre les familles Trottier de Beaubien et Aubert de Gaspé.

Elles étaient deux descendantes de Louis-Ignace Aubert de Gaspé, dont la fille, Marie-Catherine, avait épousé à Saint-Jean-Port-Joli, Nicolas-Gaspard Boisseau, en 1790. La petite-fille de ce dernier, Marie-Hermine Boisseau, devint, en 1827, l'épouse de Antoine-Gabriel Chenet, notaire, seigneur du Cap Saint-Ignace. Catherine-Aglaé Chenet épousa, en juillet 1849, Joseph-Octave Beaubien, qui fut un médecin de mérite, et surtout plein de charité pour ses clients.

Il s'établit à Saint-Thomas de Montmagny, où il joua un rôle politique très important, car il représenta le comté pendant plusieurs années. Il fut aussi ministre des terres de la couronne de 1867 à 1873. Il fut nommé conseiller législatif de la division de la Durantaye le 2 novembre 1867.

([1]) Voir P. G. Roy: *La famille Aubert de Gaspé*, 84.

Du mariage de l'Honorable Joseph-Octave Beaubien, naquirent, cinq enfants, dont deux seulement survivent: Charles-Octave-Vincelot, né à Saint-Thomas, le 3 mai 1850. Il épousa, à Saint-Roch-des-Aulnaies, le 18 février 1879, Marie-Louise, fille de feu le docteur Louis-Eugène Tremblay et de Emmélie Beaubien.

Mentionnons ici son fils M. l'abbé Louis-Octave Tremblay, qui se signala par ses services à l'école d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière, et finit sa carrière à la cure de Saint-Philippe-de-Néri de 1897 à 1904, décédé à Montmagny, le 31 octobre 1904.

Marie-Aglaé-Alice, fille de l'Honorable Beaubien naquit à Saint-Thomas le 19 août 1853. Nous la verrons plus loin devenir l'épouse de Jules-Joseph Tachereau Frémont, avocat.

Le jeune Pierre Beaubien arrivait à Paris à une époque fameuse, celle de la renaissance de la faculté médicale.

" C'est dans la première moitié du XIXe siècle, a écrit Paul Triaire (2), dans cette époque mouvementée et féconde qui a fondé l'anatomie pathologique, créé la Clinique, restauré la Thérapeutique, inauguré et développé la Physiologie expérimentale, et imprimé à la Chirurgie d'extraordinaires progrès qu'il faut historiquement rechercher par la biographie, les origines de la Science contemporaine. Là, les sources abondent, vivantes, lumineuses et précises. ".

(7) *Récamier et ses contemporains*, page 5.

Or, c'est à ces sources que le jeune canadien, un des premiers, il faut dire, a eu la chance précieuse de puiser, et cela pendant un stage d'années d'observations et d'études, qui n'a pas été surpassé depuis.

Triaire ajoute : " Parmi les illustres savants dont les découvertes modernes évoquent aujourd'hui les travaux, il en est un dont l'extrême activité a touché à toutes les branches de l'art et a projeté sur elles les lumières d'une intelligence supérieure. Doué d'un sens médical incomparable, il a devancé — sur certains points — les médecins de son temps d'un demi-siècle, et les a étonnés jusqu'à l'âge le plus avancé de sa vie, autant par la supériorité de ses conceptions, que par la haute dignité de sa vie. A ces simples traits, qui ne reconnaît Récamier — très discuté de son temps — mais à qui l'impartiale histoire a déjà rendu justice. On le voit, c'était une merveilleuse aubaine pour le jeune Beaubien, de suivre la direction d'un pareil maître, car il fut le sien.

Etant arrivé à Paris, il s'appliqua à recueillir sa part dans l'héritage médical cédé à l'humanité souffrante par les Morgagni, Bichot, les illustres Laénec et Récamier. Il exprima le bonheur qu'il ressentait de cette position que Dieu lui avait ménagée, dans des lettres adressées à ses amis de Montréal, et surtout à son directeur, M. Roque.

C'est ainsi qu'il écrivait à ce dernier, de sa pension, No 13, rue Tavanne, faubourg Saint-Germain, à la date du 7 avril 1823 : " C'est avec le plus grand plaisir que je saisis l'occasion de vous renouveler mes remerciements pour toutes les bontés que vous avez eues pour moi "....
Et il ajoute : "J'ai eu l'honneur de vous faire passer ma

thèse qui vous annonce la fin de mes études,mais non pas encore mon retour au Canada. J'ai peine à prendre sur moi la résolution de quitter cette belle France, pour aller me livrer à nos froids du Canada, parce que j'ai encore besoin de m'instruire, non seulement dans mon état, mais dans les sciences accessoires, dans la littérature ". Puis il présente ses saluts à ses amis de collège, et implore la bénédiction de son " Père en Dieu ".

Le jeune canadien soutint sa thèse devant l'illustre Récamier et les autres membres de la faculté médicale avec succès, ce qui lui mérita le titre de docteur en médecine; il avait alors 26 ans. Il avait apprécié cet honneur avec d'autant plus de joie, qu'il lui avait fallu un rude travail pour l'obtenir. Aussi, durant toute sa vie, il en parlera avec une juste fierté.

Cette thèse a été précieusement conservée parmi les archives familiales, et elle a été ainsi dédiée :

A Monsieur Récamier, Professeur à l'Ecole de médecine de Paris,

A mes frères et soeurs,

Mes meilleurs amis,

Comme un faible témoignage de l'amour et de l'attachement les plus sincères. P. BEAUBIEN.

Nous ne donnons ici qu'un fragment de la préface de cette thèse.

" Jai pris, dit l'auteur, le rhumatisme articulaire

pour sujet de ma dissertation pour deux raisons : la première, parce que j'ai été longtemps sous M. Fouquier, médecin de l'Hôpital de la charité, où l'on voit beaucoup de rhumatismes articulaires, surtout à l'état aigu : la seconde, parce que je suis né et que je dois exercer la médecine dans un pays où ces affections sont très communes. Dans le Canada, les habitants, pour faire certains travaux d'agriculture, sont souvent obligés d'avoir leurs pieds dans l'eau ; par exemple, pour récolter une partie de leurs foins, sur la fin de l'été ; pour récolter leurs sucres d'érable dans le printemps, où ils ont leurs pieds dans l'eau froide, la neige et la glace fondante, pendant toute une journée, quelquefois pendant plusieurs jours de suite, sans changer de chaussures ; et de cette manière ils contractent très souvent le rhumatisme articulaire, etc. "

Le jeune médecin tint parole ; il continua ses études accessoires et littéraires, comme il l'avait écrit dans sa lettre à M. Roque, citée plus haut. Nous avons pu le constater par sa bibliothèque. Elle contenait tous les ouvrages les plus importants en fait de médecine et de chirurgie, surtout les livres de ses savants professeurs et des médecins les plus distingués avec lesquels il avait eu des rapports des plus fructueux. Ce sera pour lui une mine précieuse où il puisera plus tard pour rédiger ses cours, quand il deviendra professeur à l'école de médecine de Montréal, dont il a été un des fondateurs et un des conférenciers les plus appréciés de son temps. Sa bibliothèque contenait aussi les classiques de la littérature française et anglaise, comme Châteaubriand, Délisle, Rollin, Corneille, Racine, Villemain, Bossuet, Bourdaloue, Fénélon, Sheaspeare, Milton, Lingard, etc.

Il a dû en faire une étude sérieuse, parce que d'après l'opinion des anciens, il était doué d'une éloquence plus qu'ordinaire. Une fois admis à la pratique, le Dr P. Beaubien qui avait été si gracieusement présenté par M. Roque à des familles de vieille souche dont la noblesse avait survécu à tous les désastres, s'attacha de plus en plus à la France. Peu s'en fallut qu'il s'y fixât d'une manière définitive.

Ça se comprend; tout renaissait sur ce sol fécond en merveilles. Les plus grands hommes surgissaient et un sourire de joie et de soulagement s'épanouissait sur toutes les figures; et puis, les arts en apparence endormis, se réveillaient avec un charme saisissant. Le culte avait repris sa splendeur et la chaire son éloquence, prélude enchanteur de cette théorie d'illustres conférenciers, dont la parole a gardé sa beauté, même dans les livres qui nous en ont légué les trésors.

Comparez ce milieu de science, de tant de jouissances intellectuelles et sociales avec le meilleur coin de son pays, était, pour notre jeune médecin d'une décevance dont il ne pouvait se défendre. Rien n'indique qu'il y eût chez lui autre chose que l'admiration, l'amour des hommes et des choses; quoiqu'il en soit, il était heureux, s'étant déjà créé une clientèle aimable et lucrative. Ce fut alors qu'il pensa plus que jamais au froid, à la neige. Il lui faudrait affronter les avalanches et les glaces, à la campagne, à la ville; il restait donc et n'osait partir.

Il avait néanmoins à subir certains assauts de temps en temps de la part de compatriotes, mais il résistait toujours. Dame Dr Pierre Beaubien, née Marie-Justine

Casgrain, nous a souvent dit que l'oncle Louis-Philippe Panet, avocat, devenu plus tard juge de la Cour du Banc de la reine, avait exercé une influence décisive sur le jeune médecin pour le déterminer à revenir au Canada.

M. Panet, avait épousé le 14 juillet 1818, à la Rivière-Ouelle, Luce Casgrain, née le 6 octobre 1802, et fille de Pierre Casgrain et de Marie Bonenfant. Mgr Panet, oncle de l'épouse, donna la bénédiction nuptiale (3) :

Etant allé plaider devant le Conseil privé de Sa Majesté, à Londres, M. Panet fît son tour de France, à cette occasion, et visita quelques-uns de ses compatriotes, à Paris, parmi lesquels, se trouvait le Dr Pierre Beaubien. Ce dût être au cours de l'année 1827.

Les conversations sur le pays natal, on le comprend, furent le sujet favori. M. Panet, entretint le jeune médecin, de son entrée dans la famille Casgrain, et ne manqua pas de lui annoncer que la mort du Dr Maguire, laissait après lui une veuve jeune, charmante, douée de qualités précieuses, et que, suivant toute apparencee, il pourrait bien associer sa vie à celle de sa belle-soeur. Le projet alla droit au coeur. La nostalgie fit son apparition.

Au surplus, l'avocat annonçait l'existence d'un douaire important, capable d'aplanir les difficultés inhérentes à un début professionnel. Il ajouta que son long stage à Paris, ses succès, lui assureraient à Montréal une position honorable et lucrative, pouvant compter

(3) Mgr H. Têtu : *Histoire des familles Têtu, Bonenfant*, p. 427.

du reste sur l'appui de ses protecteurs, de ses parents et amis. La motion passa à l'unanimité.

Marie-Justine Casgrain, " fille de Pierre Casgrain, Ecuyer, seigneur de la paroisse et seigneurie de la Rivière-Ouelle et de Dame Marie-Marguerite Bonenfant, son épouse, épousait, à la Rivière-Ouelle, Charles Butler Maguire, Ecuyer, médecin et chirurgien de la Marine royale britannique, et un des membres du Collège royal des chirurgiens de Londres, le 20 avril 1819.

Elle apportait en dote de mariage 3,000 louis, "cours actuel, assurés sur achats d'héritage, payable à sa majorité, sans intérêt. " (4).

Le Dr Charles-Butler Maguire était né à Philadelphie, aux Etats-Unis, de Jean Maguire et de Marguerite Smite. Il partit jeune pour l'Angleterre, y étudia la médecine et finit par s'agréger, en qualité de chirurgien de la marine.

Son frère aîné, Thomas, né aussi à Philadelphie, 9 mai 1776, vint faire ses études à Québec, où il fut ordonné le 16 août 1799. Il fut curé de Saint-Michel-de-Bellechasse, de 1806 à 1827. (5). Comme il entretenait des inquiétudes au sujet des pratiques religieuses de son frère, il le décida à exercer sa profession au sein de sa paroisse, où il pouvait compter sur une clientèle étendue et lucrative.

---

(5) Allaire: *Les Anciens.*

(4) Maître Caron, notaire public, 19 avril 1819.

Cinq enfants naquirent de ce mariage, trois filles et deux fils, dont un nous intéresse particulièrement, vû qu'il a été adopté et protégé par le Dr Beaubien avec la plus grande bonté.

Il avait reçu au baptême le nom du Pape régnant, Léon XII, cardinal Hannibal Della-Gengu. M. l'abbé Thomas Maguire ayant eu audience de Sa Sainteté, voulut que son filleul s'appelât comme le Pape.

Le Dr C. B. Maguire mourut dans sa paroisse adoptive le 5 mai 1828, à l'âge de 37 ans, 4 mois. ([6]).

Hannibal Della Ginga Maguire, fut le seul qui lui survécut. Après avoir étudié la médecine à Paris et à Dublin, il désirait embrasser la même carrière de son père en se faisant admettre comme chirurgien de la marine anglaise, mais il dût céder aux instances de sa mère qui se préoccupait avant tout du bien de son âme. Il revint, mais ce ne fut que pour s'éloigner encore. Il se dirigea vers la Louisiane, à cette époque si prospère et si opulente.

Il y épousa la fille d'un riche planteur des Opelousas, Mary Leake, créole américaine ([7]), dont il eut quatre enfants. Trois seuls survivent: Marie, elle épousa Adolphe Pinsonnault, ingénieur civil, de Montréal, Kate,

---

([6]) *Régistres de Saint-Michel-de-Bellechasse.*

([7]) Créole veut dire descendant de race blanche né aux Etats du Sud. — 4 foyers français, espagnol, américain, acadien.

épouse de J. Fluker, et Joseph, établi dernièrement en Californie.

Le docteur Maguire, après 55 ans de pratique médicale décéda à Jeannerette, paroisse ibérie, Louisiane, chez Mme Marie-Louise Robichaud, née Dumartrait, dont la mère et tous les membres de cette excellente famille étaient en tête de ses plus chers amis de là-bas. Comme le prêtre qui l'assistait dans ses dernières douleurs, témoignait de son admiration pour ses sentiments de foi et de piété, il lui dit, en pleurant : " C'est de ma mère que je tiens cela. "

Son épouse le suivit dans la tombe quelques années plus tard. Le Dr H. D. G. Maguire était né le 3 janvier 1826, et, mourut le 6 juillet 1899, à l'âge de 73 ans, à Jeannerette, Louisiane. Son épouse décéda à la Nouvelle-Orléans, le 8 mai 1904, âgée de 69 ans, et fut inhumée à Jeannerette.

Le Dr Beaubien ne fut pas trompé dans son attente; il fut accueilli à Montréal avec faveur. La charitable influence de M. Roque le fit admettre comme médecin des Messieurs de Saint-Sulpice, et des communautés des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, de l'Hôpital-Général et de l'Hôtel-Dieu.

Il dévoua sa vie entière aux soins des malades de ce dernier institut, et c'est là où il s'appliqua le plus à marcher sur les traces de son illustre maître Récamier. Comme lui, la pratique des vertus chrétiennes, la réserve la plus délicate, la prudence thérapeutique la plus scrupuleuse et le diagnostic heureux, furent le cachet de sa carrière.

Au surplus, le Dr Beaubien introduisait un des premiers l'usage d'un instrument qui facilitait si ingénieusement l'auscultation de la poitrine. Le célèbre Laënec en était l'inventeur.

Son premier stéthoscope, écrit le Dr E. P. Benoit, dans une de ses conférences, si bien documentées, est un rouleau de papier d'un pied de long, formé de trois cahiers de papier battu, fortement serré, maintenu par du papier collé et aplani à la lime aux deux extrémités. C'est un stéthoscope de ce genre qu'il a donné à son ami Récamier. " [8].

Bientôt le célèbre Laënec remplace le papier de son stéthoscope déjà merveilleux en résultats, il en façonne un en bois léger, en y ajoutant un obturateur au bout évasé.

L'appareil était primitif sans doute; mais les auteurs du stéthoscope biauriculaire et phonendoscope ont dû sans doute reconnaître qu'ils doivent à Laënec leur célébrité de perfectionnement. Quoiqu'il en soit, l'application à la manière de Bayle, était heureusement abolie par l'usage d'un instrument propre à écarter toute répugnance et à assurer le succès d'une consultation certaine.

La nouvelle qu'un célèbre médecin de Paris " enseignait comment écouter la poitrine des malades " se répandit, aux quatre coins du monde, et le Dr Beaubien

---

[8] E. P. Benoit: *Laënce et ses contemporains.*

fut le héraut chargé de la publier sur le sol canadien.

Nous tenions à mentionner ce fait. Il prouve, comme tant d'autres, que les Canadiens ont contribué à l'expansion scientifique dans leur pays.

Après ses succès de Paris, encouragé par une consolante perspective à Montréal, le Dr Beaubien songea que l'heure était venue d'associer sa vie à une épouse capable de l'aider, de le soutenir dans ses travaux, et de partager les joies comme les douleurs d'un foyer qu'il voulait avant tout, croyant et fidèle aux traditions héréditaires.

Nous l'avons vu, le choix était déjà fait. Favorisé par les circonstances, et mis en relation avec la famille Casgrain, de la Rivière-Ouelle, le jeune médecin demanda et obtint la main de Dame Veuve Charles Butler Maguire, née Marie-Justine Casgrain.

Le docteur avait trente-deux ans, étant né en 1797 ; et son épouse avait complété sa 25ème année, étant née le 20 avril 1804. Le mariage fut célébré par Sa Grandeur Claude Panet, le onze mai 1829, dans l'église de Notre-Dame-des-Anges, près Québec, comme il appert par un extrait, " copie conforme au registre des Baptêmes, mariages et sépultures de la Paroisse des Anges... Certifié par MM. Barroughs et Fiset, P. C. S.

Nous avons un guide charmant et sûr, dans l'ouvrage de Mgr Henri Têtu, au sujet des familles du pays, auxquelles le Dr Beaubien se trouva allié par son mariage. Son livre sur les familles Têtu, Bonenfant, Dion-

ne et Perrault jette une aimable et consolante lumière sur les anciens foyers d'où sont sortis des oncles érudits dans diverses professions, des tantes de beauté physique et morale, vrais types de mères vertueuses et façonnées à tout, sans parler de tant de cousins et cousines, qu'en dépit de la mort, nous tenons encore, il semble par la main et dont notre coeur garde la mémoire.

Nous dirons avec l'auteur, historien remarquable et lettré, quand il parle de ses recherches, des peines et des difficultés qu'il a pourtant si habilement vaincues : " Ce travail n'a pas laissé de me procurer à moi-même de douces jouissances, surtout en me mettant en relation avec bien des cousins et des cousines dont j'ignorais l'existence et qui n'en savaient pas davantage sur mon compte ".

Notre travail a été plus personnel, faut dire; et il nous a fallu le restreindre à une envergure modérée des familles de nos aïeux, faisant un choix, qui n'amoindrit pas notre souvenir affectueux et reconnaissant d'une foule de parents dont les noms n'apparaîtront pas au sein du présent ouvrage.

" Le premier Casgrain qui vint au Canada, écrit judicieusement M. Philippe B. Casgrain, fut Jean-François. Il dut arriver vers 1750. Il était né à Saint-Pierre d'Airvault, le 31 décembre 1716 de François Casgrain et de Catherine Lecompte. Son père était sergent dans l'armée, et lui-même après avoir fait un apprentissage chez un traiteur et être devenu maître-pâtissier, embrassa à son tour la carrière des armes. ".

Il s'illustra par ses campagnes et ses blessures, et eût à subir trois ans de captivité chez les Turcs. Mgr H. Têtu fait allusion dans son livre mentionné plus haut, aux phases de cette existence mouvementée,à sa délivrance; dont il indique le récit au *IIIme volume des Ursulines de Québec.*

Il épousa, à Québec, le 15 juin 1750, Geneviève Duchesne, dont il n'eût pas d'enfants. Après un mois à peine écoulé, il épousait, Marguerite Cazeau, fille de Jean Cazeau, chirurgien et de Madeleine Voyer.

" Ce Jean Cazeau, affirme Mgr Têtu était le grand-père de Mgr Cazeau, lequel se trouvait cousin de 2e au 4e degré avec les abbés Casgrain et avec l'Honorable Luc Letellier de Saint-Just. ". Ce qui implique la même parentée entre l'honorable Louis Beaubien et l'auteur du présent ouvrage.

Ordonné le 3 janvier 1830, Mgr Cazeau passa toute sa vie à l'archevêché de Québec, rendant les plus précieux services, entouré de respect et d'honneur bien mérités. La sainteté de sa vie, ses manières distinguées lui ont assuré le meilleur souvenir des familles de Québec.

Mgr Charles-Félix Cazeau, prélat domestique du Pape, et chanoine honoraire d'Aquin, décéda le 26 février 1881.

Le chirurgien Jean Cazeau était originaire, d'après un renseignement précieux de M. Ernest Gagnon, de Saint-Jean du Bourg d'Issor, en Béarn, département actuel des Basses-Pyrénées, France. Il émigra dans la

Nouvelle-France et épousa à Saint-Valier, près Québec, le 12 août 1721, une canadienne, Madeleine Voyer, dont il eut plusieurs enfants, entr'autres: Marguerite Cazeau, laquelle en épousant Jean Casgrain devint la mère de Pierre Casgrain, père de Justine Casgrain, Dame Pierre Beaubien.

En ligne collatérale, Hélène Cazeau, soeur de Marguerite, épousait Joseph Gagnon, mère de Antoine Gagnon, laquelle, de son mariage avec Reine Raimbault, devint la mère de Charles-Edouard, lequel, ayant épousé Jeanne Durand, mit au monde Ernest, Arthur et Gustave Gagnon, cousins au 4ème degré de l'Honorable Louis Beaubien et de son frère Charles.

Cette parentée nous sourit; car M. Ernest Gagnon a été véritable artiste au claveçin, au genre mélodique, religieux et profane.

Edmond-Léo a dit de lui : " M. Ernest Gagnon sait sa langue parfaitement et il la plie à toutes les nuances de sa pensée et de ses sentiments délicats. Pas l'ombre de pose dans ce style distingué, si pittoresque parfois et si poétique, car M. Ernest Gagnon est artiste et aucune manifestation de grandeur morale ou de paysage grandiose ne le laisse indifférent. " ([9]).

Pierre, fils de Jean-François Casgrain et de Marguerite Cazeau, né à Québec le 16 juin 1771, devint, par son mariage avec Marie Bonenfant la mère de Dame Dr Beaubien.

([9]) *Causerie littéraire*, Ed. Léo. *Le Devoir.*

A douze ans, il quitte le toit paternel et l'école qu'il n'aimait pas pour se lancer dans des aventures pleines de dangers. Est-ce assez curieux de voir ce dégoût de l'étude à côté de projets hardis qui exigeaient pourtant plus que des connaissances rudimentaires ?

C'est une poussée comme irrésistible, vers le merveilleux; une exultation de gestes héroïques inféodés à la race de tous les grands hommes de la patrie, tels que les Joliette, les Boucher, les Vérandrye, les de la Durantaye, les de la Chenais, et tant d'autres pionniers, explorateurs. Ces vaillants n'avaient pas l'esprit monté par les pages romanesques; ils étaient ainsi faits; j'aime mieux dire, créés par Dieu avec une mission inconsciente d'une haute destinée, celle de poser la base sociale de leur pays, sur la bravoure, l'honnêteté, léguant comme plus précieux héritage une foi solide, et aussi des ressources suffisantes à leur nombreuse progéniture avec l'honneur de vastes domaines capables de perpétuer leurs noms.

Qu'on en juge: le jeune Pierre Casgrain n'a que treize ans, et il s'engage au service de M. Rocheblave, qui faisait la traite dans les pays d'en haut, comme on le disait dans le temps, et jusqu'à la Louisiane. Il revint avec quelques épargnes et acheta des petites marchandises qu'il disposa avec ordre dans une cassette longtemps conservée dans le grenier de famille. Puis l'intelligent colporteur longeait tantôt le nord, tantôt le sud du fleuve, en partant de Québec où s'il s'approvisionnait. Bien des fois, il fit le trajet à pied jusqu'à ce qu'il put acheter cheval et voiture. Aussi bien il avait ses points d'arrêt

où il s'était assuré par ses manières délicates un accueil bienveillant. Telle la maison de M. Jean-Baptiste Bonenfant.

La légende raconte un épisode au sujet de Pierre Casgrain. C'est souvent à des occurrences négligeables en apparence, que se rattache le premier anneau d'une chaîne de bonheur et de succès.

Or donc le jeune Pierre arrivait à la tombée du jour à la résidence de M. Bonenfant, quand il aperçut une fille de beauté frappante, portant deux baquets du lait qu'elle venait de traire. Lui offrir de les porter pour elle jusqu'à la maison, fut l'inspiration subite du jeune homme; et le père émerveillé de sa politesse, élargit encore son hospitalité; ce fut l'exorde d'une vie conjugale bien comprise et réussie. Marie Bonenfant était alors fillette de quatorze ans; fleur de vie à peine éclose, dont Pierre eut pu dire avec Bazin :

> " Et la fleur à moitié tracée
> " S'arrêta sur ces mots charmants,
> " Qui m'ont donné ma fiancée
> " Votre grand'mère, mes enfants. ".
>
> (R. Bazin : *Contes en vers*).

Madame Charles Eusèbe Casgrain, née Elizabeth-Anne Baby, a laissé dans ses mémoires intimes des détails fort intéressants au sujet de Pierre Casgrain et de son épouse, Dame Marie Bonenfant; citons-en quelques-uns.

" Voici les souvenirs qui me restent de la personne

de votre grand'père. C'était un fort bel homme, d'une haute taille, un peu replet, d'une physionomie douce, ayant toujours le sourire sur les lèvres. Il avait le regard très fin, la parole un peu embarrassée par un léger grasseyement, et par cet accent particulier aux personnes qui parlent du bout de la langue., Le côté le plus saillant de ses facultés était cet esprit d'entreprise, cette intelligence ou plutôt cette intuition des affaires qu'on remarque chez ceux qui font des fortunes rapides. M. Casgrain avait d'abord parcouru les deux rives de notre fleuve comme marchand ambulant. Il avait fait partie de cette classe, de petits négociants, devenus si rares de nos jours, et qu'on désigne sous le nom de porte-casettes. Ne rougissez pas de l'origine de sa fortune, il garda longtemps chez lui la cassette qui lui avait servi autrefois... "

" Le caractère de Mme Casgrain, ajoute l'annaliste distinguée, formait contraste avec celui de son mari. Ils avaient cependant de commun une égale beauté de figure. C'était un bien beau couple. ".

Voici quelques-unes des dernières paroles de Madame Casgrain, extraites des mêmes mémoires intimes déjà cités. Il y a là une note caractéristique, comme un cachet incrusté dans l'âme des grand'mères canadiennes, dont on retrouve de si heureux vestiges, au sein des descendances.

Le moment suprême d'arrivée au banquet de la vie apparut: M. l'abbé Gosselin, alors vicaire de Mgr Panet, à la Rivière-Ouelle (1825), " me racontait qu'il fut ap-

pelé pour l'assister pendant une des longues agonies qu'elle eût avant de mourir. Après avoir écouté quelques paroles d'exhortation, elle se mit à lui répondre avec des sentiments de piété si tendres et si touchants, qu'il fondit en larmes. Elle lui dit d'un ton de reproche: " Vous n'êtes pas un bon soldat de Jésus-Christ ; je vous ai fait appeler pour me fortifier et vous vous attendrissez. " " Telle était votre grand'mère, dont je ne puis me lasser de vous faire admirer la grande et belle âme. ".

Madame Casgrain mourut le 24 avril 1825, et son mari, le 17 novembre 1828. Tous deux ont été inhumés dans l'église de la Rivière-Ouelle sous le banc seigneurial. ([10]).

Pierre Casgrain réussit si bien qu'il put dès 1796, acheter une propriété, où il établit son magasin général. A cette époque, où les communications avec les grands centres étaient très difficiles à presque tout le monde, il obtint un succès d'affaires tel qu'il put bientôt acheter la seigneurie de la Bouteillerie, et celle de l'Islet qu'il donna à son fils Olivier-Eugène, sans parler du premier pont de la Rivière Ouelle, qui lui assurait un revenu permanent.

Aussi bien, sa charité était appréciée de tous et le porta à aider aux oeuvres paroissiales, et " à contribuer pour sa bonne part, en 1809, à l'érection du couvent tenu

---

([10]) *Histoire des familles.* — Mgr Têtu, 360.

par les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, comme l'atteste Mgr Têtu" ([11]).

C'est à l'ombre de ces murs, que ses filles Sophie, Luce et Justine puisèrent leur première éducation ! Depuis ce temps les petites filles, les nièces et cousines vinrent à leur tour, recevoir leur formation pieuse et littéraire qui en fit des femmes modèles.

Pierre Casgrain eût treize enfants. Six vécurent assez longtemps pour s'établir honorablement, les autres moururent jeunes.

Pierre Thomas, l'aîné des survivants, épousa, en 1827, Emmélie Truiller-Lacombe, de Saint-Hyacinthe. Douée de nature d'un esprit fin et délicat, très instruite, elle eut le cerveau attaqué par une fièvre maligne, ce qui n'empêchait d'apparaître ses brillantes qualités. Quel dommage de n'avoir pas consigné dans un répertoire qui serait aujourd'hui si précieux, ses multiples couplets de chansons vieux-temps qu'elle disait avec un charme réel !

Seize enfants naquirent de ce mariage.

Mentionnons, entr'autres, François qui hérita de la seigneurie de la Bouteillerie. Il avait épousé Georgiana Morrison, dont sept enfants, que la mort a presque tous fait disparaître.

Alphonse, ordonné prêtre le 23 septembre 1854. Quoique retiré du saint ministère, étant arrivé à 83 ans

---

([11]) *Histoire des familles*, 373.

révolus, il rend encore de bons services et s'y prête avec la piété et le zèle d'un jeune prêtre.

Mentionnons la dernière de ses filles, Emma, qui avait hérité de l'esprit pétillant de sa mère plus encore que les autres, on peut dire, et bonne musicienne. Elle épousa Arsène Michaud, régistrateur du comté de l'Islet, de Saint-Jean-Port-Joli, mort en 1895.

Sa veuve lui survit avec deux filles et un fils bien établis.

Le premier Letellier, de la famille des Letellier de Saint-Just, venu au Canada était François, de Saint-Quentin, diocèse de Noyon, ile de France. Il épousa en secondes noces Marie-Françoise Pelletier, qui lui donna quatre enfants, dont le troisième, François Letellier de Saint-Just, devenu notaire des plus distingués de son temps, vint se fixer à la Rivière Ouelle. ([12]).

Il y épousa, le 5 juillet 1814, Sophie Casgrain, fille de Pierre Casgrain et de Marie Bonenfant.

Nous mentionnons ici quelques enfants de Sophie Casgrain, à raison de leur distinction, des positions honorables qu'ils ont occupées.

La première fille de François Letellier de Saint-Just et de Sophie Casgrain fut Marie-Justine. Elle était filleule de Dame Pierre Beaubien, qui lui donna son nom. Elle épousa, le 4 avril 1837, à la Rivière Ouelle, Jean-

---

([12]) *Letellier de Saint-Just et son temps.*—M. P. B. Casgrain.

Baptiste Couillard-Dupuis. Par ce fait, elle s'alliait à la descendance de la " première famille canadienne " de la Nouvelle-France, et participait à l'honneur héréditaire de noblesse de seigneurie titrée des enfants, " nais ou à naître" de Guillaume Couillard, épouse de Guillemette Hébert, fille de l'illustre Louis Hébert, père et patron des agriculteurs canadiens.

Il y aurait beaucoup d'éloges à attribuer à M. Dupuis. Nous nous bornons à dire qu'il fut homme d'affaire très habile, d'une honnêteté parfaite et d'un zèle constant à assurer à sa paroisse les progrès religieux et sociaux.

Son fils Auguste, épousa Amaryllis Boisseau, alliée par sa grand'mère à la famille de Lachenaye. Il a été pépiniériste justement apprécié au pays et à l'étranger.

Luc-Ferdinand, frère du précédent, fameux apiculteur, aimable et spirituel convive. Il a mis à profit les leçons qui ressortent de ses voyages d'Europe et d'Afrique avec son épouse distinguée, Dame Anaïs Maillez, plus française que lui, mais aussi canadienne. Ses écrits dans la *Revue canadienne* sont d'un agréable styliste.

Fernand, le plus jeune des enfants de M. J. B. Couillard-Dupuis, a été l'objet des plus précieuses faveurs de son père. Il en était digne à raison de ses talents qu'il a fait fructifier.

" Il se rendit à Rome pour y faire sa théologie et fut ordonné prêtre dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran, le 2 juin 1882. Il est élégant écrivain. " ([13]).

([13]) *Histoire des familles.* — Mgr Têtu, 397.

Le cinquième enfant de M. François Letellier de Saint-Just et de Sophie, reçut au baptême, le nom de Luc, le 13 mai 1820.

Il étudia aux collèges de Sainte-Anne et de Québec. Reçu notaire en 1841, il avait épousé, à Québec, le 9 février 1848, Eugénie Laurent, fille de François Laurent et de Elizabeth O'Brien, épouse de M. Charles Têtu. Bel homme à la carrure d'athlète, au regard perçant, doué d'une éloquence plus qu'ordinaire, acerbe, violent même, mais gentilhomme toujours, et, il faut l'admettre, vivant et resté chrétien et homme de foi jusqu'au bout.

Il fut député de Kamouraska en 1851, conseiller législatif de Grand'ville, en 1860, ministre de l'agriculture en 1863 et en 1873; puis lieutenant-gouverneur de la Province de Québec de 1876 à 1879.

Il vint mourir, après ses longues luttes politiques à l'endroit natal de la Rivière Ouelle, le 28 janvier 1881. " Sa mort fut celle d'un excellent catholique. " ([14]).

M. François Letellier étant mort le 21 août 1828, sa veuve épousa, le 10 mars 1833, Edouard Bélanger, veuf de Henriette Miville-Deschesnes.

De ce mariage naquirent deux filles et un garçon; Adèle, Louise et Horace. Les deux filles rentrèrent successivement chez les Soeurs Grises de Montréal. Soeur Adèle fut envoyée à Tolédo, où pendant un incendie de son hôpital, elle se précipita par une fenêtre, ce qui fut

([14]) *Histoire des familles.* — Mgr Têtu, 405.

cause d'une infirmité, dont elle souffrit pendant huit longues années avec sainte résignation.

Sa soeur, appelée Soeur Casgrain, continue à rendre de précieux services à sa communauté.

Quand à Horace, il eut, comme son père une vie d'aventures, parsemée cependant de succès importants. Voici ce que dit de lui le Père Morice ([15]) : " L'un des principaux officiers de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il servit plusieurs années dans le district du Lac de la Pluie. Il resta dans celui de Cumberland, en qualité de surintendant jusqu'en 1888, puis facteur-en-chef, en 1885, il est le seul canadien qui ait jamais atteint ce dernier rang. ".

Il épousa en 1861 Mlle Rosalie Marion, soeur de M. Roger Marion, membre du Parlement provincial, pour Saint-Boniface, dont il eut onze enfants. L'aîné de ses fils, Horace, a succédé à son frère dans la Compagnie de la baie d'Hudson.

M. L. A. Prud'homme en fait le portrait suivant : " Très vigoureux, taillé comme un colosse, poitrine large qui semble s'être dilatée sous le souffle des vent glacés de la mer polaire, figure animée, regard ferme et énergique. "

Il semble avoir été poursuivi par une étrange fatalité comme si la fureur des ondes eut imposé un tribut à sa race.

([15]) *Dictionnaire historique des Canadiens dans l'Ouest*, p. 19.

Son père s'était noyé à la Baie d'Hudson. Deux de ses enfants périrent de même à Cumberland. Un de ses oncles trouva une mort semblable non loin de Québec. Il se noya lui-même en octobre 1892, dans le rapide de la Mer (*Sea Rapid*) sur le fleuve Nelson.

Charles Letellier de Saint-Just, marchand, obtint un beau succès d'affaires et réussit à amasser une jolie fortune. Il épousa, le 26 novembre 1844, Marie-Eliza Chapais, soeur de l'Honorable Charles Chapais, dont il eût 13 enfants.

Nous nous contenterons de mentionner le douzième de ses fils, Arthur, né le 7 août 1862. Après de brillantes études au collège Sainte-Anne, au séminaire de Montréal, de Paris, au collège romain, il fut ordonné prêtre par le cardinal Parocchi, dans la basilique de Latran. Entré dans la Congrégation des Pères du Saint-Sacrement, il revint au Canada, en 1890, et fonda, à Montréal, une maison de son ordre, grâce aux largesses de son père.

Ses supérieurs le désignèrent à la fondation d'un sanctuaire de leur oeuvre eucharistique, à New York. Depuis plusieurs années, avec l'aide de zélés confrères, il s'est dévoué sans épargne; et Dieu a béni ses efforts, en lui permettant d'ériger un temple vaste, somptueux, d'une architecture bien réussie, qui en fait une des plus belles églises de la ville.

Sophie Casgrain, successivement Dame Letellier de Saint-Just, et Dame Bélanger, décéda le 28 octobre 1865.

Charles Casgrain, fils de Pierre Casgrain et de Marie Bonenfant, naquit à la Rivière Ouelle, le 25 décembre

1800. Il a été, sans contredit, le chef d'une famille des plus remarquables.

L'Honorable Charles-Eusèbe Casgrain fut reçu avocat vers 1824, à Québec. Au cours de cette année, il eût la bonne fortune de rencontrer, à l'occasion d'un bal donné par les citoyens, en l'honneur de lord Dalhousie, Mlle Elisabeth-Anne Baby, née à Sandwich, fille de l'Honorable Jacques Baby et de Elizabeth Abbott.

Mgr Plessis bénit leur union, dans sa cathédrale, le 27 octobre 1824. Au mois de septembre 1830, M. Casgrain fut élu en même temps que M. Amable Dionne, pour représenter au Parlement le comté de Kamouraska ([16]). Puis en 1838, il devint membre du Conseil spécial. Nommé, en 1846, second commissaires des travaux publics, il dut transporter sa résidence à Montréal, où il mourut le 29 février 1848.

Il laissait treize enfants, sous la direction de sa vertueuse épouse. Elle lui survécut pendant de longues années, puisqu'elle ne mourut que le 31 janvier 1890.

" Mgr Têtu a écrit d'elle : " Distinguée par son éducation, son intelligence et sa piété, plus encore que par sa naissance, elle fut une femme de caractère dans toute la force du terme. ". C'est bien l'impression familiale gardée au coeur de ceux qui ont eu l'avantage de la connaître.

Bornons-nous à parler de quelques-uns de ses enfants.

([16]) *Histoire des familles.* — Mgr Têtu, 416.

Charles-Eusèbe, son aîné, fut reçu médecin, en 1851 ; il a exercé sa profession au Détroit, à Sandwich et à Windsor. Il s'est allié à la famille Stuart-Gaspé, par sa première épouse, Dame Charlotte Chase, nièce de Sire Andrew Stuart.

Son fils-aîné: Thomas-Chase Casgrain a rempli une brillante carrière.

Qu'on en juge: Député tour à tour, en 1886, du comté de Québec, et, en 1890 de celui de Montmorency ; procureur-général dans les ministères de Boucherville et Taillon, puis député à Ottawa en 1892.

En épousant, le 15 mai 1878, Marie-Louise Lemoine, il s'est allié aux familles Lemoine-Massue.

Nommons en second lieu Philippe-Baby Casgrain, né le 30 décembre 1826, ce qui lui fait ses quatre-vingt-sept ans révolus. Il continue à mettre à profit ses qualités littéraires et historiques; elles ont brillé dans son ouvrage : *Letellier de Saint-Just et son temps.*

Par son mariage avec Melle Mathilde Perrault, fille du colonel Jos.-François-Xavier Perrault et de Marie Esther Lussier, il s'alliait à deux célèbres familles.

" Les familles Têtu et Casgrain, comptent les Pagé, parmi leurs ancêtres; car Suzanne Pagé, tante de la femme de François Perrault, se maria à Martin Côté, épouse de Jean-Baptiste Bonenfant, souche commune des deux familles. " ([17]).

([17]) *Histoire des familles.* — Mgr Têtu, 585.

Son file aîné, Joseph-Philippe Baby, ingénieur civil de talent, est arrivé à l'honneur du Sénat.

Philippe a opté pour l'armée, et a fait un brillant stage aux Indes. Mais il a déposé son épée pour entrer dans une autre milice, celle du sacerdoce. Le même courage dont il a donné de nombreuses preuves, à la défense loyale du drapeau d'Angleterre, lui servira encore mieux au service de l'Eglise. Il lui faudra combattre plus d'ennemis, affronter les attaques des assaillants des âmes, et s'emparer par les efforts de son zèle et de sa piété de nombreuses citadelles ébranlées et presque démolies. Le jeune prêtre est bien armé pour cela. Sa Grandeur Mgr Bégin, et Mgr Bruchési, qui s'y entendent si bien en fait d'hommes et d'oeuvres ont accueilli ses projets avec faveur; le jeune homme en a besoin, et il s'en est déjà servi avec un notable succès.

Les journaux l'ont judicieusement proclamé; il s'agit d'ouvrir un champ vaste à l'action catholique. Un fleuve large et profond d'immigration coule avec véhémence vers notre sol canadien. De nombreux vaisseaux se multiplient pour jeter sur nos bords chaque jour des milliers de catholiques, il faut les accueillir, les placer convenablement, les grouper dans des centres où ils pourront continuer plus facilement à croire, en parlant leurs langues, à l'ombre de clochers vraiment catholiques.

N'insistons pas, si ce n'est pour déclarer que le cousin Philippe assure par son oeuvre d'apôtre à sa famille, un honneur plus glorieux que celui conquis par son épée sur les champs de bataille.

Deux prêtres, et trois religieuses, sont sortis de la famille Charles Casgrain.

Henri-Raymond, après des études bien réussies au Collège de Sainte-Anne, fut ordonné prêtre le 5 octobre 1856. Son goût pour la littérature apparut de bonne heure, et il le développa avec ferveur. Bientôt sa plume devint charmeuse au contact de celle de Châteaubriand.

En vérité, la fraîcheur de ses descriptions, ses mots choisis, la tournure euphonique de ses phrases, vous causent la douce illusion d'un second voyage du maître en Amérique. En dépit de ses yeux affaiblis et souffrants, Mgr Têtu dit bien : " il n'a pas cessé de travailler et de produire des oeuvres littéraires et historiques. Chercheur, aussi penseur qu'infatigable, il a enrichi les archives canadiennes des plus précieux documents, et ses ouvrages, comme sa personne si avantageusement connus à l'étranger, ont contribué à attirer de plus en plus sur nous les regards et la considération de la France. "

Pas moins de dix volumes sont sortis de sa plume, parmi lesquels il faut mentionner *l'Histoire de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, Un pèlerinage au pays d'Evangéline,* couronné par l'Académie française, et *Montcalm et Lévis*; ce sont ses livres les plus appréciés, ceux qui lui ont donné rang " parmi nos littérateurs les plus féconds et l'ont associé à nos historiens les plus instruits et les plus élégants. " ([18]).

([18]) *Histoire des familles.* — Mgr Têtu.

A l'occasion de sa mort, arrivée à Québec, le 10 février 1904, nous avons écrit: " Il est une chose que je dois proclamer, à l'honneur de notre ilustre historien, M. l'abbé Casgrain, c'est qu'il a modifié, vérifié, varié même ses opinions; et, tout en restant amant passionné de ses plages natales, il a concédé tout ce qu'il a cru honnête et loyal. Il a rendu les plus précieux services à notre pays. Sa plume restera un modèle à tous de beau, d'élégant et d'irréprochable style français. " ([19]).

René-Edouard, frère du précédent, ordonné prêtre, à Saint-Hyacinthe, le 2 mars 1873, après avoir quitté le barreau, a fourni une carrière ecclésiastique avec un bon succès. Il fut chargé en dernier lieu de la cure de l'Ange-Gardien, près Québec. Ses loisirs, furent consacrés à écrire l'histoire de cette paroisse, à laquelle se rattachent grand nombre de précieux souvenirs; c'est dire que son livre est plein d'intérêt.

Auguste hérita du bien paternel, et fut bon cultivateur, ce qui lui valut de siéger au conseil d'agriculture de la Province.

Ici, apparaît une soeur grise qu'il ne faut pas oublier; Juliana Casgrain, fille d'Auguste, née le 28 septembre 1851. Elle a été longtemps la secrétaire fidèle et intelligente de l'historien Raymond; c'est dire qu'elle a profité de ses écritures, de ses conversations, et qu'elle a retenu beaucoup de ce contact littéraire. Sa vocation a surgi de ces méditations intimes au sujet des personna-

---

([19]) *L'Evénement*, C. P. B., 26 février 1904.

ges pleins d'immolation, décrits par l'oncle. Juliana se fit Soeur de Charité, en prenant le nom de Soeur Panet. Elle se trouva associée aux oeuvres de ses parentes, ses tantes Julie-Adèle et Louise, toutes membres du même institut des " Soeurs Grises ", de Montréal.

Nous devons une mention spéciale à Marie-Elizabeth, née le 24 août 1828, soeur des précédents.

Elève du couvent de la Rivière Ouelle, elle se distingua par sa piété et son application. Elle se décida à entrer au noviciat des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, au cours de l'année 1843. Accueillie avec affection sous le toit de M. le Dr Beaubien, elle y fit les préparations requises pour son entrée en religion. A la date du 17 octobre de cette année, l'auteur du présent ouvrage vint au monde, et fut tenu sur les fonts baptismaux par Marie-Elizabeth et le fils aîné du Dr, Eugène, dont nous parlerons plus loin.

En reconnaissance des bons services de sa tante, elle prit, à sa profession, le nom de Soeur Sainte-Justine.

Elle a joué au sein de sa communauté un rôle prépondérant. Hardie dans ses conceptions, tenace et courageuse pour le progrès matériel de son institut, à vues larges et saintes en même temps, avec des manières distinguées, et la plus parfaite régularité, elle a contribué à l'oeuvre de la Vénérable Mère Bourgeois, qui a fait d'elle et de ses compagnes, des femmes de vertu solide et aimable. C'est la note caractéristique et attachante qui place cet ordre au rang de nos gloires les plus pures.

Suzanne, soeur de la précédente, épousa, le 23 juillet 1861, Charles-Alphonse-Pantaléon Pelletier, avocat de Québec. Il a été député des comtés de Kamouraska et de Québec-Est, puis sénateur, président du Sénat et finalement gouverneur de la Province de Québec, devenu par la faveur de Sa Majesté, la reine Victoria, Sir A. Pelletier.

Enfin Marguerite, l'aimable Benjamine de Mme Charles Casgrain, alla rejoindre sa soeur ainée, Sainte-Justine à la Congrégation, où elle mourut en petite sainte, à l'âge de 23 ans.

Le douzième enfant de Pierre Casgrain et de Marie Bonenfant, était Olivier-Eugène, né à la Rivière Ouelle, le 18 mars 1812.

Il fit ses études préparatoires au notariat au Bureau de l'Honorable Louis Panet. Dès l'âge de vingt ans, il épousa, à Kamouraska, Hortense Dionne qui avait un peu plus de quatorze ans. Son père lui donna la seigneurie de l'Islet, où l'oncle Eugène avait su construire un manoir aux vastes proportions et qui apparaissait avec beauté frappante au bout d'une avenue bordée d'arbres majestueux.

Cette maison fut pendant de nombreuses années une des plus charmantes hôtelleries, où tous les membres des familles alliés ne manquaient pas d'arrêter, en allant ou en revenant de Québec. Qui ne se rappelle la réception cordiale qui était toujours faite à tous les parents de passage?

Pendant la saison d'été surtout, que de nombreux

convives s'asseyaient à cette table où les mets succulents ne cessaient d'apparaître !

Rien d'étonnant si les hôtes en profitaient largement, les jeunes surtout. Presque tous musiciens ou musiciennes, ils y trouvaient une association charmante avec de nombreux parents capables d'apprécier leurs débuts en musique. Chose étonnante ! presque tous étaient capables de contribuer à ces concerts, dont les chansons et mélodies fort bien rendues, sont restées gravées dans la mémoire de ceux qui vivent encore ces doux souvenirs.

L'écho du passé murmure la voix douce, mélodieuse de tante Hortense. Comme elle savait bien dire ces bons vieux cantiques au Saint-Sacrement et à la Vierge où la piété de son âme se traduisait ! Quelle assiduité aux offices de l'Eglise où tous contribuaient à en relever la beauté par leur chant, par les nombreuses gerbes de fleurs cultivées et cueillies pour orner les saints autels !

M. Olivier-Eugène Casgrain mourut en décembre 1864. Son épouse voulut essayer de la vie religieuse à l'Hôpital-Général de Québec, espérant sanctifier ses dernières années d'une manière plus méritoire, mais sa santé ne put y tenir. Elle dut se retirer de cette communauté, après avoir fort édifié ses compagnes, pour venir finir ses jours au manoir seigneurial de l'Islet, où elle mourut le 15 février 1894.

Treize enfants sont nés du mariage d'Eugène Casgrain et de Hortense Dionne. Le premier vit le jour à

la Rivière-Ouelle, le 23 février 1833. Après avoir étudié au collège Sainte-Anne, il devint habile arpenteur et s'adonna aussi à l'agriculture avec un succès remarquable, ce qui lui valut d'être choisi comme juge à un grand nombre d'expositions. Il avait hérité du talent de mécanicien de son père, et a rendu à l'industrie des services importants.

Il épousa Marie-Philomène Pouliot, fille de Barthélemy Pouliot et de Marine Fraser, le 24 juin 1856. Quatorze enfants naquirent de ce mariage.

Leur fils François-Xavier ordonné le 13 juin 1886 a occupé plusieurs vicariats, dans son diocèse et à Fall-River. Sa santé faible ne l'a pas empêché de travailler dans le saint ministère. D'un accueil bienveillant, avec des manières de bon ton, pouvant parler en chaire avec facilité et distinction, il a toujours rendu, et rend encore à ses confrères d'excellents services.

Il est facile de comprendre que nous ne pouvons nous arrêter à décrire la vie de tous. Nous choisississons, quelques fleurs de la corbeille familiale en regrettant de ne pouvoir montrer la beauté de toutes les autres. Il sera facile du reste aux parents de se renseigner, en parcourant l'ouvrage de Mgr Têtu, qui nous a été si utile jusqu'à présent. ([20]).

Le second fils de Eugène Casgrain, était George-

([20]) *Histoire des Familles Têtu, Bonenfant, Dionne et Perrault.*— Québec, Dussault et Proulx, imprimeurs.

Frédéric. Né le 4 octobre 1835, il fut ordonné le 20 septembre 1856..

Il fut successivement curé de Saint-Etienne de Lauzon, puis de Saint-Jean-Deschaillons. J'essaierais vainement de mieux en parler que Mgr Têtu, car notre prélat est bien de ceux qui prétendent qu'entre cousins, on peut dire ses petites vérités. Donc, " le cousin Georges était si bon, si gai, et si original. Il avait de bons talents, chantait fort bien et savait la musique (oui, comme on la savait dans cet heureux temps), distrait, ayant beaucoup d'esprit: (ça paraît se contredire, non pas, ça gêne le mouvement des idées). " Avec cela naïf, comme un enfant " (ce qui prouve qu'il était sur le bon chemin du ciel, vrai " petit grégoire " d'un âge avancé).

Le bon cousin passa en faisant le bien, et s'il amassa une petite fortune, ce fut pour faire des aumônes, procurer l'instruction à des frères et neveux, contribuer aux oeuvres de son évêque. Puis quand l'heure suprême sonna, il légua $4,000 à la préfecture du Labrador, $2000 au collège de Sainte-Anne pour une bourse de pension. Il avait tout donné, après s'être donné lui-même.

" Qu'y a-t-il de plus beau que de donner sa vie ? " C'est le don de tout soi-même. Et que peut-on faire de plus que de donner sa vie pour ses frères? — Le mot est du Christ. " ([21]).

Il faudrait parler du cousin Olivier-Arthur. Que n'a-t-il vécu plus longtemps! Tout en étant lui aussi par-

([21]) Victor Van Tricht. — *Charité personnelle.*

tisan de la distraction, il s'est marié tout de même. Il avait une mentalité artistique, dessinait fort bien, joli pinçeau, vous tournant un article avec une étonnante facilité, poète à ses heures, vers pas mal réussis, au point que Pamphile Lemay a dit de sa " Grande Tronciade ", " que le travail de M. Casgrain n'est pas sans mérite, que ses personnages sont assez vraisemblables et que ses tableaux ne sont pas dépourvus de couleur. ". Puis le poète déclare avec solennité que " cet ouvrage lui servira de marchepied pour atteindre plus haut ". Souhait empreint de bienveillance! Le cousin, sans doute eut préféré monter que de descendre. La mort intervint avant qu'il pût retoucher ses vers, comme Pamphile Lemay a si bien réussi à corriger son *Evangéline.*

Il mourut le 9 février 1868, à l'âge de 33 ans.

Le cousin Jules, frère du précédent, était plutôt songeur que distrait. On disait qu'il avait manqué sa vocation: " disons qu'il faut du bon monde partout ".

Bon, Jules Casgrain, l'a été toute sa vie, dans l'exercise de sa profession de notaire, comme citoyen intègre et comme père de famille. Il avait épousé le 9 juin 1874, Amélia Michaud, fille du Dr Thomas Michaud, et de Henriette Fraser, de Kamouraska. Il mourut à l'Islet le 2 décembre 1895. Deux soeurs du précédent devinrent religieuses: Marie-Louise, Hermine entra à la Congrégation de Notre-Dame où elle mourut le 14 juin 1860 ; Catherine-Eugénie entra à l'Hôpital-Général de Québec, où elle mourut le 15 mars 1884.

Mentionnons Henri-Edouard, frère des précédents.

Il est devenu dentiste. Il est chimiste et mécanicien. Plusieurs inventions utiles et ingénieuses lui sont dues. Il en a obtenu des brevets au Canada et pour les Etats-Unis.

Sa soeur Joséphine avait épousé le Dr Napoléon Lavoie, en janvier 1859. Morte le 24 septembre 1886, elle mérita la réputation de sainteté de sa mère. " Il serait bien difficile, écrit Mgr Têtu, de dire quelle était la plus sainte des deux. Elle était une véritable femme de médecin, et s'occupait, toujours des malades de son mari, soit en les visitant, soit en priant pour eux. " ([22]).

Deux prêtres naquirent du Dr Lavoie et de Joséphine Casgrain : Joseph, ordonné à Québec le 13 juin 1886, où il continue à exercer le saint ministère. Son frère Georges, ordonné en janvier 1892, succomba à la pulmonie, le 18 août 1897, après une vie sacerdotale des plus édifiantes.

Le Dr Beaubien se trouvait allié à une autre famille des plus importantes de son temps : celle de M. François Têtu. Ce dernier avait épousé, Charlotte Bonenfant, soeur de Dame M. Marguerite Bonenfant, épouse du sieur Pierre Casgrain.

Le mariage fut célébré à la Rivière Ouelle, le 12 juillet 1793, par M. Bernard Claude Panet, alors curé de cette paroisse, et qui devint plus tard évêque de Québec.

Après avoir séjourné à la Rivière Ouelle jusqu'à la

([22]) *Histoire des familles*, 447.

mort de M. Bonenfant, arrivée le 10 août 1797, M. François Têtu alla se fixer à Saint-Thomas de Montmagny, dans la maison de son père Félix Têtu. C'est là que naquirent ses dix-huit enfants qui se sont distingués dans toutes les positions qu'ils ont occupées.

Aux éloges, si bien mérités, que Mgr Têtu, a accordés à chacun d'eux, nous ajoutons le nôtre avec d'autant plus de plaisir que nous les avons tous vus à l'oeuvre.

Il est facile de comprendre que la plume si appréciée de Mgr Têtu ait acquis un regain de style aimable en parlant des membres de sa famille.

Nous l'en félicitons parce qu'il a dit vrai, que son coeur a parlé. Aussi bien nous avons voulu suivre son exemple.

Le premier Têtu qui vint au Canada s'appelait Félix. Il était originaire de la paroisse de Vigna, évêché de Saint-Malo, fils de Grégoire Têtu et de Jeanne Labranchu. Il avait 19 ans, quand il quitta la France, avec son cousin Jean Beaulier, François Piquet, Thomas Briand et Jean Leroux, à bord d'un navire commandé par le capitaine Durube. Arrivés au printemps 1754, ils furent suivies par plusieurs autres, parmi lesquels il faut mentionner les Nicole et les Casault, dont nous avons déjà parlé.

Ils créèrent tous au pays des foyers dont les noms nous restent.

Félix Têtu, atteste l'auteur souvent cité, " employait

tous ses étés à faire la pêche à Gaspé,étant établi à Saint-Thomas où il passait le reste de l'année. " ([23]).

Etant de Saint-Malo, " beau port de mer ", il a dû souvent entendre parler les bretons de l'abondante pêche à la morue qu'ils faisaient dans les parages les plus éloignés des grandes iles, avec cette hardiesse à toute épreuve, qu'ils exerçent encore de nos jours.. C'est ainsi qu'avant Jacques-Cartier, et depuis surtout des liens nous rattachent à la noble et glorieuse Bretagne.

D'après un document précieux dû aux recherches de l'auteur de l'histoire de nos familles, il appert que : " Félix Testu, majeur de vingt-cinq ans... déclare qu'il demeure en la côte du Sud, navigateur de profession, natif de l'ancienne France, du département de Guinon, sur son départ pour le service du roi pour le pays d'en haut, où il est commandé. ".

Ces paroles précèdent un testament, qu'il fait, en cas de blessures mortelles, en vue de la mort, dans les sentiments les plus admirables de piété, laissant plusieurs legs à son Eglise et aux pauvres. Par où l'on voit la beauté de cette âme; Dieu l'en récompensa en lui gardant une vie qu'il ne manqua pas de bien vivre.

De " navigateur, bourgeois et maître de chaloupe ", qu'il était, il se fit agriculteur émérite, à Saint-Thomas, où il épousa le 11 avril 1768, Marie-Madeleine Vallée, soeur de Louis Bélanger de Saint-Thomas.

([23]) *Histoire des familles*, 8.

M. Félix Têtu était en grande amitié avec les familles Bonenfant et Casgrain, de la Rivière Ouelle, c'est ce qui explique le mariage de son fils François avec Charlotte Bonenfant, qui eut lieu le 7 juillet 1793.

Nous devons nous borner à cette famille. Encore est-il, que nous ferons un choix limité parmi ses enfants. Leur vie toujours si chrétienne, leur habileté en agriculture, dans le commerce, dans les professions libérales, fournirait ample matière à un volume plus considérable que l'histoire des quatre familles que Mgr Têtu a écrite. Qu'il nous suffise de citer quelques lignes des *Mémoires de famille* de M. l'abbé Casgrain, au sujet de la famille Têtu: " admirable famille, écrit-il, vrai type des ménages canadiens, digne d'être proposée comme modèle. Jouissant d'une belle propriété rurale et d'un nom sans tache, M. et Mme Têtu sont parvenus presque aux limites de la vieillesse, respectés, honorés, et aimés de tous, après avoir vu leur nombreuse génération élever elle-même de grandes familles qui occupent les plus honorables positions dans les différentes classes de la société. Qui de nous ne se souvient, ou du moins n'a entendu parler de notre grand'tante Têtu, cette mère de famille si admirable et si admirée, d'un si grand sens, d'une si haute sagesse, chrétienne à toute épreuve, qu'on ne pouvait voir agir, ou entendre parler sans penser à la femme forte de l'Ecriture. ".

M. François Têtu n'eut pas les premières difficultés d'établissement de M. Pierre Casgrain. Son père Félix, aidé des secours intelligents de son épouse Marie-Madeleine Vallée, laissa à son fils ainé de beaux terrains, des

redevances considérables. Il sut conserver, augmenter de plus en plus sa fortune, et ne manqua pas d'accorder à chacun de ses enfants les avantages de la meilleure éducation du temps.

M. François Têtu, mourut à Saint-Thomas le 21 février 1857, à 84 ans et 4 mois; son épouse mourut douze ans plus tard, janvier 1869, âgée de 81 ans. L'heureux couple avait célébré les noces d'or et de diamant.

Dix-huit enfants naquirent de ce mariage.

L'aîné, Jean-François, naquit à la Rivière Ouelle, le 8 juin 1795. Après ses études au séminaire de Québec, étant reçu notaire, il alla s'établir à Saint-Hyacinthe, où il épousa, le 15 juin 1818, Cécile Chabot. Il en devint bientôt un des citoyens les plus importants, ce qui lui mérita, d'après l'affirmation de l'Honorable gouverneur de notre Province, Sir F. Langelier, d'être appelé, à Saint-Hyacinthe: le grand Têtu. ([24]).

Il fut mêlé aux troubles de 1837-38, et dut même échapper aux colères du temps en fuyant aux Etats-Unis, où il demeura huit mois. La proclamation de lord Gosford lui permit alors de revenir vers les siens, mais la ferveur de l'insurrection de 1838 se raviva, et l'on peut lire avec avantage, au livre de M. L. O. David: *Les Patriotes de 1837-38,* les conséquences qui s'en suivirent. La dévastation des propriétés de tous ceux qui à tort ou à raison, avaient pris part à la révolte, furent saisies et

---

([24]) *Histoire des familles.* — Mgr Têtu, p. 107.

détruites. " On pouvait, dit l'auteur mentionné, suivre Colborne et ses farouches soldats à la lueur des incendies qui illuminaient leur marche triomphale. ".

M. François Têtu fut retenu captif, pendant plusieurs mois, puis remis en liberté. Il eut sa petite part d'indemnité obtenue par un projet ministériel, rédigé par le célèbre Lafontaine. Le caractère de ce bienfaiteur de nos infortunés nationaux est dépeint dans ce peu de mots que nous citons. La loi passée accordait £100,000, pour les dommages causés: " par la destruction inutile ou malicieuse des habitations, édifices et propriétés des habitants et par la saisie, le vol et l'enlèvement de leurs biens et effets ".

Quand il n'y aurait que cette preuve de dévouement du grand Lafontaine, pour ses compatriotes, la ville, en dépit de certaines hésitations, a bien fait d'attacher son nom à un de ses plus beaux parcs, où il faut espérer que le monument dédié à cet homme en perpétuera la gloire à jamais.

M. François Têtu eut beaucoup à souffrir des suites de ses privations, et la paralysie le cloua sur un lit de douleur, à 49 ans. Il n'en devint que meilleur chrétien pour mourir saintement, le 13 novembre 1851. Une des meilleures preuves de l'estime qui entoura sa dépouille fut que Mgr Bourget se rendit à Saint-Hyacinthe pour assister à ses funérailles et chanter l'absoute.

Parmi les treize enfants nés de son mariage, est sortie une fille, qui mérite une mention toute spéciale :

Françoise-Cléophée, née le 3 décembre 1824.

" Elle fut certainement l'un des membres les plus distingués de toute la famille Têtu, de même qu'elle a été la gloire de la famille religieuse dont elle a fait partie ". [25].

J'ai nommé Soeur Thérèse-de-Jésus, entrée à 29 ans, chez les Soeurs de la Providence, où elle dépensa toute sa vie en oeuvres éclatantes de piété, de zèle et de cette vraie philantropie chrétienne qui auraient mérité de voir briller sur sa poitrine la médaille que le président de la République française accorde encore de nos jours, à l'humble, mais héroïque Soeur de Charité.

Ses oeuvres ont été nombreuses et de la plus grande utilité publique. Enumérons un peu: en 1850, elle fonde l'Hospice Saint-Jérôme pour recueillir les enfants irlandais délaissés; en 1854, sur l'invitation de Mgr de Goesbriand, elle ouvre un orphelinat à Burlington; puis elle va, en 1857, au lointain pays du Chili établir à Valparaiso une maison de son ordre. Mais son oeuvre par excellence fut son Hospice de Saint-Jean-de-Dieu. C'est là où son génie prit toute sa bienfaisante envergure. Elle comprit qu'il fallait comme base de ce refuge la bonté, la douceur, la plus profonde sympathie pour ces nombreux malades de l'esprit, inconscients par bonheur de leur sort, souvent coupables de la perte des plus belles intelligences, plus souvent encore héritiers des méfaits de leurs proches.

Aussi bien quel ascendant elle prit sur ces infortunés

([25]) *Histoire des familles.* — Mgr Têtu, 112.

conduits jusque-là par une méthode où le moëlleux de la charité n'existait pas ! Elle a façonné ses premières compagnes de telle sorte qu'elles se sont passé le même esprit de direction aimable et attachante, à l'affût des découvertes de l'art, acceptant les bizarreries, allégeant les esprits et les coeurs en ne froissant jamais, accomplissant avec plaisir des offices si opposés aux lumières de leur bel esprit. Fait merveilleux à constater. Elles ont acquis un prestige qui leur assure presque toujours l'obéissance, au point qu'il est inoui que les malades leur aient manqué de respect.

Résumons tout ce que nous pourrions dire de cette religieuse en citant les paroles de l'historien distingué, M. Thomas Chapais, : " Soeur Thérèse était une des grandes figures de notre province et de notre race. Douée de talents transcendants et d'un caractère d'élite, elle a véritablement accompli des prodiges. L'épreuve ne lui a pas été ménagée. Mais elle était trempée pour la lutte contre les obstacles, et elle a triomphé de bien des difficultés qui paraissaient insurmontables.

" Soeur Thérèse laisse derrière elle la mémoire d'une sainte femme et d'une femme remarquable dont le nom figurera avec honneur dans l'histoire de notre pays. " ([26]).

Jamais éloge ne fut mieux mérité.

Chose frappante, malheureusement trop ignorée,

([26]) *Courrier du Canada.*

c'est qu'il y a eu dans presque toutes les familles canadiennes des femmes de ce genre. N'ayant pas été mises en évidence par des entreprises d'éclat; disséminées un peu partout sur le sol canadien, elles ont contribué à cette ramification de l'arbre religieux-national dont les fruits ont augmenté leur saveur.

Contemplez nos plus belles paroisses, comptez un peu les filles devenues mères si distinguées de nos hommes plus distingués encore qui ont été nos héros, nos évêques, nos citoyens les plus méritants, et vous verrez que l'ombre bienfaisante d'un collège, d'un couvent s'est projetée au loin pour protéger les élans des esprits, des coeurs et favoriser l'éclosion de projets hardis et féconds.

C'est ce qui nous a fait écrire ailleurs : " Apparaissez héroïques et saintes mères de l'apostolicité sur le sol canadien, Vénérables Mère de l'Incarnation et Marguerite Bourgeois, Jeanne Mance, Mme de la Pelleterie et tant d'autres, c'est bien vous, en pansant les plaies, en instruisant nos grand'mères, qui avez infiltré dans l'âme de la descendance canadienne, la sympathie de la douleur, l'amour et le zèle pour le développement des intelligences. Oui, vous avez innoculé dans le sang national une vigueur, une force qui nous ont valu jusqu'à ce jour la beauté fécondante et si pieuse de nos berceaux d'où sont sorties des femmes à l'égal des héroïnes d'antan. "

Il y aurait long à écrire sur les nombreux enfants de M. François Têtu et de Charlotte Bonenfant.

Cette famille a touché, on peut dire, à tous les honneurs religieux et civils, puisque par ses diverses allian-

ces avec les familles de marque, elle a eu des prélats, des prêtres et des religieuses, des hommes d'état, de loi, de médecine, de commerce, de l'armée, etc., qui tous, ont fourni de belles carrières.

Le huitième enfant fut Henri-David, né le 15 juillet 1807. Rien ne fut épargné pour son éducation qu'il reçut au collège de Saint-Hyacinthe. Il y prit l'habit ecclésiastique et fut ordonné prêtre le 1er novembre 1829.

Vicaire à Saint-Roch de Québec, Mgr Signay le nomma, curé de cette paroisse ; puis, sur ses instances, Sa Grandeur le démit de la cure de Saint-Roch de Québec, pour le transférer à celle de Saint-Roch des Aulnaies, une des plus florissantes paroisses du bas du fleuve.

Il y a passé trente-six ans, et il a mérité par son zèle, sa régularité et ses bonnes oeuvres d'être cité comme curé-modèle.

Aussi bien disons avec Mgr Têtu : " La vie d'un curé de campagne n'a rien de bien saillant, son ministère humble et sublime à la fois s'exerce rarement dans des circonstances extraordinaires et qui laissent des souvenirs vivaces. Aussi les trente-six années que M. Têtu passa à Saint-Roch-des-Aulnaies, se distinguent peu les unes des autres, et s'il y fit beaucoup de bien, il est aussi vrai de dire qu'il y fit peu de bruit. Mais quelle belle et douce et sainte existence que la sienne ! Comme il a bien été le père de cette bonne paroisse... Son travail n'a pas été retentissant, mais fructueux, ses oeuvres du-

rent encore, sa mémoire est bénie, elle semble impérissable, elle mérite de l'être. " ([27]).

Ludger fut le dernier enfant de François Têtu et de Charlotte Bonenfant, né à Saint-Thomas, le 10 novembre 1821.

Il a certainement brillé durant ses études au Séminaire de Québec et dans l'exercise de sa profession médicale.

Aussi bien le stage d'un an qu'il eut la chance de faire à Paris, sous la direction des médecins les plus distingués de ce temps (1844) ajouta un complément à ses études commencées à Québec, qui en fit un homme supérieur dans la pratique de son état. Muni d'un certificat d'études signé par son célèbre professeur Orphila de Paris, et d'un brevet d'étude et de licence, après des examens passés avec grande distinction, en 1845, le jeune médecin pouvait arriver à la Rivière Ouelle, où il s'établit, avec l'assurance des meilleurs succès.

Mgr Têtu se plait à mentionner comme un des meilleurs amis de son père, le Dr H. D. G. Maguire, dont nous avons parlé plus haut. " Géant, dit-il, de six pieds quatre pouces, l'un des plus beaux hommes que j'aie jamais vus, coeur d'or, ami fidèle, causeur sans pareil. " ([28]).

Le Dr Têtu, épousa Mlle Clémentine Dionne, fille

([27]) *Histoire des familles*, 183.

([28]) *Histoire des familles*, 254.

de M. Amable Dionne, de Kamouraska. Il entra par là même dans le cercle d'une société de choix. C'est dire qu'une clientèle nombreuse lui était de suite assurée.

L'historien Têtu a payé le tribut de sa reconnaissance aux membres de sa famille. Nous y référons le lecteur.

Songez qu'elle a donné ses cinq fils à l'Eglise : Ludger, Henri, Alphonse, François et Georges; chose bien rare dans les annales ecclésiastiques du Canada et d'autres pays sans aucun doute. ([29]).

Un malheureux accident vint enlever à l'affection des siens, l'aîné, l'abbé François-Amable Ludger; il se noya en face du collège de Sainte-Anne, où il avait reçu son éducation et qu'il aima au point de lui dévouer tous ses talents. Comme les professeurs de ce temps surtout, le vêtement et la nourriture étaient le seul salaire. L'amour de la science, l'ambition de former une jeunesse vertueuse et préparée aux luttes de la vie, étaient le seul mobile de leur existence d'application et de dévouement. Ludger se distingua par sa persévérance et son généreux dessein d'y consacrer sa vie entière, n'eût été la rage d'une tempête qui submergea son embarcation et l'enleva aux affections de sa famille et de ses nombreux amis.

Quel coup terrible pour son père! On doit dire que la mort le frappa plus tôt; mais quand même, il se résigna et eut recours aux pratiques de piété qui avaient toujours orné sa vie.

([29]) *Histoire des familles*, 297.

Il la termina le 5 mai 1879. La plus belle fleur de sa couronne au céleste parvis doit être celle promise au sacerdoce auquel il avait si généreusement voué ses fils.

M. l'abbé Henri a mérité par ses services d'être revêtu de la dignité de prélat domestique de Sa Sainteté.

Nous en arrivons à la famille Panet. " Elle a fourni un évêque, un prêtre, quatre juges, deux sénateurs, des conseillers législatifs ", et était représenté jusqu'à ces dernières années par le lieutenant-colonel Charles-Eugène Panet, député du ministre de la milice et de la défense.

L'Honorable juge Louis-Philippe Panet, avait eu pour grand'père Jean-Claude Panet, procureur et notaire public, père de Mgr Panet et de M. l'abbé Jacques Panet, curé de l'Islet, et de Jean-Antoine Panet, notaire et avocat.

Ce dernier fut le père du juge, ainsi que de Marie Panet, qui devint mère de son Eminence le cardinal Taschereau.

Nous avons dit plus haut que Louis-Philippe Panet épousa en 1818, à la Rivière-Ouelle Luce Casgrain, fille de Pierre Casgrain et de Marie Bonenfant.

M. Panet, avocat à l'époque de son mariage, fut promu à la dignité de juge de la Cour du Banc de la reine.

Il s'acquitta avec distinction des devoirs de sa charge, comme l'attestèrent les paroles de Sir L. H. Lafontaine lorsqu'il annonça aux membres de la Cour d'Ap-

pel sa mort, qui arriva le 15 janvier 1855, à l'âge de près de 64 ans.

" Dans le juge Panet, les membres du barreau perdent un de leurs plus estimables confrères; le banc, un de ses membres les plus distingués, le public, un de ses meilleurs et plus utiles citoyens. Dans la vie privée, le juge Panet se faisait remarquer par toutes les qualités morales, et la société, privée désormais des services qu'elle était habituée à en recevoir, s'apercevra bientôt pleinement de la perte qu'elle vient d'essuyer. "

Parmi ses douze enfants, mentionnons deux de ses filles: Cécile et Alphonsine.

La première épousa, le 8 janvier 1845, le docteur Charles-Jacques Frémont, fils de Charles-Pierre Frémont, marchand de Québec, et de Charlotte-Félicité Voyer.

L'aïeul des Frémont était originaire de Paris: Jean-Louis, fils de Charles-Louis Frémont, négociant, et de Louise-Geneviève Vilot, de Saint-Germain-en-Laye, Paris. Il arriva à Québec, où il se livra au commerce, et d'après Pierre-Georges Roy, " il demeurait à la basse-ville dans une anse aujourd'hui disparue et où se trouve le marché Champlain. " ([30]).

Par un second mariage avec Catherine-Reine Boucher de Boucherville, fille de Pierre Boucherville et de Mar-

---

([30]) *La famille Frémont.* — P. G. Roy.

guerite Raimbault, il alliait sa descendance avec une des meilleures familles du pays.

Il est à remarquer aussi que sa fille Reine Frémont en épousant M. Godefroid de Tonnancour se trouvait par là alliée avec les Godfroy de Linctot, dont Michel Trottier avait épousé la fille.

Charles-Jacques Frémont, quatrième enfant du lieutenant-colonel Frémont et de Charlotte-Félicité Voyer, naquit à Québec, le 17 octobre 1806. De son mariage avec Marie-Cécile Panet, il eut huit enfants qui n'ont pas eu une vie longue. Deux de ses filles ont été des perles choisies de la vie monastique, et un de ses fils a joué un rôle important dans la société; je veux parler de Marie-Adine, de Marie-Luce-Hermine, et de Jules-Joseph-Taschereau Frémont.

Adine avait reçu chez les Ursulines de Québec le bienfait de cette éducation-modèle qui imprime à l'âme un cachet de distinction d'esprit et de coeur, qui domine et se maintient pendant toute la vie. Disons, sans amoindrir les mérites des autres foyers d'éducation, comme celui de Jésus-Marie, où Adine étudia aussi, que le monastère des Ursulines inculque à toutes les filles formées à son ombre, ce je ne sais quoi de distingué, de bon ton, d'élégant et d'aimable, qui fait qu'on les reconnait partout. On ne peut du reste s'empêcher d'accorder une bonne préférence à la maison de l'illustre et sainte Mère de l'Incarnation, car c'est là, au sein du bon vieux Québec, berceau de nos premières illustrations, que les Mères-grand ont été formées.

Adine vécut dans le monde comme si elle n'y était pas. Pieuse avant tout, aimable et prévenante quand même, n'est-ce pas l'auréole de la sainteté bien comprise? Rien ne semblait lui manquer. L'aisance rayonnait, mais les bruyants plaisirs, la toilette et les joyaux n'avaient pas de charme pour elle. Elle était dans cet état de joie naïve, d'âme aimante de son Dieu et de vie pour Lui seul, quand une épreuve foudroyante vint l'affliger. C'est toujours ainsi que Jésus, modèle d'immolation et de sacrifice, traite ses amis. Le tragique événement de la mort de son père transperça son âme.

Son père, médecin distingué, avait usé sa santé dans la pratique de sa profession. Entouré d'honneur : doyen de la faculté à l'Université Laval, co-propriétaire de l'asile de Beauport, médecin-visiteur de l'Hôtel-Dieu, décoré, à raison de son dévouement au Saint-Père Pie IX, de la croix de Saint-Grégoire, il revenait d'un voyage entrepris pour refaire sa santé. La mort avec " sa rigueur à nul autre pareille", le frappa à bord du *Bohemian*, pendant la traversée de Liverpool à Portland. Il mourut le 20 décembre 1862. Madame Frémont, à force d'instances put empêcher ses restes d'être jetés à la mer.

Hélas ! le coeur brisé, ses yeux pleins de larmes dûrent contempler, au haut du grand mât ce qui lui restait de celui qui avait uni sa vie à la sienne.

Tout Québec offrit ses profondes sympathies à la veuve éplorée, et l'inhumation se fit dans le cimetière Saint-Charles, le 31 décembre 1862.

Le Dr Sewell, ami intime du défunt, lui accorda des

éloges mérités devant tout le personnel de l'Université Laval, en disant ces quelques mots qui résument sa touchante allocution : " L'Université a perdu un professeur savant, la profession un ami honorable, droit et honnête, ses enfants un père bon et indulgent, et son épouse un époux dévoué et affectionné. " Puis il terminait en disant : " Ne puis-je pas affirmer qu'il n'y a pas un parmi nous qui ne veuille se joindre avec ferveur dans la prière pour supplier Celui qui seul peut calmer la douleur de la famille, la consoler et réconforter dans sa profonde affliction. ".

Quels prodiges, une douleur cuisante, inattendue, a souvent produits dans le monde ! Voilà un foyer prospère, aménagé de tout ce qui pouvait exister de charmant et d'heureux ; pourquoi alors, Seigneur, Dieu de bonté, ensevelir ses délices dans le chagrin ? C'est que le maître des âmes sait tirer sa gloire de ses fidèles bien-aimées, les dégager, les rendre plus libres, afin d'étendre son règne davantage, qu'il soit plus glorieux, plus profitable à ceux qui restent. Voyez la divine ruse, j'ose dire, dont Il se sert, pour accaparer une âme du plus pur crystal, au moyen des larmes qu'Il lui avait fait verser.

Il y avait eu chez le juge Panet, pendant de longues années, une de ces servantes-modèles, dont la descendance aime toujours à se rappeler. Je la vois encore trottinant, boiteuse au physique, mais au moral, si pure, si loyale, si honnête. Olympe Tourangeau avait généreusement servi, bercé tous les enfants avec bonheur ; mais quand Dieu appela Madame à Lui, elle se réfugia au Monastère du Précieux-Sang, de Saint-Hyacinthe, "afin

disait-elle, d'être plus sûre de la rejoindre un jour au ciel ".

Madame Frémont songea bientôt après la mort de son mari à aller revoir l'ancienne bonne, devenue humble converse du couvent. Epancher son coeur, mêler ses larmes à celles de la vieille toujours dévouée, qui avait tant étanché les siennes naguère, était le seul but de sa visite. Mais voyez la main divine qui conduit.

Une fois dans la chapelle, quand la nuit enveloppante et mystérieuse mit sous l'oeil de son âme " l'heure réparatrice, Adine entendit frapper à la porte de son coeur, et elle s'écria : " Je ne serai jamais que religieuse du Précieux-Sang ". — Elle le dit à sa mère, à ses amies, à ses compagnes, à son entourage, à tous ceux qui l'aimaient tant. Rien ne l'arrêta plus ; il lui semblait qu'après avoir perdu son père, prévoyant que la douleur conduirait plus vite à la tombe sa douce mère, voyant bien du reste, tout changer et fuir, que le parti le plus sage et le plus sûr était de répondre à l'appel divin.

Adine quitta tout pour s'enrichir de Dieu pendant cinq années d'oraison et de pénitence pour les autres.

Aussi bien, ces immolées volontaires ne sont-elles pas au moral, comme ces pointes d'or, défiant les orages et préservant des grands maux de la vie ?

Le 10 mars 1871, les annales du monastère annonçaient la mort d'Adine dans les termes suivants : " Le douloureux sacrifice auquel nous nous préparions est accompli, notre douce petite compagne, Soeur Saint-Louis-

de-Gonzague, s'est envolée dans les bras de son époux..... Bien souvent, elle avait exprimé le désir de mourir comme son saint patron, Louis de Gonzague, à l'âge de vingt-trois ans. Le Seigneur l'exauça; car elle quitta la vie âgée de vingt-trois ans et quelques jours. Comme cet ange de la terre, elle avait parcouru en peu d'années une longue carrière ".

Marie-Luce-Hermine Frémont partagea les idées religieuses de sa soeur, mais elle se rangea parmi les filles de Sainte-Thérèse. Dieu s'en servit pour établir, moyennant le généreux appui de sa mère, le premier Carmel sur le sol canadien. Elle en fut l'aimable fleur, comme l'a si bien raconté le R. P. Braun, de la Compagnie de Jésus.

Elle fut admise au Carmel de Reims, et comme la Mère prieure s'enquérait du nom qu'elle devait porter,la maîtresse des novices répondit: " Ma mère et mes soeurs, Dieu a ses vues sur cette enfant: douce fleur qui va s'éclore dans notre Carmel, elle en sortira un jour pour aller porter au lointain Canada l'esprit de notre Sainte-Mère: n'est-il pas juste qu'elle y porte aussi son nom ? Peut-être Dieu lui donnera-t-il de devenir un jour la Mère spirituelle d'un grand nombre d'âmes qu'entrainera son exemple ".

En recevant la nouvelle de son admission, Hermine de répondre: " Mon coeur surabonde de joie à la pensée que j'ai eu le bonheur d'être choisie afin de m'immoler au Carmel, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Je porterai donc le beau nom de la Sainte-Mère du Car-

mel, Thérèse-de-Jésus ! Oh! comme je m'efforcerai de devenir une véritable fille de sainte Thérèse, en aimant beaucoup Jésus, sa croix et sa très Sainte-Mère ".

Hermine n'eut pas la consolation d'aller fonder le Carmel canadien, comme elle l'avait rêvé sous l'oeil de Dieu; mais le projet n'échoua pas. Il est bien permis de dire que du haut du ciel, elle obtint son succès.

Une lettre du Carmel, en date du 22 décembre 1873, annonçait avec émotion sa mort prématurée : " Notre bien-aimée Soeur Thérèse-de-Jésus a passé sous nos yeux comme une douce et rapide apparition, laissant après elle un suave parfum qui nous demeurera longtemps ".

Jules-Joseph-Taschereau était le sixième enfant du docteur Charles-Jacques Frémont et de Cécile Panet; il naquit à Québec le 20 décembre 1855.

Reçu avocat le 11 janvier 1878, après de brillantes études à l'Université Laval, il soutint sa thèse du doctorat devant ses professeurs avec grand succès. " C'était un acte de courage, dira plus tard M. Boileau, car le doctorat en droit n'était à cette époque que l'apanage de quelques rares esprits sérieux et studieux. Sa thèse dont la soutenance fut brillante, était un traité complet, écrit dans un style sobre, clair et concis, sur la séparation de corps et le divorce ".

En 1890, ses concitoyens l'envoient au Conseil de ville; puis, à peine âgé de 36 ans, il est maire de Québec, député aux Communes et professeur à l'Université Laval.

Nous voudrions dire les honneurs dont il fut l'objet, les circonstances où il se distingua toujours par ses manières affables, son intégrité, la droiture de son caractère et cette douceur conciliante qui s'épanouissait sur cette figure rosée que la douleur d'une cruelle et longue maladie eût tant de peine à déflorer.

Après ses succès, marchant alerte et respecté de tous, ayant partagé ses joies avec une femme d'élite, Marie-Alice Beaubien, il fallut que cette généreuse épouse partageât ses douleurs; et comme le dit si bien l'Honorable Thomas Chapais: " Il grandit et s'épura dans l'épreuve, — son exemple pendant ces années cruelles a démontré une fois de plus " qu'une âme vaillante est maîtresse du corps qu'elle habite ", pour nous servir de l'admirable expression de Bossuet. Dieu lui avait donné une épouse digne de lui... son dévouement fidèle ne lui manqua pas un instant durant les heures sombres qu'il traversa ".

" Il faut qu'il y ait des larmes, a dit Lacordaire, et qu'ayant des larmes, il y ait des martyrs, des patients, des hommes qui souffrent, qui développent le grand caractère de l'adversité, lequel, selon l'expression de Bossuet imprime à l'âme ce quelque chose d'achevé que le malheur ajoute à la vertu ".

C'est le 28 mars 1902, que Dieu mit fin aux souffrances de ce cousin chéri et justement regretté.

Nous l'avons dit, il avait épousé à Saint-Thomas de Montmagny, Marie-Alice Beaubien, fille de l'Honorable Joseph-Octave Beaubien et de Aglaé Chenet.

Six enfants naquirent de ce mariage, dont quatre survivent: Joseph-Octave-Charles Frémont, avocat, Jules-Joseph-Philippe, médecin; deux filles: Marie-Hermine-Emma, et Marie-Marguerite-Aline Frémont.

Alphonsine, dernière enfant du juge Louis Panet et de Luce Casgrain, naquit au bocage, comme on disait dans le temps, le 8 novembre 1839. Elle fit partie du premier cours, lorsque les Soeurs de la Congrégation achetèrent Monkland, devenu depuis le célèbre couvent de Villa-Maria.

Elève de talent, pieuse, régulière et toujours obéissante, Alphonsine y commença ses études musicales; elle devint plus tard une excellente pianiste.

Elle épousa le 10 juillet 1860, François-Alexandre Hubert Larue. " Le docteur Larue, écrit Mgr Têtu, fut l'un des médecins les plus instruits du Canada et l'un des plus brillants professeurs de l'Université Laval. Esprit prime-sautier, conférencier et écrivain original, il a laissé d'excellents souvenirs et des oeuvres qui perpétuent sa mémoire ".

Ajoutons à cet éloge, une appréciation de Jean du Sol que nous trouvons bien tracée: " Excellent professeur, d'une verve à réveiller les endormis, d'une clarté à instruire les plus obtus; écrivain précis, pittoresque, à la phrase, s'il le voulait, tranchante comme une lame ; maniant la parole et la plume non pour se complaire mais à seule fin de communiquer la pensée qu'il croyait pouvoir être utile... le Dr Larue fut probablement au Canada l'un des semeurs d'idées patriotiques et pratiques les

plus actifs qu'il y ait eu durant les cinquante dernières années. " ([31]).

Il mourut le 25 septembre 1881, laissant d'amers regrets à sa famille, mais consolée des saintes dispositions dans lesquelles il acheva de vivre. Ses sentiments de foi et de piété solide n'ont surpris personne, car, dans son fameux discours où il célébrait la gloire de la Papauté, sa croyance religieuse avait brillé d'un vif éclat. "Avec le secours des sciences naturelles, dit-il, on ne peut sortir de là aujourd'hui, quoiqu'on en dise, quoiqu'on fasse, si ce n'est pour tourner dans un cercle vicieux. On peut bien jouer sur les mots, substituer un vocable nouveau à un autre déjà vieilli ; mais le fait dominant reste... Dieu ! Ecoutez sa muse pleurant sur ses chéris disparus et se consolant à la pensée du ciel :

Au ciel nous irons tous ! Au ciel notre patrie.
Ce qu'on voit en ce monde est peu digne d'envie :
Au ciel nous irons tous !

Nous y vivrons en paix, sans crainte et sans alarmes,
Là jamais de chagrins, jamais non plus de larmes,
Et nous prierons pour vous.

Parmi les dix enfants du docteur Larue, apparaît Joséphine, devenue l'épouse de M. Joseph Beaubien, fils aîné de l'Honorable Louis Beaubien. Elle a hérité de la beauté et de la douceur de sa mère et des brillantes qualités d'esprit de son père.

([31]) Jean du Sol. — *Le Dr Larue et l'idée canadienne-française.*

M. l'abbé Luc Larue, le plus jeune des enfants, exerce avec succès les fonctions de vicaire à la basilique de Québec et de desservant de la chapelle de la Basse-Ville.

De nombreux enfants naquirent du docteur Pierre Beaubien et de Marie-Justine Casgrain; la plupart moururent en bas âge.

Eugène-Hypolite, né le 22 août 1834, après six ans d'étude au Collège de Montréal, étudia à Paris, à deux reprises chez les Sulpiciens, auxquels il aurait voulu se joindre. Il essaya même de faire partie de la Compagnie de Jésus et se rendit à Issenem, en Belgique, pour y faire son noviciat, mais la santé lui fit défaut, et il dut revenir bientôt au pays.

Ordonné prêtre le 16 mars 1862, il ne vécut que jusqu'en janvier, 2, 1863. Il s'était adonné depuis longtemps à l'étude des langues. A ce temps, le Père Laurie, jésuite, dont le souvenir est précieusement conservé parmi les anciens, était très versé dans les langues et la musique, ce qui était plus que suffisant pour que le jeune Eugène aimât à le visiter souvent. Nous tenons du Père le témoignage qu'aux réunions organisées pour le bien spirituel des Italiens, des Espagnols, Allemands, le nouveau prêtre pouvait leur adresser la parole dans leurs langues avec succès.

Les anciens du Collège aiment à se rappeler sa jolie composition des trois premières strophes de l'hymne de Sir George-Etienne Cartier à la patrie, *O Canada, mon Pays, mes amours.* Ces trois choeurs ont un cachet de

beauté attachante. Quoique l'auteur fut de force à aborder le genre classique qui lui était familier, il a eu le bon sens d'écrire quelque chose de relativement facile, genre chantant, qui laisse une empreinte, comme nos plus belles chansons qu'on fredonne avec plaisir et qu'on n'oublie jamais. La preuve en est qu'ayant été rarement chantés, il n'y a guère d'élève qui ne puisse en dire quelque chose avec plaisir. ([32]).

Pierre-Alfred né le 23 octobre 1838. Il avait fini ses études, quand il se noya à la Baie-des-Ha-Ha. Ce fut une des plus grandes douleurs de sa famille.

Marie-Luce, née le 27 juin 1842, était fille unique. Elle se consacra à Dieu en entrant à la Congrégation de Notre-Dame, où elle prit le nom de son frère Alfred, dont la mémoire lui était bien chère. Sainte-Marie-Alfred mourut à la maison-mère, âgée de 54 ans, 9 mois, après une vie religieuse très édifiante, d'au-delà de 38 ans.

Charles-Philippe, l'auteur du présent livre, naquit le 17 octobre 1843. Il fut ordonné le 4 novembre 1866, et fut curé successivement de Saint-Paul de Montréal, 1878, à son retour de la Louisiane, où il avait été envoyé par Mgr Bourget, pour fonder un collège, à la Nouvelle-Ibérie.

([32]) Sa Grandeur Mgr Emard, évêque de Valleyfield, a témoigné dernièrement de sa haute appréciation des chants du jeune compositeur en les faisant exécuter dans un concert. — Sa délicate attention à nous inviter, et surtout l'exactitude avec laquelle ces chants ont été rendus nous ont été au coeur; nous tenons à signaler ce fait avec sincère reconnaissance. — *L'auteur.*

En 1882, curé de Lavaltrie, en 1890, il devint curé du Sault-au-Récollet, jusqu'en 1910; époque où il prit sa retraite chez les Soeurs de Miséricorde, à Montréal.

Le docteur Pierre Beaubien mourut le 9 janvier 1881, à l'âge de 85 ans, et son épouse, Marie-Justine Casgrain, le 9 octobre 1882, âgée de 78 ans. Tous deux finirent leurs jours au manoir d'Outremont, chez leur fils Louis, dont il nous reste à décrire la famille ainsi que celles de ses enfants.

Louis-Joseph-Denis-Benjamin Beaubien naquit à Montréal, le 27 juillet 1837. Comme ses autres frères, il reçut son éducation au collège de Montréal.

En 1864 il épousa Suzanne-Lauretta Stuart, née de Sir Andrew Stuart et de Elmire Aubert de Gaspé.

Il s'est occupé d'agriculture et de colonisation pendant toute sa vie parlementaire. De 1867 à 1886, il représenta le comté d'Hochelaga au parlement provincial, puis aussi aux Communes, en 1872. Président de la Chambre à Québec, puis membre des ministères Taillon et Flynn, député du comté de Nicolet; telles sont les principales fonctions publiques qu'il a occupées.

Ici doit apparaître une figure déjà entourée d'éloge, celle de Philippe-Joseph Aubert de Gaspé, né à Québec,le 30 octobre 1786. " Après une longue vie remplie de vicissitudes, vouée au silence, M. de Gaspé est devenu en peu d'années le plus populaire de nos écrivains; son nom est aussi connu sur les bords du Saint-Laurent que celui du vieil Ossian dans les montagnes d'Ecosse; et sa mort

sera pleurée par nos compatriotes, comme celle du barde écossais par les fils du Fingal. " ([33]).

Cette mort, le noble vieillard lui avait souhaité la bienvenue; il l'attendait chrétiennement, résigné.

Ouvrez ses mémoires, lisez : " Pourquoi ces nuages sombres attristent-ils mon âme? les enfants de la génération future passeront bien vite, une nouvelle surgira. Les hommes sont comme les vagues de l'Océan, comme les feuilles innombrables des bosquets de mon domaine, mais d'autres feuilles aussi vertes couronnent leur sommet. Pourquoi m'attrister? quatre-vingts enfants, petits enfants et arrière-petits enfants porteront le deuil du vieux chêne que le souffle de Dieu aura renversé. Et si je trouve grâce au tribunal de mon souverain juge, s'il m'est donné de rejoindre l'ange de vertu qui a embelli le peu de jours heureux que j'ai passés dans cette vallée de tant de douleurs, nous prierons ensemble pour la nombreuse postérité que nous avons laissée sur la terre. "

M. de Gaspé avait épousé, à Québec, le 25 septembre 1811, Suzanne, fille de Thomas Allison, capitaine au 5ème régiment d'infanterie de Sa Majesté Britannique, et de Thérèse Du Perron Baby. Elle mourut à Québec, le 3 août 1847. Elle avait eu 13 enfants.

Contemplez ce vieux manoir dont il nous est donné de reproduire la physnonomie; c'est l'idéal des manoirs canadiens d'antan.

([33]) *L'Evénement*, 30 janvier 1871.

Là, M. de Gaspé a remplacé le luxe de sa jeunesse par les habitudes les plus simples; il y vivait ignoré des hommes, retrouvant le calme, dans la compagnie des livres, de la nature et de ses souvenirs. Et puis il chérissait ses arbres, ses plantes, les fleurs de son jardin, dont il aimait à remuer le sol. Souvent, il passait des heures, silencieux et pensif, à les regarder fleurir et fructifier, à respirer leurs parfums, à regarder les rayons du soleil se jouer parmi les feuilles agitées par la brise, à écouter les oiseaux chanter sous leur ombrage... " A la tombée de la nuit, on rentrait au manoir, et, après avoir fait la prière, les enfants allaient rejoindre leurs petits lits ". Durant la veillée, M. de Gaspé, se livrait à ses lectures favorites, pendant que les dames tricotaient, causaient ou raccommodaient le linge pour les pauvres.

" Ne refusez jamais aux pauvres, disait M. de Gaspé; il vaut mieux donner à dix mauvais pauvres, que de s'exposer à refuser un bon ".

" M. de Gaspé était l'exquise personnification de l'homme d'esprit d'autrefois. On retrouvait dans sa conversation, dans ses saillies, un genre à peu près perdu. Nous avons encore de l'esprit, mais ce n'est plus le même; il coule moins directement de source, il est plus apprêté et surtout moins gai. Nos pères plaisantaient autrement et s'amusaient mieux. " ([34]).

M. de Gaspé mourut le 29 janvier 1871, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, chez son gendre l'Honorable juge

([34]) *L'Evènement*, 30 janvier 1871.

Stuart, qui a entouré sa vieillesse des soins du plus tendre des fils. " ([35]).

L'abbé H. R. Casgrain écrivit de suite : " Après avoir fermé les yeux à mon vénérable ami, je dictai, à travers mes larmes, les lignes suivantes: " Il est mort le noble vieillard, le conteur aimable, le témoin et le peintre des anciennes moeurs canadiennes, le chantre émouvant de nos malheurs ! Laissez-nous vous faire nos adieux. Après tant d'épreuves et d'amertumes dont votre longue carrière a été remplie, reposez en paix parmi ceux que vous avez aimés. Comme vos ancêtres, vous avez laissé après vous, avec de bons exemples des oeuvres que nos neveux se transmettront comme un précieux héritage. Ils grandiront dans l'attachement à ces belles traditions que vos livres ont conservées, et apprendront à prononcer avec respect et amour le nom de Philippe Aubert de Gaspé. " ([36]). — (NOTE).

([35]) *L'Evénement*, 30 janvier 1871.

([36]) L'abbé Casgrain : *Oeuvres complètes*, II, p. 252, et seq.

NOTE. — Philippe Aubert de Gaspé était descendant en ligne directe de Charles Aubert, sieur de la Chenaie. Il prit le nom de Gaspé, quand l'immense territoire de ce nom fut octroyé à la famille de la deuxième génération, Pierre Aubert de Gaspé qui céda la seigneurie à Ignace-Philippe, puis elle passa à Philippe-Ignace, enfin à Philippe-Joseph Aubert de Gaspé. L'ancêtre Charles Aubert de la Chenaie tenait ses lettres de noblesse de Louis XIV : "....Donné à Versailles au mois de mars de l'année l'an de grâce mil six cent quatre-vingt treize et de notre règne le cinquantième. Signé Louis et sur le reply Par le Roy Philippaux, visa Bourgerat pour lettres de noblesse au Sr de la Chenais et scellées du grand sceau en cire verte sur lacs de soye cramoisy et verte... Régistrées en la cour des aides... et, jouir par le d. Charles Aubert Sr. de la Chenais impétrant ensemble ses enfants nays et à naître... le douze mars mil six cent quatre-vingt dix-neuf. (Signé) PERRET.

Elmire-Charlotte Aubert de Gaspé épousa le 8 juin 1842, Andrew Stuart, avocat. En 1854, il devint conseiller de la reine, puis en 1860, juge-assistant, juge en chef, de la Cour Supérieure pour la Province de Québec. Le 9 mai 1887 le juge en chef Stuart était fait chevalier par Sa Majesté la reine Victoria.

Sir Andrew Stuart mourut à Québec le 9 juin 1891. Lady Stuart décéda à Montréal chez sa fille, Madame Beaubien, au manoir d'Outremont, le 8 mars 1899.

Nous terminons par l'énumération des enfants qui survivent de l'Honorable Louis Beaubien et de Dame Suzanne-Lauretta Stuart.

1o Joseph Beaubien, né à Montréal, à la résidence du docteur Pierre Beaubien, encoignure rue Craig et Saint-François-Xavier, le 28 février 1865. Cette maison a été démolie pour être remplacée par une bâtisse commerciale, restée la propriété de son père.

Joseph épousa à Québec, le 11 février 1893, Marie-Joséphine LaRue, dont la famille a été mentionnée plus haut. — Neuf enfants sont nés de ce mariage. :

a) Marie-Pierre-Louis-Joseph, né à Outremont, le 21 avril 1894 ;

b) Marie-Alphonsine-Laurette-Elmire, née à Outremont, le 25 mars 1895;

c) Marie-Joséphine,né à Outremont, le 15 mars 1896;

d) Marie-Luce-Alice-Emma, née à Outremont, le 15 mai 1897 ;

e) Marie-Joseph-André, né à Outremont, le 18 mai 1900;

f) Marie-Philippe de Gaspé, né à Outremont, le 31 mai 1901 ;

g) Marie-Joseph, né à Outremont, le 5 novembre 1903;

h) Marie-Elmire, née à Outremont, le 10 décembre 1907;

i) Marie-Claude, né à Outremont, le 2 mars 1908.

2o Marie-Suzanne Beaubien, née à Outremont, le 2 août 1866. Son oncle, C.-P. Beaubien, la première année de sa nomination à la cure du Sault-au-Récollet, vint bénir son mariage, à l'église de l'Enfant-Jésus, avec Raimond-Auzias de Turenne, originaire de Grenoble, France, le 22 janvier 1890.

Il est bon de déclarer ici que le Dr P. Beaubien a donné à Mgr Bourget, l'emplacement pour la maison des Sourds-Muets, dont le haut servit de chapelle pendant longtemps, pour les besoins religieux de la population environnante. Plus tard, le Docteur donna encore les terrains pour l'église, le presbytère, la maison de la Providence, etc.

M. Auzias de Turenne, appartient à la branche cadette de sa famille, la branche aînée s'étant éteinte en 1810.

Nous sommes heureux de placer dans notre écrin, la gravure du château de Tresques (Gard), berceau de la famille, au sortir de Florence.

M. Jean-Marie Raymond Auzias Turenne, était fils de Jean-Pierre-Charles-Léon Auzias Turenne et de Marguerite Faure (1830-1884). Il naquit en 1861, et épousa Marie-Suzanne Trottier de Beaubien, le 22 janvier 1866.

Les armes de sa famille sont : " Bandé d'argent et de gueules, à 8 pièces, épée argent posée en barre, brochant sur le tout, creusée et pommetée d'or. ".

Quatre enfants :

a) Jean-Pierre-Louis-Joseph-Aimar, né le 15 janvier 1891 ;

b) Marie-Marguerite-Suzanne-Stuart, née le 7 mai 1892 ;

c) Jean-Odo-Théodore-Edmond-Amaury, né le 16 juillet 1893;

d) Jean-Charles-Félix-Alzyassi-Léon, né le 15 décembre 1899.

Le nom de Alzyassi a été donné au dernier fils en mémoire de l'ancêtre, Alzyassi, chef Gibelin,

qui laissa Florence pour suivre le pape Grégoire X, en France, en 1274, avec Albert Modici, les Passaventi et les Jacquemini. Il se fixa à Tresques, en Languedoc, diocèse d'Uzès, et y habita le château que notre gravure représente.

Tous ces enfants sont nés à Outremont. Le foyer familial a été transféré à Seattle, où le chef occupe une position financière importante.

3o Louis de Gaspé Beaubien, né à Outremont, le 29 octobre 1867, marié à l'église Saint-Jacques, à Montréal, le 25 octobre 1899, à Justine, fille de Sire Alexandre Lacoste.

N'ayant pas d'enfant, Justine a deversé tout son amour maternel sur les malheureux petits dont les mères sont trop indigentes. Elle a su associer à son oeuvre une foule d'âmes généreuses, et son hospice " Sainte-Justine ", achève de monter ses étages de charité vers les cieux, avec l'assistance de tout ce qu'il y a de mieux en notre ville de Messieurs secourables et de Dames exquises de charité.

Pas de distinction de secte ou de nationalité, secours à tous, gouttes de lait pur, soins de médecins expérimentés, enfin toutes choses propres à compenser des malheurs d'origine, tel est le but de cette oeuvre dont Mme Justine a pris l'initiative et qui restera la plus pure gloire de sa famille.

4o Charles-Philippe Beaubien, né à Outremont, le 10 mai 1870. — Avocat.

Il a épousé à Montréal, le 24 juillet 1899, Marguerite-Rose-Mary Power, fille de Nicholas-James Power et de Isabelle Tavernier. — Les deux enfants nés de ce mariage sont :

a) Lauretta-Isabel-Marguerite-Dorothea-Simone, née le 24 janvier 1902 ;

b) Philippe-Charles-Gustave-Louis, né le 3 février 1903.

5o Marie-Elmire-Justine-Isabeau Beaubien, née à Outremont, le 5 janvier 1875, a épousé, à l'église Saint-Viateur d'Outremont, le 29 octobre 1902, Alfred Tarut, d'Etrégny, France.

Alfred Tarut, naquit à Lyon, le 25 février 1868, fils de Hippolyte-Armand Tarut et de Isabelle-Brigitte Sordet.

La famille Tarut est originaire de Bourgogne, et possédait aux environs de Châlon, sur Saone, le château Mouton ; mais à l'époque de son mariage, vers 1802, le bisailleul d'Alfred Tarut se fixa au château de Montellant qui appartenait à la famille de sa femme, depuis le XIVme siècle. L'arrière grand'mère d'Alfred Tarut, Madame La Branche, née de Montherot, originaire d'Autriche, en 1890, était la cousine germaine de Lamartine. Le parrain d'Alfred Tarut était Théophile Fois-

set, écrivain bien en vue. Citons de lui, entr'autres ouvrages : *Eloge historique de Louis de Bourbon; Catholicisme et Protestantisme; Une vie de Lacordaire.* Il prit part aux fameuses discussions sur l'opportunité de la définition du dogme de l'infaillibilité avec les Dupanloup, les de Fallon, les Montalembert, mais imita leur acte de soumission généreuse.

Rappelons ici qu'un oncle d'Alfred Tarut, le général Sordet, membre du Conseil supérieur de la guerre et inspecteur de la cavalerie Française, est venu assister à son mariage pour représenter sa famille.

Les armes des Tarut sont : " d'azur à aigle d'or surmonté de deux malettes et d'une tête de maure ".

6o Jacques de Gaspé Beaubien, né à Outremont, le 18 mai 1882, épousa, à la chapelle de la cathédrale Saint-Jacques de Montréal, Gabrielle Dandurand, née le 10 décembre 1886, fille de l'Honorable Raoul Dandurand et de Joséphine Marchand.

Les chroniques de la famille mentionnent que " Madame Joséphine Marchand est fille de Félix-Gabriel Marchand, ancien ministre de la Province de Québec, et de Hersélie Turgeon, née à Saint-Jean, le 5 décembre 1861. Elle a écrit de nombreux ouvrages et a reçu les palmes académiques. Elle a représenté le Canada au Congrès interna-

tional des femmes, et a été plus tard créé Chevalier de l'Académie ".

" M. R. Dandurand, fils d'Edipe Dandurand et de Marguerite Roy est né à Montréal le 4 novembre 1861. Reçu avocat à l'âge de 21 ans, puis nommé sénateur, fait chevalier de la légion d'honneur, président du Sénat de 1904 à 1909, décoré de la croix de Commandeur de la légion d'Honneur, par le président de la République française, en 1913 ".

7o Yvonne Beaubien, née à Outremont, le 9 avril 1886, a épousé, à Outremont le 26 juin 1907, William O'Brien, courtier, fils de feu l'Honorable sénateur O'Brien.

Deux enfants :

a) Mary-Yvonne-Lauretta-Patricia, née le 31 mars 1908 ;

b) Anna-Wilhelmina-Moira-Tully-Lois, née le 16 août 1911.

8o Marguerite-Maud Beaubien, née à Outremont, le 15 avril 1890. Elle a épousé, le 31 mai 1913, Henry-Austin Ekers, de Montréal.

Cette longue énumération de liens de famille n'est qu'une faible partie de milliers d'autres qui, dans notre pays, ont formé tant de foyers heureux et prospères. Si nous nous y sommes complu, c'est qu'il y avait un vaste voisinage de nationaux de noms aussi glorieux et aux vertus plus transcendantes encore. Nous souhaitons leur éloge, et que personne ne dise : " que tout meurt avec nous, que les soins du nom et de la postérité sont frivoles, qu'il est ridicule d'honorer ce qui n'est plus, que la cendre de nos pères et de nos amis n'est qu'une vile poussière qu'il faut jeter au vent, et qui n'appartient à personne. " Ainsi parle certaine démocratie; elle s'est infiltrée, hélas ! un peu partout, d'une manière inconsciente, j'oserais dire. Saluons donc les dons de Dieu chez nous ; ceci veut dire au pays. Il est vrai qu'il faut dire avec le fameux Massillon : " Rien ne demeure, tout change, tout s'use, tout s'éteint : Dieu seul demeure toujours le même ".

Mais ajoutons avec le célèbre orateur : " Le torrent des siècles, qui entraîne tous les siècles, coule devant ses yeux, et il voit avec indignation de faibles mortels emportés par ce cours rapide, l'insulter en passant ".

En quoi l'insulte, demandez-vous ? En ce que vous jetez le voile de l'oubli sur nos gestes de gloire intime. De prime abord nous voulions user de réticence presque complète; mais quand nous avons contemplé une fois encore l'arbre gigantesque et touffu de la patrie, nous avons vite compris qu'il ne s'agissait pour nous que d'une branche, entourée de centaines d'autres, portant les fleurs au même parfum et des fruits de la même délicieuse saveur.

Et pour bien comprendre les gloires de toutes nos anciennes familles canadiennes et inciter les membres des nouvelles à marcher sur leurs traces, il faut méditer les belles paroles de Monsabré. ([37]) : " La grâce sanctifie ceux qui s'épousent, elle descend en eux jusqu'aux sources de la vie. Elle rend bon, chaste, respectable même, ce qui pourrait épouvanter la vertu et l'abreuver de dégoûts. Elle fait chercher dans l'apaisement des sens, le grand honneur de participer à l'action créatrice de Dieu et de donner la vie, le grand devoir de peupler la terre de chrétiens et le ciel d'élus. "

Comprenons, à l'aide de ces paroles, le poids de gloire qui revient à toute la descendance canadienne, quelque soient les noms, comme aussi le motif d'espérance du secours céleste de nos chers disparus.

([37]) 85 Conf., 1887. *Sainteté du mariage.*



Collège de Montréal. — Entrée

COLLEGE DE MONTREAL

Nous avons cru faire plaisir à tous ceux qui sont sortis du Collège de Montréal, en mettant sous leurs yeux les quatrièmes constructions où les Messieurs de Saint-Sulpice continuent l'oeuvre du fondateur, M. l'abbé Curateau, sieur de la Blaiserie. Un bon nombre de Sulpiciens, avons-nous dit, à la page 103, de ce volume, ont occupé, aux Etats-Unis, les sièges épiscopaux les plus importants de leur époque. Il aurait fallu ajouter le nom de Mgr O'Farrell, qui a quitté Montréal, vers 1870, où ses talents ont brillé à la chaire de philosophie du Collège, aux églises de Saint-Patrice, et de Sainte-Anne. Aussi bien, ses écrits et son éloquence, notamment aux funérailles du célèbre T. D'Arcy McGee, ont été si justement appréciés, qu'il fut chargé de la cure de Saint-Pierre, New York, la mère des églises de cette grande ville. Il devint plus tard évêque de Trenton, New Jersey.

Nous ne pouvons pas énumérer ici les noms de tous les illustres personnages sortis de notre *Alma Mater*. Espérons qu'un jour l'histoire complète de ce foyer si bienfaisant apparaîtra, où toutes ses gloires seront mises au jour.

Choisissons parmi ces gloires celles qui nous touchent de plus près.

En tête : Mgr Pierre Denaut, qui a étudié au Collège Saint-Raphaël (Château Vaudreuil). Il a été curé de Longueuil, et devint évêque de Québec (1797-1806). Il eut l'honneur de consacrer l'illustre Joseph-Octave Plessis de Bélair, élève du même collège, né à Montréal, évêque et archevêque de Québec ; membre du Conseil législatif de sa ville (1817-1825).

Mentionnons ensuite le célèbre archevêque de Boston, Mgr Williams; Mgr Bacon, 1er évêque de Portland, Maine; son successeur, Mgr Healy; Mgr Farell, 1er évêque de Hamilton; Mgr McNearny, évêque d'Albany; Mgr Corrigan, archevêque de New York, au moins du Grand-Séminaire; Mgr Michaud, 2e évêque de Burlington,; Mgr Freeman, évêque de Hartford; Mgr O'Day, de Seattle; Mgr Shahan,recteur de l'Université de Washington: Mgr Pinsonnault,évêque de Sandwich.—Gardons au meilleur coin de nos souvenirs, Mgr J. J. Lartigue. élève et prêtre de Saint-Sulpice, qui est devenu le premier évêque de Montréal.

Enfin, parmi les plus jeunes, ceux qui honorent plus notre collège par leurs talents, leurs vertus et leurs succès, si heureusement appréciés, sont: Mgr A. Langevin, archevêque de Saint-Boniface; Mgr Bruchési, archevêque de Montréal; ses très dignes auxiliaires, Messeigneurs Racicot et Gauthier; puis Mgr Emard, dont les récents écrits ajoutent encore à sa valeur, universellement reconnue. Ne pas oublier Mgr Elphège Gravel, 1er évêque de Nicolet, Mgr Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Forbes, évêque de Joliette, et puis Mgr Latulippe, évêque de Témiscamingue.

Si à cette pléïade d'hommes célèbres, on ajoutait la liste bien plus longue et qui origine au berçeau héroïque de toutes nos illustrations primordiales, de Québec, jointes à toutes les gloires des autres centres d'éducation qui s'en vont grandissant de plus en plus, entendez nos accents: " Levez-vous avec fierté, vous avez droit de marcher haut la tête, car vous avez fait le pays ce qu'il est; la semence de vos vertus et de vos sciences, continue à croître ". Que Dieu en soit béni et sincèrement remercié!...

C. P. B.



Collège de Montréal. — Cour des grands

CONCLUSION

Arrivé à la fin d'un livre, c'est un peu hardi pour celui qui l'a écrit de demander au lecteur s'il en est content. Quand à l'auteur, il y a mis sa peine, son trouble, avec la joie la plus sincère, sans parler de l'espérance de faire revivre la noble vertu des aïeux. Quel bonheur pour lui d'en avoir étalé la beauté, de mettre en main d'une descendance chérie quelque chose du courageux travail des ancêtres !

Songez qu'en dehors de cette envergure de parenté, pourtant si large qu'il nous a fallu la restreindre de beaucoup, il y a des milliers de foyers, dont les pères et mères sont décorés de noms glorieux qui leur sont presqu'inconnus.

Impossible pour nos nationaux, comme pour ceux qui passent, cousins de France ou d'Angleterre de ne pas admirer l'édifice de la patrie. Comme il a vite grandi! Vrai-gratte-ciel; ses étages nombreux se sont superposés, allègres, beaux et prospères. Pour nous, hommes de foi, nous ne pouvons pas attribuer les heureux succès simplement à des rencontres fortuites, à des chaînons jetés pêle-mêle sur nos plages, lesquels se sont démêlés avec bonheur, sans qu'aucune force divine y ait prêté la main.

Ah! laissez-nous croire que l'honnêteté, l'énergie, la vertu des pères, l'amabilité, la sainteté des douces mères ont contri-

bué pour beaucoup à la construction toujours montante du temple national. En vérité, s'il s'élève de plus en plus majestueux, il faut le reconnaître; il gratte encore le ciel, par un amour persistant de la foi, de la prière, de la langue des aïeux.

Ignorez-vous que sur ses fondations de roc fièrement solides, des voûtes larges et profondes se succèdent, où les chercheurs, en assez bon nombre, ont entassé beaucoup de feuilles jaunies, des parchemins et des documents qui sont là prisonniers, inutiles aux gloires des familles et du pays. Les ancêtres sont par là voués à l'oubli de nombreux descendants qui ne se préoccupent pas même de leurs noms qu'ils écrivent mal sans le moindre scrupule.

C'est pourquoi, avant de fermer notre livre, nous voulons redire le voeu de M. Chapais que nous avons inséré dès son début : " Si nous voulons connaître à fond notre histoire, comprendre la raison de certains faits, entrer dans l'intelligence complète de notre passé, il nous faut explorer ces chemins peu fréquentés de nos jours, enfouis souvent sous l'épaisse ramure d'une végétation séculaire, et semés de mille obstructions. Il faut nous y engager la hache à la main, pour leur arracher leurs secrets. Rude et pénible tâche, mais tâche bien payée par les résultats obtenus ". [1].

M. Pierre-Georges Roy et d'autres écrivains d'un nombre trop limité, ont accompli cette tâche avec un louable succès, d'autres se sont contentés de tracer des arbres généalogiques.

---

[1] *Louis Jolliet.* — E. Gagnon. — *Préface,* 16-17.

Ces travaux ont une bonne valeur, mais quel service ils rendraient s'ils avaient indiqué la part que leurs ancêtres ont prise dans les faits et gestes du pays !

C'est dire qu'il y aurait lieu à éditer des centaines de volumes où toutes les gloires nationales seraient décrites avec poids et mesure, en ne cédant en rien à l'esprit de parti, de clocher, toujours à la lumière de la vérité.

Quels nombreux faisceaux de notions historiques seraient amassés de la sorte! Ce ne serait plus les jalons des routes principales, mais une foule de chemins courts, bien tracés, avec les montées et les descentes, indiquant les familles, les maisonnées, les fondations de toutes sortes, et accordant à chaque travailleur le blâme ou l'honneur du succès.

Comme il faut admettre que les mêmes moyens de réussite doivent varier suivant les temps et les lieux, la descendance ferait d'utiles rapprochements entre le passé et le présent. Elle choisirait les armes qui ont le mieux réussi; la trempe était bonne et l'endurance aussi. Jeunes gens, armez-vous, car la lutte est inévitable, et si vous voulez l'emporter, il est sûr qu'il vous faudra plus de fermeté et de courage encore que vos aïeux.

Le champ d'action n'est plus dessiné comme naguère; une foule d'armes nouvelles surgissent, et ceux qui sont trop vieux pour s'en servir ou parer leurs coups, n'ont rien de mieux à faire que de rappeler à leurs enfants, la foi et la piété de leurs ancêtres, ce sont les armes indispensables à tous les temps et à tous les lieux.

Il faut bien apprécier la situation; elle est des plus brillan-

tes, pleine d'espoir souriant. Que les jeunes saisissent d'une main ferme, affectueuse pour leurs proches, avant tout jointe à la main divine, les fruits des prières, des sueurs, des pénibles travaux des vénérés dont le sang coule dans leurs veines! La sève de l'arbre national est vigoureuse ; nos foyers sont heureux et prospères ; mais effacez de votre langage, et surtout de votre âme cette assurance, ce mot si audacieux : " il n'y a pas de danger ".

Entendez plutôt les remarques judicieuses d'un observateur lettré, d'un homme d'expérience, Ernest Daudet. Il vient d'écrire : " On ne saurait prétendre que nous ne vivons pas des jours confus, tumultueux et troublés. Tous les événements qui en alimentent l'activité ont plus ou moins un caractère anormal et décèlent dans la génération contemporaine un état d'âme inquiétant. De quelque côté qu'on y regarde, questions politiques, questions sociales, questions religieuses, il est impossible de n'être pas frappé par ce que les incidents de la vie nationale présentent d'imprévu et de nature à faire craindre des lendemains plus graves encore. " ([2]).

Et maintenant, allez, années vieillissantes, vous serez réconfortées par la vue de cette pléïade de jeunes, espoir de ceux qui vont partir. Ils sont autant de fleurs écloses en un jardin dont le terroir a gardé son ancienne fécondité.

L'illustre Veuillot avait été malade toute l'année 1875, mais avec quelle confiance, il envisagea la mort! C'est un bon exemple à suivre. Aussi bien, nous dirons comme lui : " Nous ne sommes plus sur la terre que pour nous consoler d'en par-

---

([2]) *Semaine littéraire*, 14 décembre 1913.

tir; nous ne perdons rien. Jésus nous attend dans sa maison. Nous irons, nous y serons bien. Quand la poussière de la route sera époussétée nous paraîtrons devant le roi. Attendons patiemment, regardons en face. Ce n'est pas un huissier qui viendra nous prendre pour nous faire payer nos dettes, mais un ambassadeur qui acquittera tout. Mourir, cela s'appelle, en chrétien, recevoir le baiser du Seigneur ". (3).

Je ne dirai donc pas avec René Bazin: " Rude moment, celui qui emporte le jour: victoire de l'ombre, de la brume, du froid et de la peur qui se lève. " (4).

Disons plutôt avec Lamartine :

Mais peut-être au-delà des bornes de sa sphère,
Lieux où le vrai soleil éclaire d'autres cieux,
Si je pouvais laisser ma dépouille à la terre,
Ce que j'ai tant rêvé paraîtrait à mes yeux !
Là je m'enivrerais à la source où j'aspire,
Là je retrouverais et l'espoir et l'amour,
Et ce bien idéal que toute âme désire,
Et qui n'a pas de nom au céleste séjour ! (5).

Dans ce temps-là, le grand saint Martin partit seul du " Lion d'Angers ", pour s'en aller à Gené, ayant fait la promesse aux bonnes gens de ce village de récompenser leur piété en assistant, chez eux, à la messe de minuit. Il faisait froid, et la nuit était claire. Elle épaissit pourtant ses ténèbres, et le

(3) *Lettres*, 27 décembre 1875.

(4) *A la Sainte Baume.*

(5) Mort de Socrate.

saint s'égara dans la forêt. Plus il marchait et plus il se perdait. Pourtant, il ne se fâchait pas, car la colère est un péché. Il secouait la tête avec chagrin. On assure même qu'il en pleura, et que les larmes qui tombèrent de ses yeux furent gelées aussitôt, et demeurèrent sous la forme de perles précieuses, que les anges recueillirent et portèrent au paradis, où Madame la Vierge-Marie les accepta pour s'en parer. ([6]).

Nous n'oserions, dans notre indignité espérer une pareille faveur, mais nous demandons à Dieu que nos meilleures prières, et nos voeux les plus sincères façonnent une ample et douce gerbe de fleurs pour l'offrir aux enfants et petits enfants des descendances, comme gage de notre affection et de notre espoir qu'elle restera belle et vivace, emblême des vertus des aïeux!...

([6]) Frédéric Valade: *La semaine littéraire*, 21 décembre 1913.

TABLE GENERALE

AVERTISSEMENT

I

LEÇONS D'HISTOIRE CANADIENNE

II

NOBLESSE TERRIENNE

III

LES PREMIERS ANCETRES.

COLONS, FONDATEURS.

IV

UNE DESCENDANCE ET SES ALLIES

CONCLUSION

TABLE ALPHABETIQUE

A

B

C

O

P

R

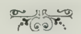
S

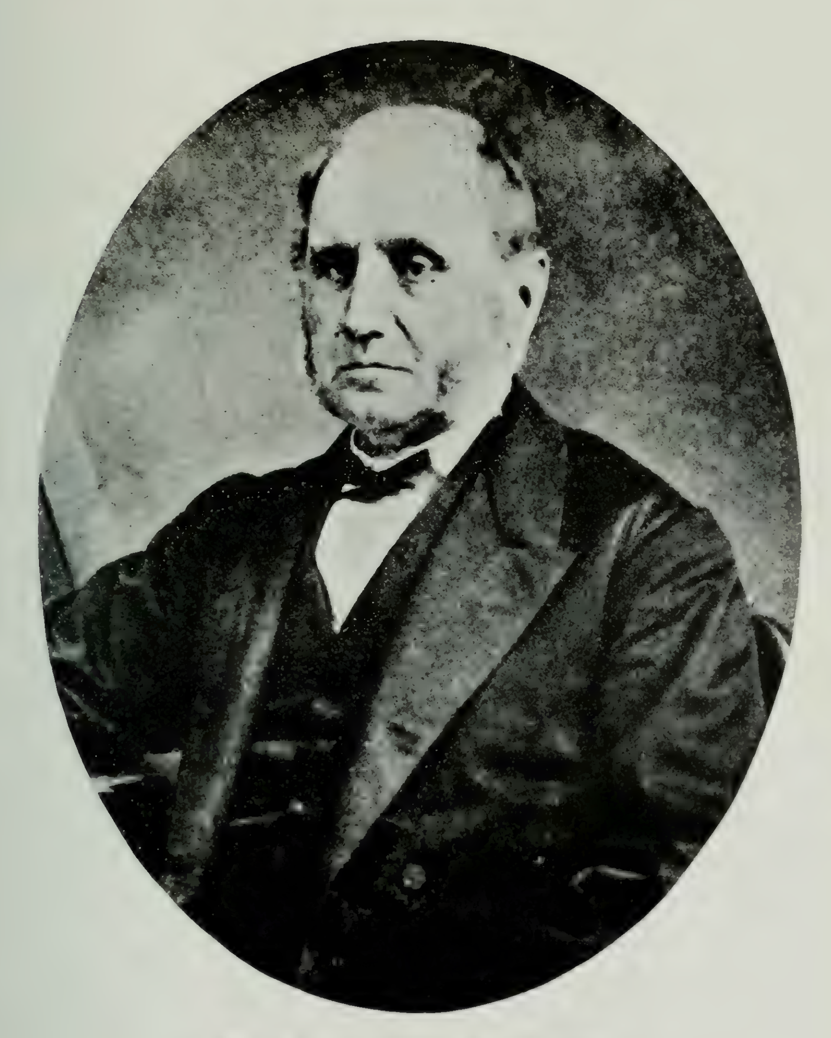
T





GRAVURES FAMILIALES





M. le Dr PIERRE BEAUBIEN
Page 147



Dame PIERRE BEAUBIEN

Page 161



Messire Jean-Louis Beaubien

Page 152



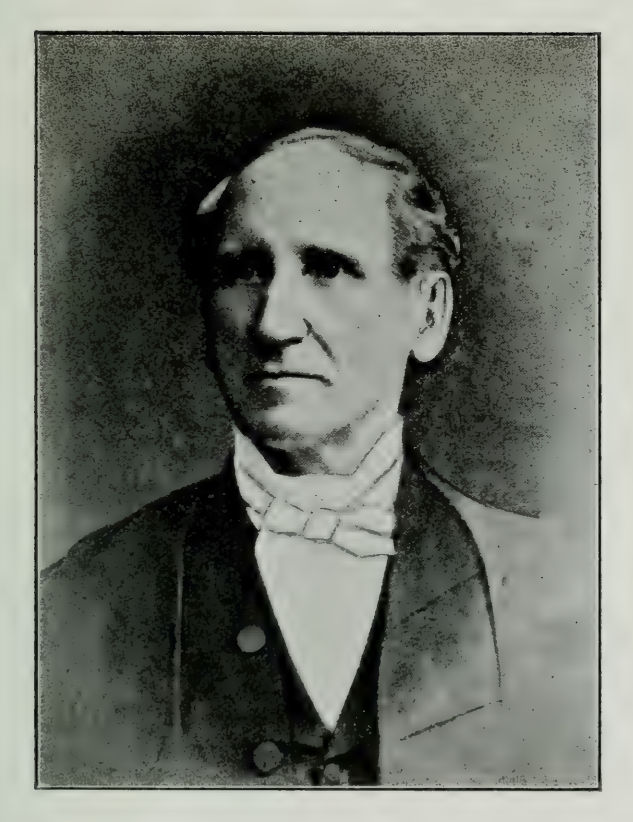
Honorable L. Beaubien

Page 215



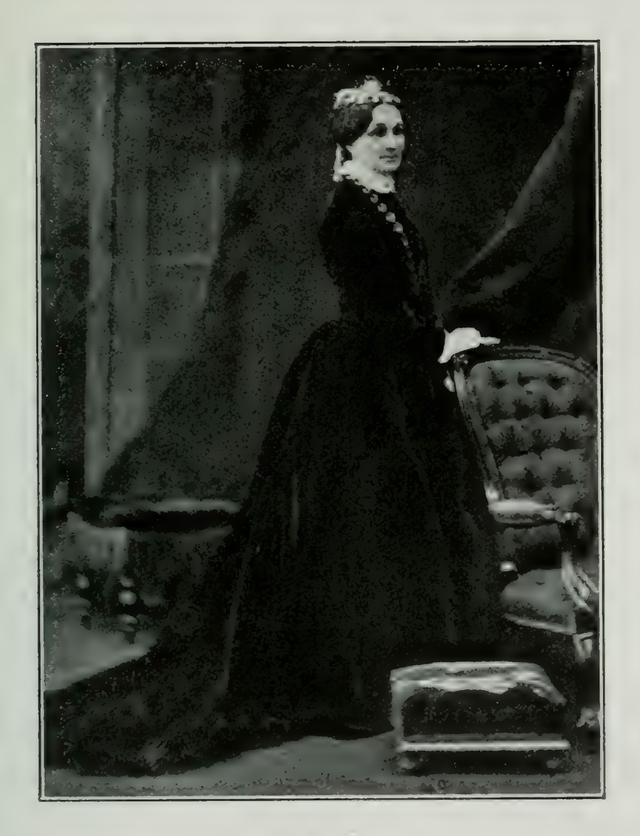
Dame L. L. Beaubien

Page 215



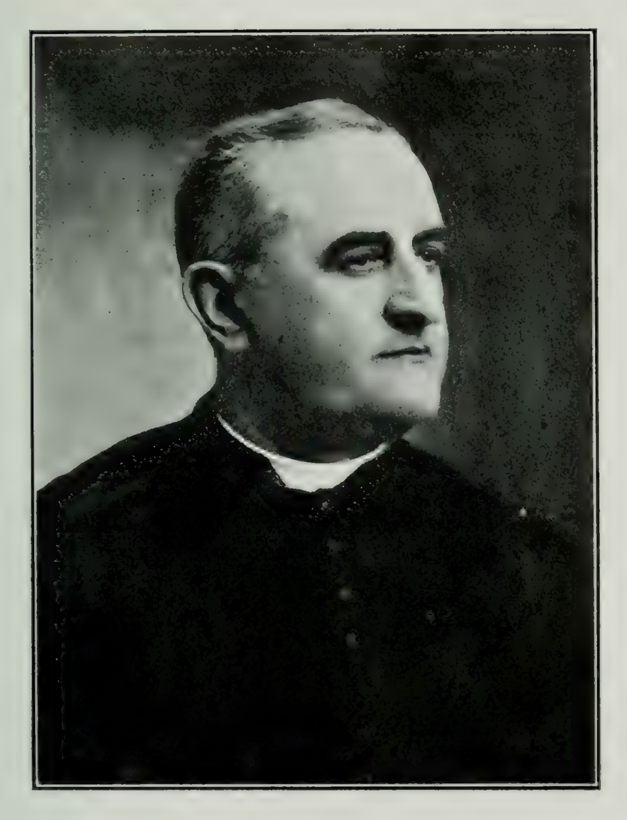
Sire A. Stuart

Page 219



Lady A. Stuart

Page 219

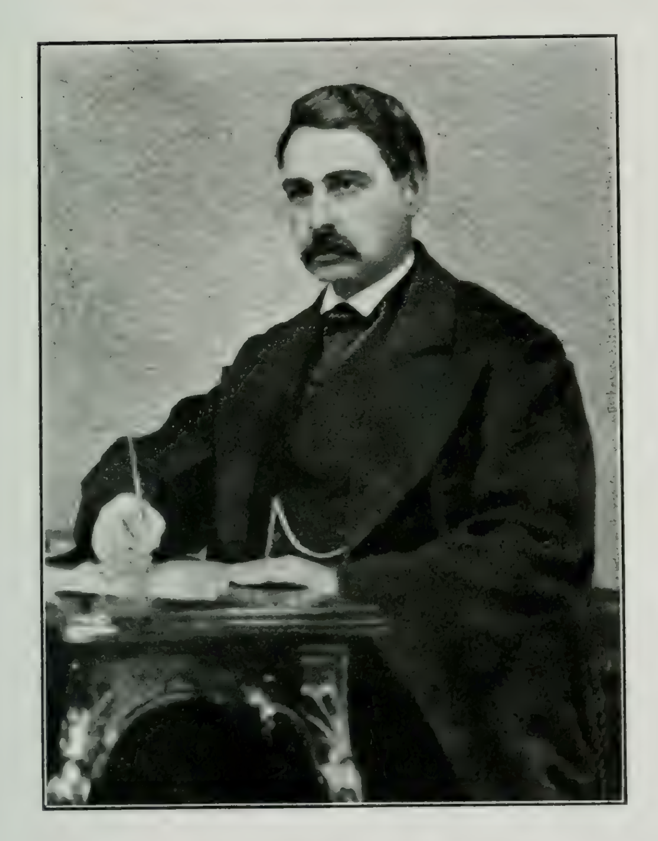


M. l'abbé C.-P. Beaubien

Page 214



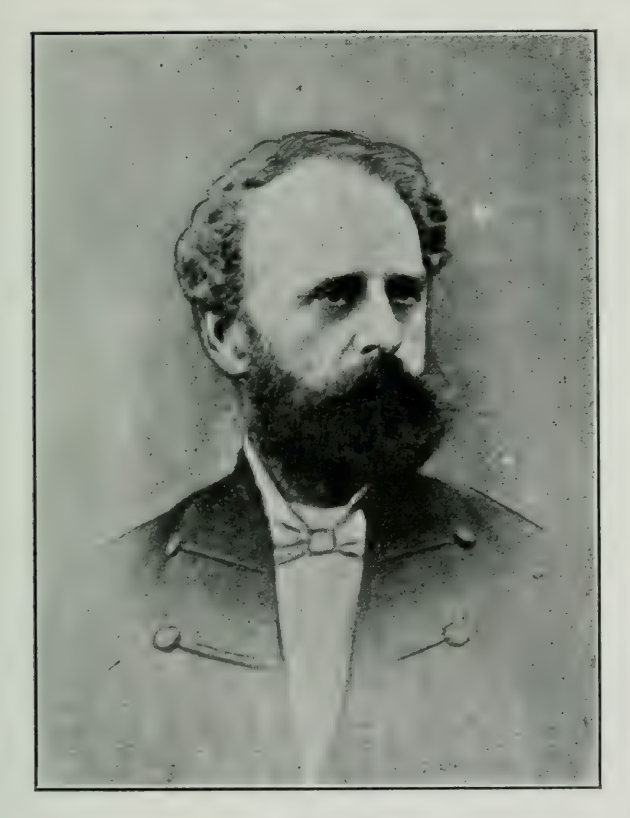
Sœur Sainte-Marie-Alfred
Page 214



M. Louis-Amédée Beaubien, notaire

Ancien Maire et Seigneur de la Seigneurie de Vincelot au Cap Saint-Ignace, décédé le 17 juin 1878, âgé de 56 ans.

(Voir pages 153-154)



Honorable Oct. Beaubien

Page 154



Hon. Luc Letellier de Saint-Just — Gouverneur

Page 176



Honorable Charles-Eusèbe Casgrain

Page 179



Dame Charles-Eusèbe Casgrain

Page 179



M. l'abbé H.-R. Casgrain

Page 182



Sœur Sainte-Justine

Page 184



Sire A.-P. Pelletier — Gouverneur

Page 185

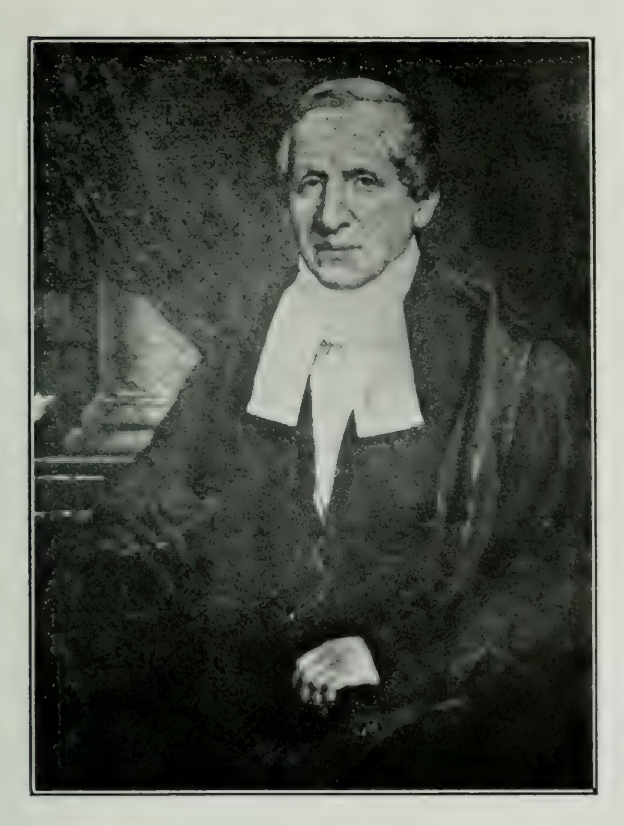


Mgr Cazeau

Page 167



M. Ernest Gagnon
Page 167



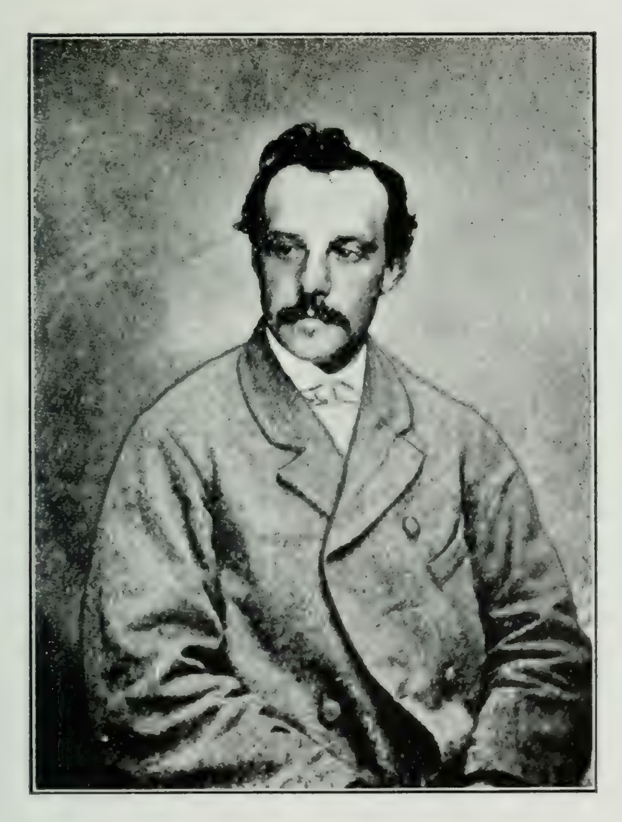
Honorable Juge L.-P. Panet

Page 160



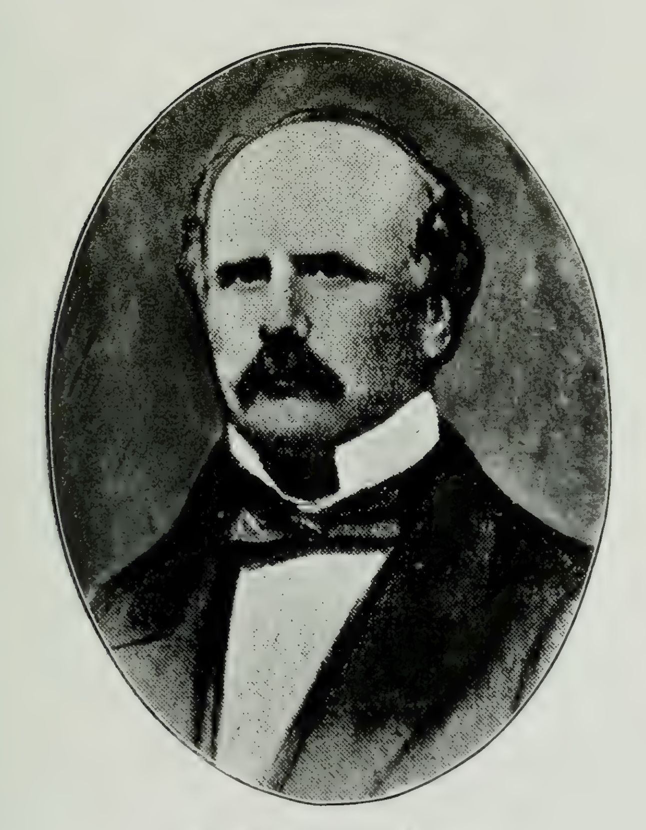
Dame Luce L.-P. Panet

Page 160



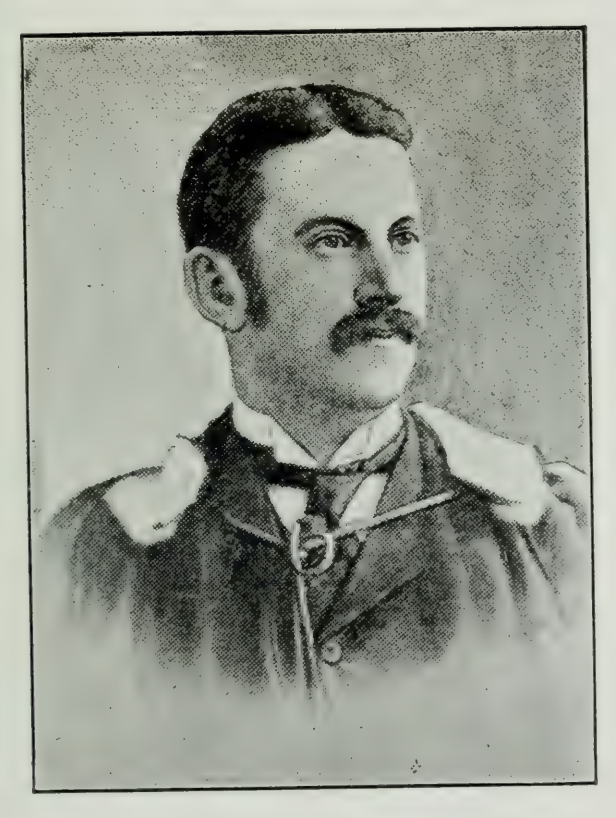
M. le Dr Hubert Larue

Page 211



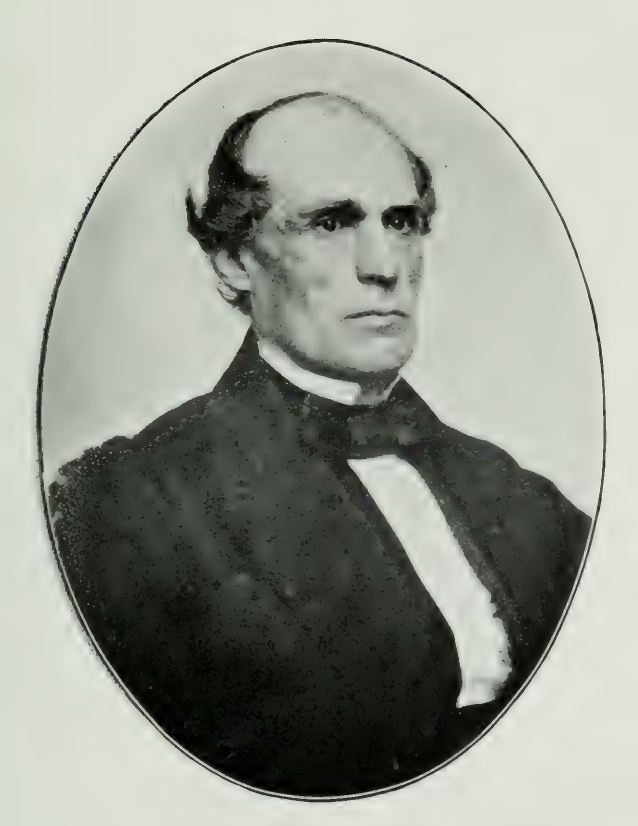
M. le Dr C.-J. Frémont

Page 203



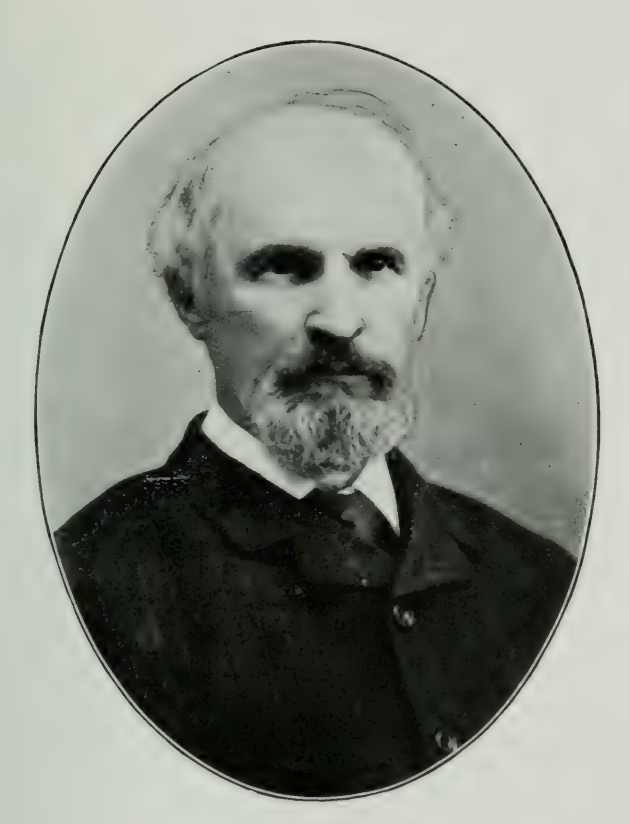
M. J.-J.-T. Frémont

Page 209



M. Eugène Casgrain — Seigneur de l'Islet

Page 185



M. Eugène Casgrain
Page 187



M. l'abbé François Casgrain

Page 187

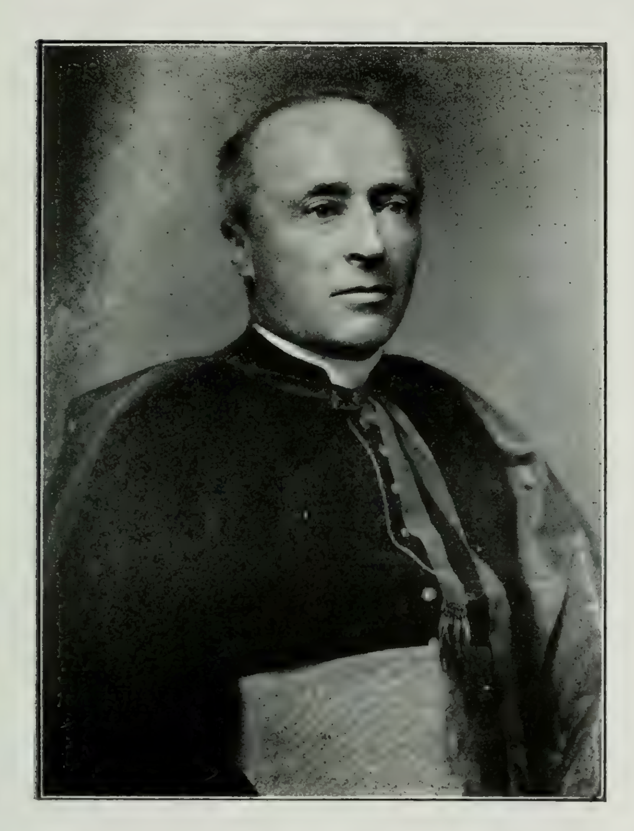


M. l'abbé Alphonse Casgrain

Page 173

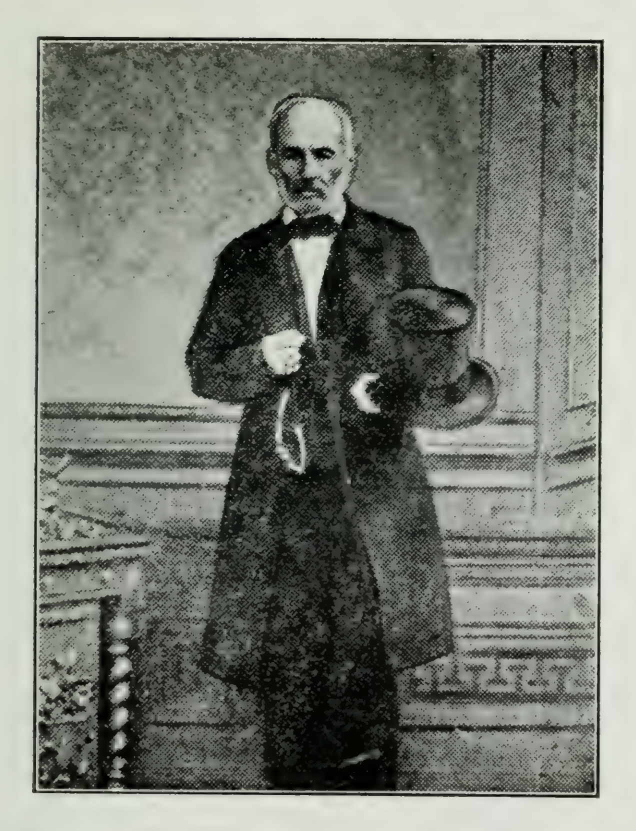


M. le curé D. Têtu
Page 199



Mgr H. Têtu

Page 202

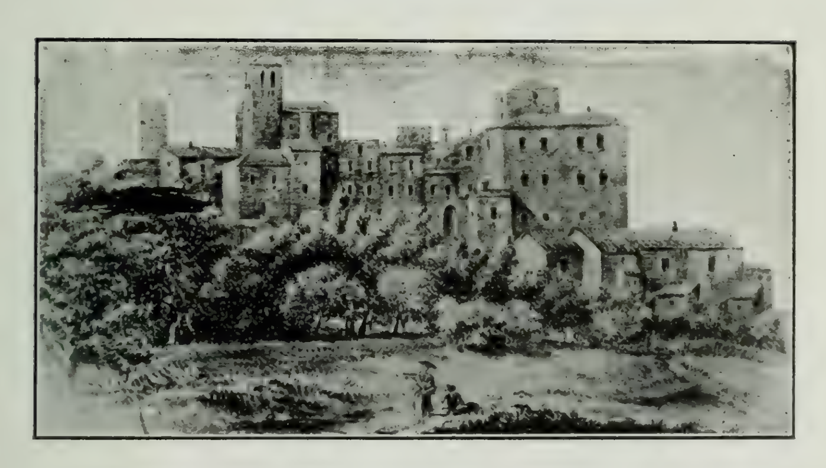


M. Philippe-Aubert de Gaspé

Page 215



Le manoir A. de Gaspé, à Saint-Jean-Port-Joli
Page 216



Tresques. — Château des ancêtres Auzias de Turenne

Page 221

